

Le Monde

TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA
■ L'autre vie du fort Boyard
■ Portrait d'internautes

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16334 – 7,50 F — DIMANCHE 3 - LUNDI 4 AOÛT 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

G. PROUST/NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Sviatoslav Richter, le piano en deuil

LE 5 JUILLET dernier, Sviatoslav Richter quittait Paris, où il vivait, pour regagner sa maison de Moscou, où il voulait attendre la mort. Légende du piano, il a été emporté par une crise cardiaque le 1er août. Reste une abondante discographie et le souvenir de cet homme au visage sévère qui aimait les chemins de traverse, au plus près de son public, afin de servir au mieux ses maîtres, Bach, Debussy, Prokofiev ou Chostakovitch.

Lire page 13

Le président iranien veut engager son pays dans une nouvelle voie

M. Khatami, qui entre en fonctions, se heurte aux conservateurs

POUR la première fois depuis l'avènement de la République islamique d'Iran, un président se proclamant franchement réformateur, l'hodjatoleslam Mohamad Khatami, prend ses fonctions, lundi 4 août, après avoir largement battu le candidat des conservateurs à l'élection au suffrage universel du 23 mai. M. Khatami, qui aura reçu dimanche l'onction du Guide de la République, l'ayatollah Ali Khamenei, prêtera serment le lendemain devant le parlement. Sa candidature avait suscité un enthousiasme sans précédent des électeurs, notamment des jeunes et des femmes. Depuis, les Iraniens s'interrogent sur sa volonté et sa capacité d'agir face à des adversaires conservateurs, proches du Guide, qui contrôlent les pouvoirs législatif et judiciaire. Les mêmes interrogations se posent à propos de la politique étrangère de l'Iran, hostile au processus de paix israélo-arabe et suspectée de soutenir le terrorisme.

Lire page 2 et notre éditorial page 7



Un strict contrôle judiciaire requis pour Maurice Papon

L'ex-fonctionnaire de Vichy sera jugé en octobre

LA CHAMBRE d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux doit examiner, mardi 5 août, la requête introduite par l'association Les Fils et filles des déportés juifs de France (FFDJF), représentée par Me Arno Klarsfeld, visant à soumettre Maurice Papon à un contrôle judiciaire particulièrement strict. Dans ses réquisitions écrites, datées du 25 juillet, le parquet général soulève l'irrecevabilité d'une telle demande formée par une partie civile. Mais il reprend toutefois à son compte une partie de l'argumentation de Me Klarsfeld, estimant que *« eu égard à la gravité des infractions poursuivies et aux peines encourues, tout risque de soustraction de l'accusé à l'action de la justice n'est pas à exclure »*.

Si la chambre d'accusation suit les observations du parquet général, M. Papon, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-six ans, pourrait se voir imposer l'obligation *« de ne pas sortir du territoire métropolitain »*, *« de remettre au greffe de la juridiction tous documents justificatifs de l'identité et notamment le passeport »* et *« d'informer au préalable la juridiction compétente (...) de tout déplacement au-delà des limites de la ville de Paris, en en précisant la destination et la durée »*.

Ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, ministre sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, M. Papon doit comparaître, à partir du 8 octobre, devant la cour d'assises sous l'accusation de *« complicité de crime contre l'humanité »*. L'ancien haut-fonctionnaire du régime de Vichy est accusé d'avoir apporté son concours actif, entre juin 1942 et août 1944, à la déportation de 1 560 juifs. Dénonçant un *« piège »* tendu à son client, le défenseur de M. Papon, Me Jean-Marc Varaut, conteste la compétence de la chambre d'accusation pour statuer *« sur de telles mesures de sûreté »*. M. Papon, a-t-il déclaré vendredi 1er août au *Monde*, *« voit dans cette demande de contrôle judiciaire un signe de plus que la condamnation est déjà dite »*.

Lire page 18

■ La mort d'un bébé à Pithiviers

La polémique renaît sur les hôpitaux de proximité, après la mort d'un bébé lors du transfert d'une jeune femme enceinte de Pithiviers au centre hospitalier d'Orléans. p. 5

■ Le dollar à plus de 6,28 francs

Le billet vert a continué de progresser fortement pour dépasser, vendredi 1er août au soir, le niveau des 6,28 francs. p. 9

■ Ruée vers l'or noir de la Caspienne

L'Azerbaïdjan et les Etats-Unis ont conclu, vendredi 1er août, d'importants contrats pétroliers, d'un montant évalué à 10 milliards de dollars. p. 4

■ Razzia sur les objets d'art

L'Etat philippin tente de protéger ses « galions » du pillage. Un Français, amateur d'archéologie sous-marine, a sauvé douze épaves. p. 6

■ La planète rouge en bicolore

A la surprise des scientifiques, les dernières photographies de Mars envoyées par le robot Sojourner présentent *« un monde bleu et rouge »*. p. 12

■ Blueberry

Le convoi est pris au piège et le lieutenant, assommé, est laissé pour mort. 18e épisode de notre BD p. 17

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 220 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 400 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2800 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON., 250 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1,2 Din; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 803 - 7,50 F

Quand les juges allemands s'en prennent à la langue de Goethe

COLOGNE
de notre correspondant

Les écoliers allemands pourraient continuer pendant longtemps à écrire *Känguruh* avec un « h ». Au beau milieu des vacances scolaires, l'interminable querelle sur l'adaptation de la langue de Goethe connaît, en effet, de nouveaux rebondissements. En principe, la réforme, qui préconise, entre autres, la germanisation de mots d'origine étrangère et une nouvelle ponctuation, devait entrer en vigueur en août 1998 pour être achevée en 2005 dans tous les pays germanophones. Tout semblait en bonne voie. Les écoles allemandes instruisent déjà les plus jeunes aux nouvelles règles d'usage, et les dictionnaires se sont mis à la page en sortant des éditions revues et corrigées. Peut-être un peu trop tôt.

Comme souvent en Allemagne, ce sont les juges qui ont mis le feu aux poudres. En début de semaine, deux tribunaux administratifs ont rendu des avis contradictoires après avoir été saisis par des parents d'élèves farouchement opposés à l'enseignement de la nouvelle *Orthografie* (sans le « ph » trop français, selon les dictionnaires « modernes »). Pour le tribunal de Wiesbaden, les ministres régionaux des cultes et de l'instruction publique, initiateurs de la réforme, ont outrepassé leur pouvoir en s'en prenant à un tel sujet. Les juges de Hesse réclament le vote d'une loi encadrant la réforme au nom de la défense des droits fondamentaux des enfants et des parents. Ultime provocation, le tribunal a suspendu, contre l'avis du gouvernement régional qui entend faire appel, l'apprentissage des nouvelles règles dans les écoles du *land*. Mercredi 30 juillet, cet avis a été contredit par les magistrats de Weimar, en Thuringe. Le toilettage de l'allemand ne poserait aucun problème de fond, puisqu'il ne représente qu'une simplification et ne s'attaque pas au contenu des cours.

Il n'en fallait pas plus pour provoquer une levée de boucliers sur un sujet qui a déjà alimenté nombre de polémiques ces dernières années. Les tenants de la réforme songent désormais à faire intervenir la Cour constitutionnelle et dénoncent *« une campagne politique menée avec des moyens juridiques »*. Sceptique, l'Académie allemande des lettres estime que la réforme doit *« être gelée et repensée »*. Les défenseurs de la tradition réclament le recours aux Parlements régionaux pour ancrer les changements dans la loi. En sachant que les représentants du peuple auront du mal à voter pour.

Car le projet a déclenché de vives protestations dans tout le pays. De nombreux écrivains, Günter Grass en tête, et quelques éditeurs s'y opposent aux côtés d'hommes politiques de tous bords. Une cinquantaine de députés du Bundestag sont parmi les plus virulents contestataires, et des pétitions circulent dans certains Länder pour réclamer des référendums.

Les divergences survenues entre les tribunaux régionaux fournissent des munitions aux deux camps et provoquent aussi des inquiétudes. Les maisons d'édition craignent un abandon définitif de la réforme. Elles auraient déjà adapté, à grands frais, plus de 5 000 ouvrages et menacent de réclamer des dédommagements considérables en cas de retour aux vieilles conventions.

Philippe Ricard

« Guide d'arrêt » pour Superphénix

SUPERPHÉNIX ne sera pas fermé du jour au lendemain. Le gouvernement prépare un « guide d'arrêt » de la centrale de Creys-Malville (Isère), dont le démantèlement présente une grande complexité. Il devrait être prêt en fin d'année. Les modalités de fermeture commenceront donc en 1998 et se prolongeront au moins pendant cinq ans. En attendant, Matignon s'apprête à nommer une personnalité chargée de recueillir les doléances de la région ainsi que d'envisager une reconversion industrielle. Samedi 2 août, une manifestation en la mémoire de Vital Michalon, décédé il y a vingt ans lors d'une manifestation contre Superphénix, devait se dérouler autour de la centrale.

Lire page 18

Le retour à la case départ de l'Asie du Sud-Est

L'AVENTURE amorcée il y a deux décennies est devenue fort belle en dépit d'une brève crise cyclique au milieu des années 80. La machine s'est même emballée dans les dix années qui ont suivi : ce fut à qui remporterait la palme de la croissance, avec des taux frisant les 10 % l'an. Dans certains cas, alors que les gratte-ciel poussaient comme des champignons, le revenu *per capita* doublait tous les sept ans. Le flux de capitaux en provenance d'Occident et d'Extrême-Orient paraissait sans limite, tandis que les mondes industrialisés offraient un vaste champ aux exportations des pays d'Asie du Sud-Est, qu'on a alors commencé à qualifier de tigre, comme Singapour, de bébés tigres, comme la Malaisie et la Thaïlande, et de futurs bébés tigres, comme l'Indonésie, les Philippines et même le Vietnam. Les nouveaux pays industrialisés (les « NPI »), ou économies émergentes, sont ainsi nés dans l'euphorie.

Fait significatif, l'habillage *a posteriori* de ce succès s'est fait de valeurs asiatiques qui n'étaient jamais que des vertus – discipline, autorité ou consensus – au service des dirigeants du moment. Peu importe la confusion, l'Occident, en particulier une Europe de l'Ouest jugée sur le déclin, semblait perdre une partie de son influence au profit de sociétés qu'il avait dominées jusqu'au milieu du siècle. Ces sociétés, une fois libérées de cette tutelle, pouvaient exprimer leurs qualités et leur vitalité et sauraient ainsi trouver leur place légitime dans l'économie mondiale. Rien n'était même trop beau : la Malaisie allait construire, par exemple, les tours jumelles les plus élevées de la planète tout en s'offrant une nouvelle capitale, voire une Silicon Valley, toujours à l'ordre du jour.

Les premiers nuages se sont présentés à l'horizon voilà trois ou quatre ans. Surinvestissement dans l'immobilier, croissance trop rapide des coûts salariaux dans le secteur manufacturier, dont le centre de profit réside encore essentiellement dans la main-d'oeuvre. Dès 1995, les déséquilibres y sont devenus préoccupants : creusement des déficits des balances des comptes courants et persistance de surchauffes inflationnistes. Les monnaies sont apparues plus vulnérables. Mais la crise, déjà évidente en Thaïlande, ne semblait pas encore frapper à la porte de ses voisins.

L'orage qui a éclaté cette année – et qui est loin de se dissiper – a fait voler en éclats quelques certitudes sur cet avenir supposé radieux. Il ne s'agit pas que d'une crise monétaire et financière précipitée par quelques spéculateurs internationaux. Le flottement du baht thaïlandais, dont la valeur a chuté de plus de 20 %, n'a pas permis d'éviter, trois semaines plus tard, le recours aux potions amères du FMI. Entre-temps, il a fallu aller à la rescousse du peso philippin ou protéger la roupie indonésienne et le ringgit malaisien. Singapour, centre financier modèle, a même eu peur de se retrouver dans le cyclone. Sans attendre d'autres secousses, les premières interrogations ont fait surface.

Encore libre en 1970, l'horizon d'une vaste métropole comme Bangkok est aujourd'hui barré par des centaines de gratte-ciel, témoins d'une expansion exceptionnelle. L'envers de la médaille y est également apparent : pollution, embouteillages, dizaines de milliers de mètres carrés de bureaux et de logements inoccupés.

Jean-Claude Pomonti

Lire la suite page 7

L'été des festivals

AU CŒUR du grand chassé-croisé Nord-Sud des estivants, il serait bon de faire halte à Montluçon pour visiter l'exposition préparée par le Musée des musiques populaires au château des ducs de Bourbon. Là, une vieille camionnette couverte de tags accueille les visiteurs avant qu'ils ne découvrent les guitares de jazz des années 30, la basse électrique des années twist, la Fender Stratocaster de George Harrison ou l'Esquire de Jeff Beck... Des « cabines d'essayage » ont été installées entre les vitrines, afin que chacun puisse s'exercer à jouer lui-même d'un instrument. C'est incontestablement l'activité la plus populaire du moment, tous âges et classes sociales confondus.

Entré en cinquième semaine, l'été des festivals affûte ses armes pour les aoûtiens. Paris, *Quartier d'été* tient la rampe en compagnie d'Achille Tonic et de sa révision des contes de fées. Sur la Côte d'Azur, une exposition se souvient d'Alberto Magnelli, Sonia Delaunay, Hans Arp et Sophie Taeuber-Arp, quatre artistes qui ont combattu le fascisme. Hors de nos frontières, à Genève et à Rome, deux expositions sont ouvertes, qui, la première, met en scène les faux tableaux du Musée d'art et d'histoire de Genève et, la seconde, s'interroge sur les rapports du cinéma et des arts plastiques.

Lire pages 14 et 15

Espoirs français à Athènes



JEAN GALFIONE

LES PREMIÈRES épreuves des championnats du monde d'athlétisme, qui ont lieu à Athènes, devraient permettre aux espoirs français de se distinguer en attendant les prestations des médaillés des Jeux olympiques d'Atlanta : le perchiste Jean Galfione et la sprinteuse Marie-José Pérec. La France avait obtenu trois médailles en 1995 à Göteborg, mais aucune à Stuttgart en 1993.

Lire pages 10 et 11

IRAN Le nouveau président de la République islamique d'Iran, Mohamad Khatami, prend ses fonctions lundi 4 août, un peu plus de deux mois après sa victoire, le 23 mai, avec 69 % des voix, contre son rival, Ali Akbar Nategh Nouri, président du Parlement. ● M. KHATAMI, un réformiste modéré, a promis, durant sa campagne, menée pour la première fois en Iran selon des méthodes modernes, de faire de l'Iran un Etat de droit et de faire respecter les libertés conformément à la Constitution. ● LES CONSERVATEURS vaincus n'ont pas pour autant déclaré forfait, et s'organisent pour empêcher le nouveau président de faire perdre son âme à la République islamique en allant trop loin dans les réformes. Les Iraniens le savent et s'inquiètent de voir leurs espoirs déçus. *(Lire aussi notre éditorial page 7.)*

Le nouveau président iranien, le réformateur Khatami, entre en fonctions

Ses adversaires vaincus ont déjà commencé les grandes manœuvres pour empêcher ce partisan d'une modification du système de mener à bien son projet. Ces jeux de pouvoir inquiètent les citoyens, qui s'interrogent sur l'avenir

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

Après l'enthousiasme, le doute. La fièvre, qui s'était saisie de l'Iran pendant la campagne présidentielle et après la victoire en mai de Mohamad Khatami, le *« réformateur »*, est retombée. Au moment où le nouveau président prend ses fonctions, le 4 août, les Iraniens se posent davantage de questions qu'ils n'ont de certitudes. *« L'état d'esprit n'est pas le même selon que vous conduisez une petite auto ou une limousine »*, un dicton local. Deux mois après l'élection et la défaite d'Ali Akbar Nategh-Nouri, candidat des conservateurs, les Iraniens se demandent si les fruits passeront la promesse des fleurs.

Le doute est d'autant plus grand que les conservateurs vaincus ont commmencé leurs manœuvres pour mettre en difficulté le nouveau président. Les informations sur la nature de ces manœuvres varient d'une source à l'autre, mais une chose est sûre : les sortants ne sont pas près de déclarer forfait. S'ils n'arrivent pas à « récupérer » le nouveau président, alors, dit un bon exégète des pratiques des factions au pouvoir, ils *« lui couperont la tête avec du coton »*, autrement dit, en douceur. Ils ne sont pas pressés de le faire, se réorganisent et placent déjà leurs pions, alors qu'en face les factions qui soutiennent M. Khatami essaient de reprendre pied, après un ostracisme dont au moins certains, ceux que l'on appelle la gauche islamique ou les radicaux, ont été les victimes depuis 1992.

LE BÉMOL DE LA PRESSE

Certains atouts qui ont largement contribué, le 23 mai, à la victoire de M. Khatami sont jugés aujourd'hui comme formant son talon d'Achille. Sa relative distance par rapport au sérail – dont il est quand même issu –, la probité que d'aucuns au moins lui attribuent, le fait qu'il n'ait, jusqu'à maintenant, participé au pouvoir qu'à la marge – il n'a occupé « que » le poste de ministre de la culture –, sont autant de qualités qui ont poussé 20 millions d'Iraniens à voir en lui sinon l'homme idoine, du moins un moindre mal. Ces attributs le placent maintenant, disent de nombreux Téhéranais, en position de faiblesse par rapport à ses adversaires, vrais professionnels de la politique, à l'Iranienne de surcroît, c'est-à-dire retorse.

Sans oublier, fait remarquer Ibrahim Yazdi, président du Mouvement [d'opposition] pour la libération de l'Iran (MLI), toléré mais pas légal, que ces derniers continuent de contrôler des institutions puissantes, tels le sommet de l'Etat – puisque le guide de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamanei, appartient à leur famille politique –, les forces armées, la majorité au Parlement, la télévision, dont le président est désigné par le guide. Et, ajoutent d'autres, le pouvoir judiciaire.

M. Khatami *« mesure-t-il le poids des vingt millions de voix qui l'ont porté au pouvoir »* et saura-t-il le rentabiliser pour faire de l'Iran, comme il s'y est engagé, un *« Etat de droit et faire respecter les libertés politiques et sociales ? »*, s'interroge M. Yazdi, pourtant très bien disposé à l'égard du nouveau président. Saura-t-il, se demande M. Yazdi, comme le sut en son temps l'ancien premier ministre du chah, Mohamad Mossadegh, rentabiliser sa popularité au point d'en faire une arme politique majeure ?

Contre les rabat-joie, certains ont du mal à croire que ce vote du 23 mai, dont tout le monde parle à Téhéran comme on parlerait de 1789 ou de la révolution d'octobre, restera sans suites. D'autres font valoir que M. Khatami bénéficie du soutien très précieux des milieux intellectuels et artistiques, qui ont un poids sur les jeunes à la recherche d'un modèle. Ces mêmes milieux, disent-ils, peuvent donc continuer de peser dans le sens qui leur a si bien réussi.

Mais il est vrai aussi que les vingt millions de votants pro-Khatami sont une masse amorphe, apolitique et jeune dans son écrasante majorité, dont rien ne dit, *a priori*, qu'elle serait disposée à battre le pavé demain, si son rêve était menacé. Contester légalement par la voix des urnes est une chose, braver la loi interdisant les manifestations publiques en est une autre, dont le coût pourrait être très élevé.

Le chef du MLI s'inquiète de voir *« déjà »* les groupes et journaux qui sont les piliers du succès du nouveau président mettre un bémol à leur dynamisme préélectoral, au lieu, dit-il, de continuer sur la lancée de la campagne. M. Yazdi craint qu'au jeu nécessaire du compromis, condition de la démocratie, le nouveau président ne perde son âme.

Qu'on la juge cynique, ou au contraire de simple bon sens, une réflexion d'Ali Mazrouï, chef de la section internationale du quotidien *Salam*, organe des radicaux – principaux soutiens de M. Khatami –, fournit peut-être une explication : *« durant la campagne présidentielle, M. Khatami a défini ses objectifs. Maintenant qu'il est président il est soumis à beaucoup de limitations. S'il réussit à réaliser la moitié de ses objectifs, ce serait un grand succès »*, dit M. Mazrouï.

Alors, M. Khatami a-t-il vraiment les moyens de son projet politique ? A cette question, Mourad Saguafy, rédacteur en chef de la revue trimestrielle culturelle *Goftegou* (Dialogue), préfère répondre par une autre : *« Comment gère-t-on une ouverture politique ? »* Il souligne la difficulté de cet objectif, qui peut donner lieu à quelques excès dont les conservateurs se targueront pour revenir à la case départ.

ESPOIRS D'OUVERTURE POLITIQUE

M. Yazdi voudrait que l'un des premiers gestes du président soit de *« prendre des mesures qui permettent à des partis politiques tels que le MLI de fonctionner totalement et à des journaux interdits, tel Mizan, l'organe du MLI, de paraître »*. M. Saguafy, un intellectuel laïc, pense, lui, que M. Khatami doit y aller en douceur, en matière de libéralisation politique. Il devrait, dit-il, *« très vite et de manière très dynamique, organiser des élections municipales »*. Une telle mesure, assortie d'une autorisation d'ouverture de centres culturels dans les villages et les villes, permettrait aux *« jeunes de faire l'expérience de la démocratie sans grands risques de dégâts »*.

Ce sera un *« premier pas qui permettra de savoir à quelle vitesse les choses peuvent aller et dans quelle direction aller »*. Le syndrome « Gorbatchev », pense M. Saguafy, hante non seulement les conservateurs battus, mais sans doute aussi le nouveau président. Cette crainte ne doit pas pour autant, ajoute-t-il, servir de prétexte pour ne rien faire.

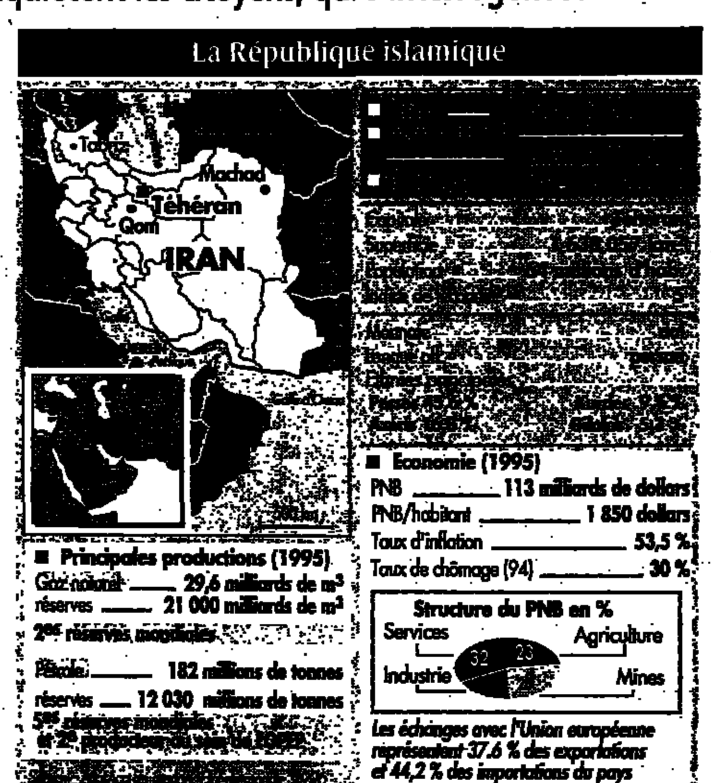
Machallah Chams El Waezine, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Kyan*, porte-parole des intellectuels islamistes réformistes, plaide lui aussi pour un *« passage progressif »* de la pratique d'un régime *« quasi totalitaire »* à la démocratie et pour une égale gradation dans l'ouverture sur le monde.

Le délai de grâce que les Iraniens accordent à M. Khatami semble extensible. Et leurs attentes très diverses. Roya, âgée d'une trentaine d'années, se dit que, si *« dans deux ans »* les Iraniens pouvaient enfin respirer librement, sans avoir la hantise de l'ingérence permanente de l'Etat dans leur vie, ce serait une bonne chose. M. Chams El Waezine estime que les quatre années du mandat de M. Khatami pourraient ne permettre que de jeter les bases du changement. Le MLI envisage d'ores et déjà de lancer des actions résolues, tels des rassemblements ou la publication de son journal, pour mettre à l'épreuve M. Khatami.

Mouna Naïm

La procédure de l'investiture

La République islamique d'Iran aura, lundi 4 août, un nouveau chef de l'exécutif, l'hodjatoleslam Mohamad Khatami, un modéré qui a largement battu le candidat des conservateurs à l'élection du 23 mai. L'investiture de M. Khatami, *« numéro deux »* du régime et cinquième président depuis la révolution islamique de 1979, aura lieu devant le Parlement en présence notamment du président sortant, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, et du chef du pouvoir judiciaire, l'ayatollah Mohamad Yazdi. M. Khatami aura rencontré dimanche le guide de la République et *« numéro un »* du régime, l'ayatollah Ali Khamenei, qui promulguera le mandat présidentiel de quatre ans. Le président dispose d'un délai maximum de deux semaines à dater de son investiture pour soumettre la liste de son cabinet au Parlement, lequel devra l'approuver ou la contester dans un délai d'une semaine. – *(AFP.)*



Un homme pour qui l'intolérance risque de tuer « la révolution »

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

« La montée de l'esprit rétrograde et le climat d'insécurité qui règne de plus en plus sur les activités culturelles en Iran m'ont poussé à démissionner », écrivait en juillet 1992 Mohamad Khatami dans une lettre adressée au président de la République islamique d'Iran, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani. M. Khatami était ministre de la culture depuis 1980. C'était la première fois depuis l'avènement de la République qu'un ministre démissionnait.

PORTRAIT

Candidat indépendant, il appartient à la famille politique de la gauche islamique

M. Khatami, qui doit prêter le serment présidentiel lundi 4 août devant le Parlement après sa victoire à l'élection du 23 mai, ne voulait pas alors être mêlé à une politique qui, ajoutait-il, risquait de provoquer *« l'indifférence chez les intellectuels, les artistes et même les amis fidèles de la révolution »*. Il était critiqué de toutes parts mais surtout, rappelle un expert des affaires iraniennes, des membres ultraconservateurs de la hiérarchie chiite religieuse de la ville sainte de Qom avaient exigé son départ.

La publication par la revue *Farad* d'une caricature représentant un personnage ressemblant à l'imam Khomeiny et jugée injurieuse envers le père de la République islamique d'Iran avait été l'affaire la plus spectaculaire, mais sa tolérance envers les publications et réalisations cinématographiques lui avaient aussi valu la détestation solide des bien-pensants.

Après avoir été refusée une première fois en mai de la même année, sa démission a été acceptée par le président aujourd'hui sortant. C'est de ce passage au ministère de la culture et surtout de ce geste spectaculaire que M. Khatami tire la notoriété toute relative – puisque ce fut ensuite la longue traversée du désert – et le respect qui lui ont permis d'être élu en mai.

Fils de religieux, Mohamad Khatami, qui est âgé de cinquante-quatre ans, appartient à la lignée du Prophète, ce qui lui confère une aura certaine. Il s'est porté candidat à la présidentielle en tant qu'indépendant, mais il appartient à la famille politique de ceux que l'on appelle en Iran la gauche islamique, les radicaux, ou encore, dans le jargon politique iranien, les *Rouhaniyoun*, qui se situent dans la « ligne de l'imam » Khomeiny.

Ils ont été anti-occidentaux : l'un de leurs chefs de file, Mohamad Khoeiniha, fut le porte-parole des étudiants qui ont pris en otage les membres de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran en 1979. Sur le plan économique, ils prônaient l'Etat-providence. L'utilisation de l'imparfait s'impose car on ne sait plus très bien où ils se situent aujourd'hui. M. Khatami plaide, lui, pour un Etat de droit, mais son programme économique demeure un mystère.

Il a longtemps séjourné en Allemagne avant la révolution islamique. Détenteur d'un magistère en études religieuses de l'université d'Ispahan, le nouveau président a une élégance d'allure que son sourire et sa mise ne font qu'accentuer. Après sa démission, il était devenu directeur de la Bibliothèque nationale et conseiller du président de la République.

M. Na.

Quand le petit journal « Salam » part en campagne

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

Si seulement Mehrouch Jafari apprenait à se détendre ! A ne pas bouder sa joie et son bonheur d'avoir, avec le quotidien *Salam*, grandement contribué à l'élection à la présidence de Mohamad Khatami !Mais il faudra sans doute beaucoup de temps avant que nombre de ceux que l'on appelait les radicaux, ou la gauche islamique – et dont on ne sait plus très bien où les situer aujourd'hui – renoncent à leurs apparences austères et manifestent quelque jovialité.

« Salam, dit M. Jafari, chef de la section politique, *a fait découvrir le candidat Khatami. Nous avons dit qui il était, présenté son programme, reproduit ses discours. Nous avons suivi ses voyages à travers les provinces. Pour le petit quotidien que nous sommes* – quelque 100 000 exemplaires –, *nous avons fait tout ce que nous pouvions, et aujourd'hui le nombre de nos lecteurs est plus grand.* »

La campagne du candidat réformateur s'est faite selon des méthodes modernes, avec une volonté manifeste de respecter les électeurs et de ne pas les prendre pour des moutons de Panurge. Une première en République islamique d'Iran.

Le candidat Khatami a sillonné les principales provinces dans un autobus flambant neuf, loué par son équipe de campagne, pratiquement sans gardes du corps, passant la nuit chez des partisans dans telle ou telle ville, serrant des mains, prenant la parole dans des rassemblements. Son sourire, l'élégance de son allure et son ascendance – il est *seyyed*, c'est-à-dire qu'il appartient à la lignée du Prophète – aidant, il a ratissé large. A Téhéran, comme dans des régions distantes de milliers de kilomètres de la capitale, il a emporté près de 75 % des votes exprimés.

Un compte en banque a été ouvert pour les contributions des supporters. Des amis disposant de moyens ont participé au financement de la campagne. Les affiches ont été offertes par des imprimeurs. Un cinéaste, Seyfollah Dad, a tourné trois séquences de trente minutes chacune sur le candidat au prix de 300 millions de rials (1 000 dollars) la minute, précise M. Jafari.

Lorsque le candidat Khatami s'est décidé à sortir du bois, il ne restait plus que quelques semaines avant le scrutin. Avec sa position confortable de président du Parlement depuis deux législatures, son rival malheureux à la présidentielle, Ali Akbar Nategh Nouri, disposait de plusieurs longueurs d'avance. Depuis les législatives du printemps 1996, au terme desquelles on le tenait pour le futur président, M. Nategh Nouri disposait de tous les organes officiels pour sa propagande électorale.

TENTATION DU « POLITIQUEMENT CORRECT »

Pour *Salam*, qui portait à bout de bras le candidat Khatami, il fallait faire vite et fort. Plusieurs sections du journal – avec sa poignée de quarante journalistes et quelques correspondants médiocres en province – se sont mises à la tâche : la section politique bien sûr, mais aussi celle des faits divers, et le propriétaire directeur du journal, Mohamad Moussavi Khoeiniha, ancien porte-parole des étudiants qui avaient pris en otage les membres de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran en 1979.

Une place plus grande fut accordée au courrier et aux messages téléphonés des lecteurs. *« C'était des journées très excitantes. Nous n'avions même pas le temps de penser au résultat. Lorsque M. Khatami a gagné, j'avais du mal à le croire. Je me suis mis à pleurer »*, se souvient M. Jafari. Tout en se défendant d'être revanchard ou polémique, il affirme être content de voir que son *« petit journal »* l'a emporté contre des *« quotidiens grands et forts »* – tels *Resalat* et *Abrar*, voire la toute-puissante seule et unique télévision d'Etat.

Maintenant que M. Khatami est président, quelle tâche s'assigne *Salam* ? *« Nous continuons de dire ce qu'il doit faire et ce dont il doit s'abstenir »*, répond M. Jafari. Beaucoup reprochent à *Salam* d'avoir déjà opté pour le « politiquement correct ». L'ayatollah Hossein Ali Montazeri, ancien dauphin de l'imam Khomeiny – écarté en mars 1989 après que l'actuel « guide de la République », Ali Khameneï, et le président sortant, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, se furent ligués contre lui, et qui vit depuis en résidence surveillée à Qom – a adressé au nouveau président un message de félicitations, raconte Ibrahim Yazdi, chef du Mouvement pour la libération de l'Iran. *Salam*, supposé proche de M. Montazeri, n'a pas publié ce message...

Salam, qui, lorsqu'il était l'organe de l'opposition radicale, avait toujours eu le courage de soutenir contre le pouvoir le penseur islamiste moderniste Abdolkarim Soroush, est aujourd'hui plus réservé. Privé de passeport depuis quelques mois, M. Soroush a écrit à ce sujet une lettre au journal. Elle n'a pas été publiée.

M. Na.

Téhéran assure la Syrie de son appui face à Israël

L'Iran a assuré, vendredi 1er août, le président syrien Hafez El Assad de son appui face à Israël et appelé les pays islamiques *« à soutenir la Syrie, le seul pays qui résiste courageusement au régime sioniste »*. *« Le soutien à ce pays représente l'élément central de notre diplomatie »*, a souligné le guide de la République islamique, Ali Khameneï, lors d'une rencontre avec M. El Assad, qui a achevé une visite de vingt-quatre heures à Téhéran. *« Une politique commune des pays islamiques et arabes face aux Etats-Unis et à Israël est la seule voie pour lutter contre les complots et les menaces »*, a ajouté M. Khameneï. Dans un communiqué, l'Iran et la Syrie demandent à la Turquie de *« revenir sur sa coopération militaire »* avec Israël. Ils réclament le *« retrait immédiat d'Israël des territoires occupés »* et dénoncent la *« politique (...) de construction de colonies juives, d'atteinte à l'identité de Jérusalem et d'offense à l'Islam et au christianisme »*. – (AFP)

Le mouvement Hamas présente l'attentat de Jérusalem comme une riposte à la politique de M. Nétanyahou

Le médiateur américain Dennis Ross se rendra bientôt dans la région

Opposé à la paix d'Oslo et aux négociations entre Israël et l'OLP, le mouvement islamiste Hamas, qui a revendiqué le double attentat-suicide de mercredi à Jérusalem, assure avoir agi pour riposter à la politique du gouvernement israélien. Alors que la Cisjordanie et Gaza vivent à l'heure du bouclage le plus total, le médiateur américain Dennis Ross doit se rendre dans les prochains jours à Jérusalem.

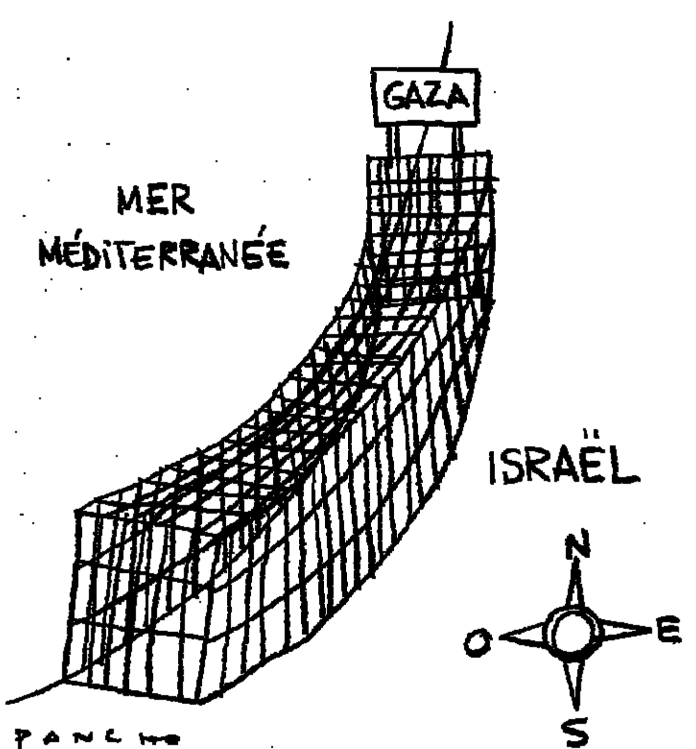
LE MOUVEMENT intégriste palestinien Hamas a affirmé, vendredi 1er août, que le double attentat de mercredi dans un marché de Jérusalem constituait une riposte à la politique du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou.

L'attentat est *« une expression authentique de la colère de la population palestinienne et constitue une option réaliste et fructueuse dans la résistance à l'occupation »*, déclare le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) dans un communiqué reçu par l'AFP. *« C'est une réponse concrète aux pratiques sionistes contre notre peuple et notre nation, qui se sont considérablement multipliées depuis l'arrivée au pouvoir du terroriste Nétanyahou »*, en mai 1996, ajoute le communiqué.

Le double attentat-suicide de mercredi (15 morts, dont deux kamikazes) avait déjà été revendiqué par la branche militaire du Hamas, Ezzedine Al Kassam. Elle l'avait présenté comme une riposte à la distribution par des extrémistes juifs, fin juin à Hébron (Cisjordanie), d'un tract représentant le prophète Mahomet sous les traits d'un porc. Cette revendication avait été démentie par un dirigeant du Hamas dans la bande de Gaza, Abdelaziz Rantissi, interrogé par la police palestinienne puis relâché.

Selon le Hamas, le double attentat constitue une riposte aux *« crimes permanents de l'ennemi »*. Il énumère les tracts d'Hébron et la décision d'Israël de construire un nouveau quartier juif à Jérusalem-Est en mars, ainsi que l'ouverture d'un tunnel à proximité de la mosquée al-Aqsa en septembre 1996.

A Washington, la Maison Blanche a annoncé que le coordonnateur américain pour les négociations de paix au Proche-Orient, Dennis Ross, se rendrait dans la région dès la fin de la période de deuil de sept jours suivant le double attentat-suicide de mercredi. *Il était attendu jeudi* à Jérusalem mais a reporté sa visite du fait du drame du marché dans cette ville. – *(AFP.)*



« Les Palestiniens sont nés ici, ils y vivent et ils y vivront »

GAZA
de notre envoyé spécial

Vendredi 1er août. Le *check-point* d'Erez est désert, et comme de coutume, c'est une mauvaise nouvelle pour la paix. Côté israélien, le bouclage des territoires occupés et autonomes de Gaza et de Cisjordanie suit invariablement les attentats meurtriers, à Tel Aviv ou à Jérusalem. Côté palestinien, quelle que soit la provenance des kamikazes, c'est l'assurance de la disette et l'étouffement d'une économie chancelante.

REPORTAGE
Depuis mercredi, plus rien, ou presque, n'entre à Gaza, ou n'en sort

Depuis la double explosion du marché de Mahané Yehouda, à Jérusalem, mercredi, plus rien, ou presque, n'entre à Gaza ou n'en sort. Les bus qui emportent d'ordinaire les travailleurs employés en Israël attendent des jours meilleurs sur les vastes aires d'embarquement dessinées à la sortie des postes de sécurité. Il en va de même pour les semi-remorques qui drainent les produits locaux et les matériaux de construction. Les Palestiniens sont consignés, comme les fruits et les fleurs.

« Ce bouclage est parmi les plus sévères », note un habitué. Même les journaux arabes imprimés à Ramallah et à Jérusalem ne passent pas. L'émission télévisée « Bonjour Jérusalem ! », diffusée par la Palestinian Broadcasting Corporation (PBC) a tenté de prendre le relais en reproduisant le contenu de *el Hayat el jadida* (la Vie nouvelle), de *el Ayam* (Les Jours) et de *el Qods* (Jérusalem). Les Palestiniens ont même failli être privés de la radio installée à Jéricho, menacée de brouillage. Avant d'y renoncer, les autorités israéliennes entendaient de la sorte prévenir tout programme susceptible d'*« inciter à la haine »*.

Ici comme ailleurs en Cisjordanie, le piège du bouclage s'est refermé sur les centaines de Palestiniens travaillant dans les pays du Golfe venus visiter leurs familles. Billets d'avion gâchés, emplois menacés, le bouclage ne va pas améliorer à l'extérieur la mauvaise réputation d'un territoire où, décidément, rien ne semble possible.

Le petit groupe de chauffeurs installé à l'ombre d'une cahute dans une rue passante de Gaza s'interdit tout d'abord le moindre commentaire. *« Je me fiche pas mal de la politique*, assure Adel, *je veux gagner de quoi manger c'est tout, j'ai huit personnes à la maison et je ne fais rien depuis deux jours. » « Je ne suis ni pour ni contre, je suis avec Dieu et c'est tout »*, assure un autre.

Mais, peu à peu, les langues se délient. « La manière avec laquelle Nétanyahou a refusé les condoléances d'Arafat est indigne », déclare un troisième. Pour un peu, l'Autorité palestinienne malmenée par les accusations de corruption lancées par les députés en deviendrait plus sympathique. En tout cas, personne n'a été surpris par l'attentat. *« Chaque fois qu'il y a une bombe ou des violences, on trouve auparavant une décision grave des Israéliens. Rappelez-vous Hébron, ou le tunnel archéologique l'an dernier »* (dont l'ouverture controversée, dans la vieille ville de Jérusalem, avait enflammé les territoires). A leurs yeux, le lien établi avec des affiches blasphématoires envers l'islam apposées à Hébron ne tient pas. Mahané Yehouda ne peut être que la réponse à la colonie juive Har Homa, sur la colline d'Abou Gneim, à Jérusalem-Est.

« Leurs extrémistes rendent les nôtres plus populaires auprès des gens », assure un joueur de trictrac. *« Je n'appelle d'ailleurs pas cela du terrorisme*, lâche Majid, *c'est une réaction. »* Le fait que ce soit des civils qui en payent le prix ne l'émeut guère. *« Pendant l'Intifada, il n'y avait pas d'armée palestinienne à Gaza, et cela n'empêchait pas les Israéliens de tirer sur les civils. Ils se vengeaient sur nous lorsque cela allait mal pour eux au Liban. »*

La perspective agitée par Israël de renvoyer l'armée dans la zone officiellement contrôlée par l'Autorité palestinienne n'inquiète guère plus. *« Qu'ils viennent*, poursuit Mahmoud. *Ils nous ont déjà occupés près de trente ans, et pour quel résultat ? D'ailleurs, nous sommes toujours occupés, même à Gaza, ils sont encore là, tout près »*, dit-il, en hochant la tête en direction des colonies juives de Netzarim ou de Kfar Darom, installées sur plus du tiers de la superficie de la bande de Gaza.

FRUSTRATIONS

« Les Israéliens ont conclu la paix avec l'Egypte et la Jordanie après bien des guerres, alors pourquoi ne font-ils pas faire pareil avec nous. Aujourd'hui, nous ne demandons plus qu'une toute petite partie de ce qui était notre terre. N'est-ce pas un signe de paix ? », s'énerve Adel. *« Il faudrait peut-être qu'ils arrêtent de faire comme si on n'existait pas. Les Palestiniens sont nés ici, ils y vivent et ils y vivront, voilà ce que les Israéliens devraient comprendre. Personne ne peut nous refuser l'autodétermination. Les Palestiniens ne viennent pas de Russie ou d'Europe centrale, ils viennent de Palestine. »*

Plus loin, à l'ombre d'un jardin public, un groupe d'anciens faucons du Fatah, une organisation de jeunes militants de l'OLP, ressasse ses frustrations. *« Pendant l'Intifada, au moins, on avait l'espoir »*, se souvient Jamal. *« On est contre les bombes, ce que l'on veut c'est vivre mieux »*, explique Mohamad. *« Un jeune Israélien peut gagner de l'argent en travaillant, il peut faire des projets, aller où il veut, être libre. Je ne suis pas jaloux, je suis occupé. Un jour, j'ai croisé une Jeep de militaires. Ils étaient plutôt aimables. Ils m'ont demandé une cigarette. Je leur en ai offert. En échange, ils m'ont donné leurs numéros de téléphone, mais je ne les ai jamais appelés. C'est impossible tant que la situation restera ce qu'elle est. »*

Mohamad et Jamal gagnent une misère en travaillant pour un programme de lutte contre la drogue, sous l'égide de l'Autorité. C'est pourtant mieux que leur ami au chômage depuis cinq ans, remonté contre ces Occidentaux *« qui ne font rien »* et qui gronde. *« Les colons se vengeront en tuant des dizaines de Palestiniens, et puis Clinton interviendra en étouffant la crise et tout recommencera à zéro. Le bouclage risque de durer »*, pronostique-t-il.

C'est l'été à Gaza, mais les pêcheurs à la semaine ne repartiront pas en mer. La côte, elle aussi, est fermée par les Israéliens. Au nord, dans le lointain, on devine le front de mer d'Ashkelon. De l'autre côté d'Erez. Au bout du monde.

Gilles Paris

Démission collective des ministres palestiniens

Les vingt-deux ministres du cabinet palestinien ont collectivement présenté, vendredi 1er août, leur démission au président Yasser Arafat, a affirmé un officiel palestinien sous couvert de l'anonymat. Cette démission a été présentée lors de la séance hebdomadaire du gouvernement à Ramallah, en Cisjordanie. Le Conseil législatif palestinien l'avait requise après la publication du rapport d'une commission parlementaire accusant plusieurs ministres de corruption.

Trois ministres ont été nommément accusés, Nabil Chaath (Plan et coopération internationale), Jamil Tarifi (affaires civiles) et Ali Kawasmeh (transports). Le rapport évaluait à 326 millions de dollars le coût de la mauvaise gestion et de la corruption en 1996. La commission n'a enquêté ni sur la présidence ni sur les services de sécurité. Les ministres incriminés sont allés mercredi devant le Conseil législatif pour protester de leur innocence. Le Conseil réclame un gouvernement de technocrates et d'experts. – *(AFP.)*

Mort à Paris de Bao Daï, le dernier empereur d'Annam (Vietnam)

Il était exilé en France depuis 1955

L'ANCIEN empereur vietnamien Bao Daï est mort, jeudi 31 juillet, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

En octobre 1955, donc plus d'un an après la signature des accords de Genève, Ngo Dinh Diem, que Bao Daï avait sorti de son exil aux Etats-Unis pour lui confier la direction du gouvernement de l'« Etat du Vietnam », organise un référendum au sud du dix-septième parallèle sur l'avenir du Sud. La République du Vietnam sort des urnes, et Bao Daï, dernier rejeton de la dernière dynastie vietnamienne, celle des Nguyen, installée à Hué en 1802, effectue sa dernière sortie de la scène politique. Les Français, ses ultimes protecteurs, ont perdu la partie. Il ne se bat pas et s'exile en France, à l'âge de quarante-deux ans, pour y vivre une très longue et très discrète retraite.

L'homme laisse un souvenir ambigu : bon vivant, réformateur mais assez intelligent pour entrevoir les limites des causes qu'il peut représenter, s'accommodant des changements mais sans grande conviction, sachant que les dés sont pipés dès le départ. Entre ce qu'il propose et ce qu'il fait, la marge est toujours sensible. Il ne paraît pas avoir le ressort nécessaire pour s'en tenir à un choix durable et en accepter les conséquences. C'est une affaire, en partie, de caractère.

Quand son père, l'empereur Khaï Dinh, qui a régné sans pouvoir de 1916 à 1925, meurt subitement, Vinh Thuy (Bao Daï est son nom de règne) n'est âgé que de douze ans – il est né le 22 octobre 1913 – et poursuit des études en France. Il regagne Hué, alors située dans le protectorat français d'Annam, en 1932. Il manifeste son goût pour la rénovation en annonçant l'instauration d'une monarchie constitutionnelle et les réformes du mandarinat, de l'éducation et de la justice, tâches qu'il confie, en 1933, à un jeune mandarin catholique, qui n'est autre que Ngo Dinh Diem. Cependant, face à l'obstruction de l'administration française, ce dernier démissionne au bout de quatre mois. Et Bao Daï rentre dans le rang.

Il refait surface après le coup de force japonais du 9 mars 1945 contre les Français pour dénoncer les traités de protectorat avec la France, adhérer à la « Grande Asie orientale » et confier la direction du cabinet au professeur Tran Trong Kim. Bao Daï annonce même la rédaction d'une Constitution et promulgue une réforme de l'impôt. Nouveau coup d'épée dans l'eau. La « révolution d'août » assure au Vietminh le contrôle des foules et court-circuite l'influence de la Cour de Hué. Dont acte : neuf jours après la capitulation du Japon, Bao Daï abdique, préférant *« être simple citoyen d'un pays indépendant plutôt que souverain d'un peuple esclave »*. Le 2 septembre, à Hanoï, Ho Chi Minh proclame l'indépendance du Vietnam devant une foule estimée à un million de personnes. Le « mandat du Ciel » a changé d'épaules.

« ACCORD DE L'ÉLYSÉE »

Promu un temps « haut conseiller » de la République démocratique, l'ancien empereur s'exile à Hongkong en avril 1946. Son dernier retour sur la scène sera l'objet d'intenses tractations avec Paris. Après l'échec des négociations avec le Vietminh, la France veut créer un Etat concurrent et fait appel à Bao Daï. L'« accord de l'Elysée » se réalise en mars 1949 seulement et le Palais Bourbon ratifie le 3 juin un *modus vivendi* qui ne satisfait personne : dans le cadre de l'Union française, unité et indépendance d'un Etat du Vietnam. Dans une quasi-indifférence, Bao Daï débarque à Saïgon le 13 juin pour être « chef de l'Etat vietnamien », une formulation qui n'exclut donc pas une restauration, ultérieure, de la monarchie. On sait ce qu'il en adviendra en dépit de la formation progressive d'une armée sud-vietnamienne.

Une fois de plus, en dépit de l'appui américain croissant à l'effort de guerre français, Bao Daï s'est associé à une solution bancale qui intervient trop tard. Les armées de Mao Tsé-toung ont, dans l'intervalle, atteint la frontière vietnamienne. Pékin et Moscou ont reconnu le gouvernement de Ho Chi Minh avant que Londres et Washington en fassent autant à l'égard de l'Etat de Bao Daï, entièrement dépendant de l'assistance franco-américaine. La victoire de Dien Bien Phu porte, en fait, le dernier coup aux velléités d'une restauration de l'empire. Quand Bao Daï s'en va en 1955, pour de bon, il y a belle lurette qu'il n'y croit plus. Il se doute bien, alors, que personne ne reviendra plus le tirer de son dernier exil.

Jean-Claude Pomonti

Jiang Zemin veut renforcer son pouvoir sur l'armée chinoise

« Le parti commande aux fusils » a été le slogan-clé lors du 70e anniversaire de sa création

PÉKIN
de notre correspondant

Le chef de l'Etat chinois, Jiang Zemin, qui est théoriquement le patron des forces armées, a mis à profit le soixante-dixième anniversaire de la création de l'Armée populaire de libération pour tenter d'asseoir plus fermement son autorité sur le bras militaire du régime à la veille du premier-test politique crucial de l'« après-Deng Xiaoping », le quinzième congrès, à l'automne, du Parti communiste.

La fête du 1er août, célébrée avec une insistance particulière par les médias officiels, a été pour M. Jiang l'occasion de répéter avec insistance le slogan selon lequel *« Le parti commande aux fusils »*. Dans le passé, la réalité a montré que tel n'était pas toujours le cas. La volonté de maintenir cette façade civile est d'autant plus impérative qu'aucun des hommes qui se trouvent à la tête de la Chine après la disparition de Deng ne possède l'autorité militaire des dirigeants communistes de la génération historique.

La scène de la grande salle du Palais du peuple où se tenait, jeudi 31 juillet, le rassemblement officiel de célébration militaire était ornée d'une banderole appellant éloquemment l'armée à « se rassembler solidement autour du comité central du Parti communiste dont Jiang Zemin est le noyau et s'efforcer d'édifier une armée puissante, modernisée, régulière et révolutionnaire ».

SOUVERAINETÉ SUR TAÏWAN

La question des rapports entre la direction civile et les militaires s'était de nouveau posée lors de la crise du détroit de Formose, en 1996. Les politiques civils avaient paru se laisser entraîner par des militaires plutôt pressés d'en découdre. La crise s'était soldée par un échec pour Pékin, et on assiste depuis à une tentative de la haute direction du parti de brider les ambitions qu'aurait la « grande muette » chinoise de façonner la politique étrangère du pays. M. Jiang n'en a pas moins entendu son ministre de la défense, Chi Haotian, affirmer que si l'armée se ralliait certes à l'idée de tenter de restaurer *« pacifiquement »* la souveraineté nationale sur Taïwan, elle *« ne se résoudra jamais à renoncer à l'usage de la force : cela est indispensable pour contrecarrer des forces taïwanaises qui réclament l'indépendance et veulent diviser la mère-patrie, ainsi qu'une intervention étrangère »*.

Le discours aurait pu être plus ferme compte tenu du contexte. L'île qui échappe au contrôle de Pékin vient en effet de procéder à une révision constitutionnelle qui, voilà un an, aurait justifié les hauts cris de la direction continentale. La révision consiste à rendre purement symbolique, par une réduction sensible de personnel, l'administration provinciale qui, dans l'île, doublonnait avec celle de l'Etat, à savoir la « République populaire de Chine » qui représentait les vestiges de l'ancien régime nationaliste de Tchiang vaincu par Mao Zedong en 1949. Le geste est interprété par Pékin comme un pas de plus en direction de l'indépendance de Taïwan.

La direction civile entend pourtant donner tous les moyens qu'elle souhaite à l'armée pour se transformer en une force moderne. Cela suppose, comme l'a souligné M. Jiang, un *« amincissement »* de ses effectifs (trois millions d'hommes) et une professionnalisation de ses unités, réorganisées, à l'aide d'équipements achetés à l'étranger, en forces de déploiement rapides à dimensions intérieure et extérieure.

Le problème, dans cette transformation, est lié notamment à la formation des hommes, si l'on en croit tout ce qui filtre à l'heure actuelle des rangs de l'armée. Il semble que les armements russes que la Chine a acquis ces dernières années – sous-marins et chasseurs Sukhoï en particulier – soient très largement sous-employés en raison de négligences d'entretien ou des difficultés d'adaptation à l'informatique. Ces problèmes, les militaires chinois les surmonteront vraisemblablement, estiment les analystes militaires, mais seulement avec le temps. M. Jiang a d'ailleurs bien dit dans son discours que l'armée doit être non seulement *« politiquement qualifiée, militairement compétente »*, mais aussi *« assurée de recevoir un soutien logistique adéquat »*, ce qui ne serait pas nécessairement le cas aujourd'hui en cas de conflit prolongé.

Le régime devra également mettre un frein à une certaine forme de dégénérescence dans les rangs des militaires qui ne font pas partie des unités d'élite, si l'on en croit une circulaire récemment émise par M. Jiang en sa qualité de président de la commission militaire du parti. Le chef de l'Etat jugeait alarmante la proportion de délits, crimes, viols et autres « bavures » commis par des soldats en uniforme.

Francis Deron

La nouvelle politique américaine dans le Caucase inquiète les Arméniens

Les Etats-Unis concluent des contrats pétroliers pour plus de 60 milliards de francs avec l'Azerbaïdjan

Reçu à la Maison Blanche par Bill Clinton, le président de l'Azerbaïdjan, Gueidar Aliev, a signé, vendredi 1er août, d'importants contrats avec des sociétés pétrolières américaines, d'un montant évalué à 10 milliards de dollars, pour l'exploitation des réserves énergétiques de la mer Caspienne, estimées à plus de 4 000 milliards de dollars. Le rapprochement entre les Etats-Unis et l'Azerbaïdjan est vu d'un mauvais œil par les Arméniens.

LA RUÉE VERS L'« OR NOIR » de la mer Caspienne a commencé. Le président de l'Azerbaïdjan, Gueidar Aliev, en visite pour la première fois aux Etats-Unis, a signé, vendredi 1er août, à la Maison Blanche, d'importants contrats avec les sociétés pétrolières américaines Exxon, Chevron, Amoco et Mobil, évalués à environ 10 milliards de dollars (plus de 60 milliards de francs). La somme est énorme pour cette République ex-soviétique du Caucase de 7,5 millions d'habitants, en conflit depuis neuf ans avec l'Arménie voisine pour le contrôle du Haut-Karabakh (les combats ont fait 20 000 morts entre 1988 et mai 1994, date du cessez-le-feu). A titre indicatif, le montant de ces contrats signés avec l'Azerbaïdjan est comparable à celui du « *prêt historique* » de 10,2 milliards de dollars consenti début 1996 par le FMI à la Russie, vingt fois plus peuplée.



L'accueil favorable réservé à M. Aliev par l'administration américaine constitue à la fois une percée et une réorientation de la politique menée par les Etats-Unis dans le Caucase, une région perçue comme « chasse gardée » traditionnelle de la Russie sur ses flancs sud.

La nouvelle « ligne » américaine suscite, auprès de certains responsables arméniens, une interrogation inquiète : à Washington, le lobby pétrolier prendrait-il le dessus sur le lobby arménien ? La signature des contrats pétroliers intervient en effet quelques jours après que le Département d'Etat et plusieurs membres du Congrès (démocrates et républicains) se sont prononcés en faveur de l'abrogation d'une loi intitulée « Soutien à la liberté » et votée en 1992, interdisant l'octroi de toute aide américaine à l'Azerbaïdjan. A l'époque, il s'agissait de la part des Etats-Unis (où la communauté arménienne compte environ 700 000 personnes) d'épingler l'Azerbaïdjan, dont les troupes remportaient une série de victoires contre les combattants indépendantistes arméniens du Haut-Karabakh. Depuis, ces derniers ont conquis près de 20 % du territoire de l'Azerbaïdjan, réussissant *de facto* à rattacher par les armes le Haut-Karabakh à la République d'Arménie.

La reprise de l'aide américaine à l'Azerbaïdjan dépend, souligne-t-on à Washington, des progrès dans les négociations de paix sur le Haut-Karabakh, menées par le « groupe de Minsk » de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), coprésidé par la Russie, les Etats-Unis et la France. « *L'activité intense déployée par les Etats-Unis pour renforcer leur rôle dans l'exploitation des réserves de la Caspienne pourrait déboucher sur une accélération du règlement du conflit du Haut-Karabakh* », estime-t-on de source arménienne, en ajoutant : « *Une question reste toutefois en suspens : la Russie* [alliée traditionnelle de l'Arménie] *acceptera-t-elle un tel affaiblissement de sa position dans la région ?* »

La signature des contrats pétroliers « *va poser des fondations très saines pour un nouveau développement de nos relations économiques* [avec les Etats-Unis] », a déclaré, vendredi, M. Aliev, après avoir été reçu par Bill Clinton. Le chef d'Etat azerbaïdjanais a, par ailleurs, répété que le « *respect de l'intégrité territoriale* » de son pays était une condition *sine qua non* pour tout accord de paix au Haut-Karabakh. Une condition contestée par les milieux arméniens.

N. No.

Un projet d'amnistie d'ex-terroristes suscite un tollé en Italie

ROME
correspondance

Le moment est-il venu de tourner définitivement la page sur les « années de plomb », à savoir le terrorisme qui a ensanglanté l'Italie au cours des années 70 et 80 ? Le débat se fait âpre à la suite de l'approbation par la commission justice de la Chambre des députés, au début de la semaine, d'un projet de loi sur l'« *indulto* » (l'indulgence) pour les responsables d'actes de terrorisme. Il s'agit du premier pas d'un processus parlementaire qui doit reprendre à la rentrée et qui risque d'être tourmenté.

Le vote a, en effet, provoqué des divisions, tant à l'intérieur de la majorité de centre-gauche, qui l'a proposé, que dans l'opposition, et il a entraîné de vives réactions dans le pays. Les parents des victimes du terrorisme se disent « *déconcertés* » par la hâte des autorités à amnistier. La conférence épiscopale italienne souligne qu'un tel acte de clémence ne peut être accordé qu'à des terroristes qui se déclarent « *repentis* » et non à des « *perdants* », comme ils se définissent aujourd'hui. Dans les syndicats des forces de l'ordre, on qualifie le texte d'« *offense aux serviteurs de l'Etat victimes de la violence* ». Le président de la République lui-même, après avoir plusieurs fois réclamé une initiative en ce sens, recommande une certaine prudence. Vendredi 1er août, c'est le président de la Chambre des députés – où la question doit être débattue et soumise au vote en session plénière dans les mois qui viennent – qui a rappelé qu'« *il faut d'abord penser aux victimes et puis au sort des coupables* ».

« RIDICULE ET EXÉCRABLE »

Une déclaration du responsable des questions judiciaires du Parti démocratique de la gauche (PDS, principale force gouvernementale) sur le projet d'adoption, après l'« *indulto* », d'une loi en faveur des parents des victimes avait mis le feu aux poudres. Selon le fils d'Aldo Moro – le dirigeant démocrate-chrétien assassiné par les Brigades rouges –, l'idée d'aborder les deux questions en même temps est « *ridicule et exécrable* ». Ce que demandent les parents des victimes, ajoute-t-il, c'est simplement « *justice et vérité* », une vérité qu'il serait impossible d'obtenir après avoir « *pardonné* » aux anciens terroristes alors que trop de mystères de ces années-là restent encore à élucider. Dans ces conditions, un acte de clémence ressemble trop à une tentative de tout oublier.

Mais ce qui a provoqué un véritable tollé, c'est la coïncidence des dates entre ce vote et le retour en Italie, il y a un mois, de Toni Negri, le professeur qui est resté durant quatorze ans réfugié en France. Nombreux sont ceux qui croient voir entre les lignes du texte une disposition faite expressément pour lui.

Du fond de sa cellule de Rebibbia, celui qui a été défini comme le « *mauvais maître* » de toute une génération de jeunes poussés à la violence réplique que la loi en discussion ne le concerne pas. Le professeur, quoi qu'il arrive, n'a plus que six mois de prison à purger.

Le texte préparé par Nick Vendola, député de Refondation communiste, est présenté, au contraire, comme la tentative concrète, après des années de débats, de rendre plus justes les peines infligées dans un moment particulier de l'histoire italienne, celui des lois d'urgence. Le projet de loi s'adresse à plus de 200 détenus qui sont encore emprisonnés pour des faits de terrorisme remontant aux années 70 et 80, à l'exclusion de ceux reconnus coupables de « *massacres* », à savoir les poseurs de « bombes aveugles » comme lors de l'attentat de Bologne, en 1980, qui fit plus de 80 morts.

Parmi les 224 détenus condamnés pour « *lutte armée* » qui pourraient bénéficier de l'« *indulto* », on trouve un certain Renato Curcio, le fondateur des Brigades rouges, qui d'ailleurs travaille hors de la prison et n'y rentre que pour la nuit.

Salvatore Aloïse

La Société interaméricaine de presse exige la révision des enquêtes sur les assassinats de journalistes

MEXICO
de notre correspondant régional

A l'issue d'une réunion de trois jours, à Guatemala City, la Société interaméricaine de presse (SIP) a estimé, vendredi 1er août, que « *l'impunité* [était] *la règle et non l'exception* » dans l'affaire des cent soixante-neuf journalistes assassinés en Amérique latine au cours des sept dernières années.

La SIP, qui rassemble les patrons de presse du continent américain, a invité l'ensemble des gouvernements de la région à adopter une série de mesures visant à punir les responsables de crimes contre les journalistes et a demandé à la Commission des droits de l'homme des Nations unies de désigner un rapporteur spécial pour superviser les enquêtes sur les différents meurtres.

Après avoir entendu les témoignages des familles de plusieurs journalistes assassinés en Colombie, au Guatemala et au Mexique, le « comité des sages », formé par diverses personnalités, dont la Guatémaltèque Rigoberta Menchu (Prix Nobel de la paix) et l'ex-président colombien, Belisario Betancourt, a dénoncé la « *négligence* » des autorités et, souvent, la « *complicité* » des enquêteurs. Le comité a notamment exigé la révision des enquêtes portant sur les assassinats de Guillermo Cano et Carlos Lajud (Colombie), Jorge Carpio et Irma Flaquer (Guatemala), Hector Felix et Victor Oropeza (Mexique).

PRINCIPE D'IMPRESCRIPTIBILITÉ

Les délégués de la SIP et des diverses organisations invitées, dont Reporters sans frontières et la Fédération internationale des journalistes, ont, par ailleurs, tenu à insister sur la nécessité de renforcer la législation des pays du continent pour faciliter la condamnation des commanditaires des meurtres et non plus seulement, comme c'est le cas actuellement, celle des assassins et tueurs à gages.

Ils ont également demandé aux Parlements des différents pays de la région d'introduire dans leur Constitution respective le principe de l'imprescriptibilité des crimes contre les journalistes.

Bertrand de La Grange

Un opposant tunisien meurt en prison d'une grève de la faim

TUNIS. Un opposant tunisien, Ridha Khemeri, est mort en prison après quarante jours d'une grève de la faim, a annoncé, vendredi 1er août, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Libéré en janvier après sept ans et demi de détention, Ridha Khemeri avait été réincarcéré le jour même de sa sortie de prison, « *en l'absence de toute procédure judiciaire valable, d'une manière totalement arbitraire* », estime la FIDH. Il avait entamé en juin une grève de la faim pour « *protester contre sa réincarcération abusive* ». Il serait décédé en prison, le 25 juillet. La FIDH « *demande à la communauté internationale, et notamment à la France, de faire pression sur la Tunisie* » afin qu'elle respecte ses engagements en matière de droits de l'homme. – *(AFP.)*

M. Védrine attendu lundi à Tunis

LE MINISTRE français des affaires étrangères, Hubert Védrine, est attendu, lundi 4 août, à Tunis pour une visite officielle de deux jours, à l'invitation de son homologue, Abderrahim Zouari. M. Védrine, dont c'est la première visite en Tunisie, doit être reçu par le président Ben Ali. Ces entretiens devraient être axés sur la coopération économique. La France est le premier partenaire commercial de la Tunisie. Interrogé sur l'intention de M. Védrine d'aborder avec ses hôtes la question des droits de l'homme, un porte-parole du Quai d'Orsay, Yves Doutriaux, a répondu qu'« *il n'est pas de sujet que nos amis tunisiens et nous-mêmes nous interdisons d'aborder à l'occasion de nos contacts* ». – *(AFP.)*

La Belgique renoue progressivement ses relations avec Kinshasa

KINSHASA. Le secrétaire d'Etat belge à la coopération, Réginalt Moreels, a annoncé la reprise « *progressive de la coopération* » avec la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre). Cette visite est la première d'un membre du gouvernement belge et d'un ministre européen depuis l'arrivée au pouvoir des nouvelles autorités à Kinshasa. « *Nous avons trouvé des autorités très volontaristes du respect des droits de l'homme, de l'Etat de droit, de la bonne gouvernance ouverte et transparente* », a dit M. Moreels, ajoutant que, plutôt que de demeurer à l'écart des changements dans son ancienne colonie, la Belgique a choisi d'« *accompagner les efforts de démocratisation* ». La Belgique est le premier partenaire financier de la RDC devant les Etats-Unis, l'Allemagne et la France. – *(AFP.)*

Le FMI suspend son aide au Kenya

WASHINGTON. Le Fonds monétaire international (FMI) a refusé de prolonger un crédit au Kenya, estimant que le gouvernement ne s'engageait pas suffisamment pour lutter contre la corruption. Le FMI attendait du Kenya « *des mesures décisives de transparence et de responsabilité dans l'usage des fonds publics* ». Le FMI a notamment soulevé la question de l'affaire Goldenberg, où 400 millions de dollars ont été versés à des responsables du secteur public et à des hommes d'affaires pour exporter de l'or et des diamants. « *Le Kenya n'est pas producteur d'or ni de diamants* », note une source au FMI. Le Fonds avait demandé aux autorités que les responsabilités soient déterminées et l'argent remboursé. Une tranche de 36 millions de dollars, au titre d'un programme de 205 millions de dollars, devait être versée. – *(AFP.)*

Les combats se sont intensifiés au Cambodge

PHNOM PENH. Des attaques des forces de Phnom Penh contre deux positions tenues par les partisans du prince Ranariddh, sur la frontière thaïlandaise, ont provoqué, vendredi 1er août, l'afflux de sept mille réfugiés, pour l'essentiel des paysans, en Thaïlande où deux centres provisoires d'hébergement ont été mis en place. Quinze mille autres ruraux se seraient enfuis vers le nord, dans la région d'O'Smach, bourg cambodgien proche de la frontière. L'enjeu de ces tirs d'artillerie est l'élargissement du contrôle de la RN 5 qui relie Bangkok à Phnom Penh. Le 30 juillet, les forces de Hun Sen avaient occupé, sans combat, Poipet, poste frontalier sur cette route. Les partisans du prince Ranariddh, limogé le 5 juillet par Hun Sen, qui manquent de munitions, ont été contraints, depuis cette date, de se replier sur la frontière thaïlandaise dans le nord-ouest cambodgien. On ignorait encore, samedi matin, le nombre des victimes des combats. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **CONGO-KINSHASA : la mission d'enquête de l'ONU sur les massacres** de réfugiés rwandais sera dirigée par le Togolais Atsu Koffi Amega, ancien président de la Cour suprême de justice du Togo. Le président de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), Laurent-Désiré Kabila, avait récusé la précédente équipe d'enquêteurs conduite par le Chilien Roberto Garreton. – *(AFP.)*

■ **ANGOLA : un attentat contre l'ambassadeur du Congo-Kinshasa** a échoué, vendredi 1er août. Un groupe d'inconnus a tiré à la mitrailleuse contre la résidence et la voiture de l'ambassadeur, Mundindi Kilengo. L'attentat s'est produit au moment où les diplomates annonçaient le principe d'une visite à Luanda de Laurent-Désiré Kabila. – *(AFP.)*

■ **SÉNÉGAL : sept personnes ont été lynchées à mort,** dont une brûlée vive, à Dakar, par des foules pourchassant les « rétrécisseurs de sexe ». Le scénario de ces lynchages est toujours identique : un homme, après avoir été frôlé ou avoir serré la main d'un inconnu, déclare avoir été parcouru par un frisson avant de sentir « *son organe s'enfoncer profondément dans le corps* ». La « *victime* » alerte les passants qui tombent à bras raccourcis sur le présumé « *voleur de sexe* ». – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : le GIA a revendiqué l'attentat** commis le 30 juillet à Alger et promis d'autres « *actions spectaculaires* », selon la radio marocaine Médi-1. Une voiture piégée avait explosé mercredi sur les hauteurs d'Alger, faisant 3 morts et 25 blessés, selon un bilan officiel. – *(AFP.)*

316 000 créations d'emplois et légère baisse du chômage aux Etats-Unis

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont créé 316 000 emplois en juillet, après 228 000 en juin, et le taux de chômage est ressorti à 4,8 % en juillet contre 5,0 % en juin, a annoncé vendredi le département du travail. La durée hebdomadaire du travail a diminué à 34,4 heures contre 34,7 heures en juin, et le revenu horaire est inchangé à 12,23 dollars. Par ailleurs, les revenus des ménages américains ont progressé de 0,6 % en juin après une hausse de 0,3 % en mai, selon les chiffres du département du commerce. Les dépenses des ménages ont augmenté de 0,3 % et leur taux d'épargne a atteint 4,4 %. – *(Reuter.)*

SANTÉ PUBLIQUE Le décès, durant son transfert à l'hôpital d'Orléans, du fœtus d'une femme enceinte de près de huit mois, a relancé la polémique née après la décision de suspendre l'activité du bloc opératoire et de la maternité de Pithiviers (Loiret). ● *« SI LA MATERNITÉ avait été en fonctionnement avec toutes les conditions de sécurité requises, la prise en charge de la patiente aurait été plus rapide »*, a déclaré le maire (PS) de Pithiviers, ajoutant que cet accident confirme la nécessité de maintenir en activité un hôpital de proximité. ● Le PARTI COMMUNISTE a estimé que ce *« drame » « porte à lui seul l'exigence de stopper toutes les restructurations hospitalières comportant de tels risques »*. ● APRÈS LA MORT, le 4 juillet, d'une femme opérée à Pithiviers d'une ligature des trompes, ce décès pourrait relancer le débat sur la mise en place des nouveaux schémas régionaux d'organisation sanitaire.

Un décès prénatal relance le débat sur les hôpitaux de proximité

La mort d'un fœtus durant le transfert, entre Pithiviers et Orléans, d'une femme enceinte de près de huit mois atteinte d'un hématome rétroplacentaire relance le débat sur la carte sanitaire. Le PCF demande l'arrêt de certaines restructurations hospitalières

ORLÉANS
de notre correspondant

Un mois après la suspension des activités de la maternité de Pithiviers (Loiret) qui faisait suite au décès d'une patiente opérée pour une simple ligature des trompes (*Le Monde* du 10 juillet), le bébé d'une femme de vingt-trois ans, habitant la commune, est mort dans la nuit du 30 au 31 juillet durant son transfert au centre hospitalier régional d'Orléans. *« Une femme enceinte d'environ huit mois nous a appelés. Le diagnostic était manifestement un hématome rétroplacentaire. La maternité de Pithiviers étant fermée, nous avons fait partir d'emblée une ambulance des pompiers pour la ramener à la maternité d'Orléans. Lorsqu'elle y est arrivée, l'enfant était déjà mort. Il se peut même qu'il était déjà mort lorsqu'elle nous a appelés »*, précise le docteur Michel Cami, patron du SAMU d'Orléans.

Selon le directeur de l'hôpital de Pithiviers, Alain Debetz, la patiente aurait alerté le SAMU vers 1 h 10 et aurait été reçue une heure et demie plus tard au CHR d'Orléans. La jeune femme a d'abord été transportée par les pompiers jusqu'à ce qu'intervienne la jonction avec le SAMU, qui l'a prise en charge à 1 h 53 jusqu'à son arrivée à l'hôpital d'Orléans, à 2 h 37. Un hématome rétroplacentaire est un décollement prématuré du placenta, le plus souvent compliquant une hypertension artérielle. La gravité du tableau clinique (douleur intense, état de choc) est telle qu'il importe, au plus vite, de procéder à une évacuation utérine et de procéder, si le fœtus est encore vivant, à une césarienne en urgence.

SITUATION « SCANDALEUSE »

Durant sa grossesse, la jeune femme avait été suivie à la maternité de Pithiviers, où ses deux premiers enfants étaient nés *« sans problèmes »*, affirme-t-on de source médicale à Orléans. Elle avait été informée par courrier de la fermeture de l'établissement, indique le comité de défense des usagers de l'hôpital.

Depuis le 4 juillet, Pithiviers ne peut plus compter sur son hôpital : les activités de la maternité et du bloc opératoire ont été suspendues à la suite du décès d'une mère de quatre enfants qui, venue pour subir une simple ligature des trompes, était tombée dans le coma durant l'anesthésie avant de succomber.

Cette « suspension » d'une partie de l'activité de l'hôpital est vivement combattue par les usagers et le personnel, qui redoutent qu'elle ne se transforme en fermeture définitive. Le 8 juillet, plusieurs centaines de personnes s'étaient rassemblées devant l'hôpital de Pithiviers, dénonçant *« la nouvelle politique hospitalière visant à la fermeture d'hôpitaux de proximité »*. *« Nous allons tout mettre en œuvre pour que la maternité puisse rouvrir en toute sécurité »*, avait affirmé alors, rassurant, le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation, Bernard Marrot, qui avait annoncé une enquête de l'IGAS, aujourd'hui en cours.

Depuis, les urgences sont dirigées sur les hôpitaux d'Orléans ou d'Etampes, distants de quarante et de trente kilomètres. *« Si la maternité de Pithiviers avait été en fonctionnement avec toutes les conditions de sécurité requises, la prise en charge de la patiente aurait été plus rapide*, estime le maire de Pithiviers, Henry Berthier (PS). *Cet accident confirme, s'il en est besoin, la nécessité de maintenir en activité dans notre ville un hôpital de proximité. »*

Dans un communiqué publié vendredi 1er août, le Parti communiste estime que *« le drame »* du décès d'un bébé lors de son transfert à l'hôpital d'Orléans *« porte à lui seul l'exigence de stopper toutes les restructurations en cours de la réforme hospitalière comportant de tels risques »*. Le PCF fait part d'un *« sentiment de révolte devant les conséquences inacceptables de la fermeture d'un service public »*. Il ajoute que les assises de la santé, qui doivent avoir lieu à la rentrée, *« devraient être l'occasion de fixer parmi les priorités l'égal accès de tous aux soins de qualité, plaçant au centre les impératifs d'aménagement du territoire avec des structures hospitalières de proximité »*. De son côté, l'association *« A Pithiviers, l'hôpital, c'est vital »* a qualifié la situation de *« scandaleuse »*.

Régis Guyotat

Une affaire exemplaire de la difficile restructuration hospitalière

L'AFFAIRE de l'hôpital de Pithiviers illustre de manière exemplaire les difficultés liées à la réforme hospitalière. Historiquement, la loi du 31 décembre 1970 a instauré la *« carte sanitaire »* de la France, destinée à assurer une juste répartition territoriale de l'offre de soins et une bonne adaptation des équipements aux besoins des populations dans un secteur ou une région donnée. Une deuxième étape dans la rationalisation du milieu hospitalier a été franchie avec la loi du 31 juillet 1991, qui créait un nouvel outil : le schéma régional d'organisation sanitaire (SROS). *« La carte sanitaire et le schéma régional d'organisation sanitaire ont pour objet de prévoir et de susciter les évolutions nécessaires de l'offre de soins, en vue de satisfaire de manière optimale la demande de santé »*, précisait le texte.

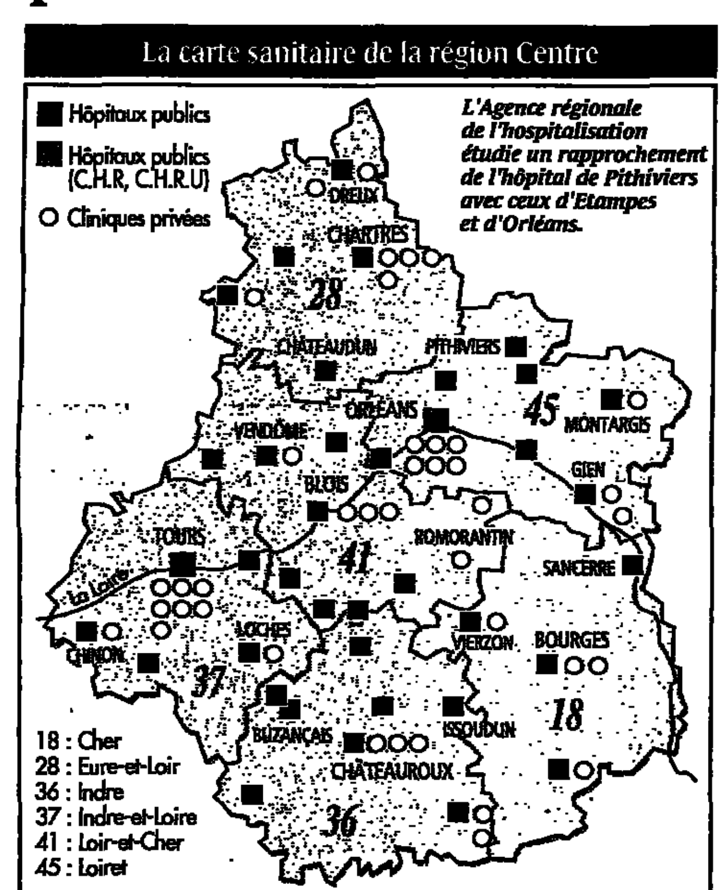
L'ordonnance du 24 avril 1996 sur la réforme hospitalière est venue ajouter sa pierre à l'édifice en créant les *« agences régionales de l'hospitalisation »* (ARH), chargées de répartir les dotations budgétaires entre les établissements de soins (hôpitaux, cliniques) et de gérer la restructuration du tissu hospitalier.

Des conflits ont jalonné l'histoire mouvementée de cette refonte en profondeur du système hospitalier. L'hôpital étant bien souvent, dans les petites villes, le premier employeur, les élus et leurs administrés se sont, à de nombreuses reprises, mobilisés contre les fermetures annoncées. En avril 1995, la mobilisation contre la fermeture de la maternité de La Mure (Isère) – quatre cents élus avaient alors remis leur démission au préfet – a fortement marqué les esprits.

CONTEXTE TENDU

Les mésaventures de l'hôpital de Pithiviers sont à replacer dans ce contexte tendu. Depuis des années, les pouvoirs publics tentent de faire comprendre aux usagers de la santé que la fermeture d'un service ou d'un établissement de proximité ne s'effectue pas, bien au contraire, au détriment de la qualité des soins. Des seuils en deçà desquels l'activité d'un service peut devenir dangereuse ont été établis.

Bernard Marrot, directeur de l'ARH du Centre, nous confiait récemment que l'Agence s'était donné une année pour préparer *« une nouvelle carte sanitaire et un nouveau SROS »*, le premier datant de 1994. *« Des discussions sont en cours »* pour étudier les possibilités de coopération entre l'hôpital de Pithiviers et ceux d'Etampes et d'Orléans, nous précisait-il.



L'inventaire des établissements de soins de la région effectué par l'ARH a fait apparaître un certain nombre de lits ou places excédentaires. Au 1er avril, dans le Cher, quarante-sept lits ou places en chirurgie et quarante-trois en gynécologie-obstétrique ont ainsi été jugés surnuméraires par rapport aux besoins. En Eure-et-Loir, cent treize lits ou places de chirurgie et trente-deux en gynécologie-obstétrique sont apparus *« en trop »*. Trente-sept lits ou places de chirurgie se sont révélés inutiles dans l'Indre, quarante-neuf dans l'Indre-et-Loire, cinquante-deux dans le Loir-et-Cher (ainsi que cinquante lits en médecine), quatre-vingt-quatorze dans le Loiret (quinze en gynécologie-obstétrique). Certains manques ont également été constatés, notamment un déficit de huit lits de médecine dans le Loiret.

PROBLÈME DE RECRUTEMENT

« La maternité de Pithiviers fonctionnait très bien, avec environ cinq cents accouchements par an, ajoutait M. Marrot, *mais il était impossible de la maintenir sans un deuxième anesthésiste. »* Le nombre de lits de cette maternité, qui eut son heure de gloire il y a quelques années, a été ramené de dix-neuf à quinze. Le décès d'une jeune patiente, le 4 juillet, et la décision de fermer le bloc opératoire et la maternité qui s'en était suivie (*Le Monde* du 10 juillet), renvoyait, selon Bernard Marrot, à *« un problème national, celui du recrutement des anesthésistes-réanimateurs. Même les hôpitaux publics des grands centres urbains ont du mal à en trouver ! »* S'il juge l'exemple de Pithiviers *« un peu caricatural, avec des problèmes humains et un désordre extraordinaire »*, M. Marrot admet qu'il y a dans la région *« au moins sept ou huit petits établissements qui sont en permanence sur la corde raide »*.

Récemment, le directeur de l'ARH visitait une maternité pratiquant cent cinquante accouchements par an, un chiffre bien inférieur au seuil du « plan périnatalité » mis en place au début de 1994, qui prévoyait la fermeture progressive des maternités où l'on pratique moins de trois cents accouchements par an. *« Nous étudions différentes solutions, notamment avec le privé, mais les négociations sont très dures*, nous expliquait M. Marrot. *J'essaie de préparer les esprits du mieux que je peux. »*

Laurence Folléa

Les cours de la viande bovine ont regagné une partie du terrain perdu lors de la crise de la « vache folle »

CE N'EST certes pas l'euphorie, mais on peut cependant parler d'une certaine embellie. Les cours de la viande bovine se tiennent bien et les éleveurs du Massif Central ou du Morvan écoulent à des prix relativement corrects leurs taurillons, génisses et vaches de réforme. Selon l'Ofival (Office interprofessionnel des viandes et de l'aviculture), le prix moyen pondéré des gros bovins de boucherie avait atteint, fin juillet, 10,20 francs le kilo vif, soit le niveau de 1995 à la même période, au lieu de 8,40 l'an dernier, lors de la crise de la « vache folle ». Le mâle charolais maigre de 6-12 mois – un animal considéré comme un produit de choix – a même bénéficié d'une cotation supérieure à celle d'il y a deux ans. Par rapport à juillet 1996, le gain est de 4,5 francs le kilo : 15,5 francs contre 11. Les éleveurs et maquignons réalistes reconnaissent que cette « résistance » du marché français – qui ne se retrouve ni en Allemagne ni aux Pays-Bas – est *« appréciable »*, alors que les pessimistes ou les grincheux notent qu'on est encore loin du niveau de 1993 : 17,5 francs environ.

« C'est vrai, le marché est meilleur, dit Michel Teyssedou, président de la chambre d'agriculture du Cantal. *Les achats publics très importants d'intervention effectués l'an dernier par les services de la Commission européenne et l'abattage avec prime des petits veaux ont permis de désencombrer le marché et de limiter les volumes offerts. »* Quant à la consommation de viande de bœuf, alors qu'on était, fin 1996, sur une pente de −12 à −5 %, *« le recul semble s'être stabilisé à −5 % par rapport au début de la crise de la "vache folle" en mars 1996 »*, estime-t-on à la Fédération nationale bovine (FNB). On ajoute que le quasi-tarissement des exportations britanniques, ainsi que la reprise des achats par les importateurs italiens, voire espagnols, qui sont friands d'animaux maigres pour les engraisser chez eux, ont redonné un certain coup de fouet à la filière. Enfin, la réouverture de pays tiers, clients traditionnels, comme l'Egypte, le Liban, l'Iran, la Russie ou la Turquie, entretient un certain optimisme chez les grandes entreprises de négoce, d'autant que l'Europe maintient ses aides aux exportations et n'envisage pas, pour le moment, de déstocker la viande qu'elle a dans ses entrepôts frigorifiques.

« Les professionnels ont fait depuis un an un gros effort d'organisation pour essayer de livrer aux grandes surfaces régulièrement sur toute l'année, y compris à contre-saison, les catégories de viande demandées et pour imposer l'identification des animaux à travers le logo Viande bovine française, explique Jean-Pierre Fleury, vice-président de la FNB et éleveur dans le Morvan. *C'est mieux, mais ce n'est pas le Pérou. Il faut savoir que le coût de revient d'un taurillon tourne autour de 17 francs, ça ne fait donc pas beaucoup de marge. »*

Et demain ? La campagne des broutards, ces petits bovins à viande produits dans les zones d'élevage extensif et nourris à l'herbe, vendus à 8-10 mois, ne va réellement commencer que fin août. Que vont faire les engraisseurs italiens ? Le niveau de la lire, plutôt ferme, est de bon augure. Mais les acheteurs de la plaine du Pô ne vont-ils pas être tentés de se tourner vers les expéditeurs des pays de l'Est où existent de fortes disponibilités de jeunes animaux vivants ?

Les professionnels aiguisent en tout cas déjà leurs armes pour, à la rentrée, dire toute leur opposition aux propositions de réforme de la politique agricole commune présentées récemment. *« Si l'on veut assassiner l'élevage bovin pour la viande et condamner le Massif Central, il n'y a qu'à appliquer à la lettre ces propositions*, s'insurge Michel Teyssedou. *Il n'y a aucune mesure spécifique pour aider l'élevage à l'herbe. Tout est fait pour faciliter l'industrialisation de la production. »* Côtés aides publiques, les agriculteurs ne se font pas d'illusions : les primes substantielles et exceptionnelles versées en 1996 pour cause de « vache folle » ne seront évidemment pas renouvelées cette année.

François Grosrichard

L'encéphalopathie spongiforme bovine pourrait être d'origine africaine

PLUS DE DIX ANS après son émergence sur le sol britannique, l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la « vache folle », garde la quasi-totalité de ses mystères. Les premiers d'entre eux portent sur son origine et les véritables raisons de sa diffusion brutale et massive dans les années 80 au sein du cheptel bovin d'outre-Manche. Il était jusqu'à présent tenu pour hautement vraisemblable que la maladie de la « vache folle » était la conséquence épidémique directe d'une modification des processus industriels de fabrication des farines provenant de l'incinération des cadavres et des déchets des animaux d'élevage. Le doute subsiste toutefois quant à la nature des espèces animales impliquées.

L'ESB résulte-t-elle de la transmission aux bovins d'une maladie neurodégénérative frappant les ovins britanniques (tremblante du mouton ou scrapie) ? Correspond-elle, au contraire, à l'émergence et à la diffusion spectaculaire d'une maladie bovine jusqu'alors rare et, à ce titre, non perçue comme une entité pathologique spécifique ?

On développe aujourd'hui à Londres une nouvelle hypothèse, fondée sur quelques données économiques et scientifiques. Cette hypothèse trouve son origine dans une réponse écrite communiquée le jeudi 31 juillet par le gouvernement de Tony Blair au Parlement britannique. Ce document, rapporte *The Independent*, montre que, de 1970 à 1980, la Grande-Bretagne a importé des milliers de tonnes de farines animales de viande et d'os provenant de diverses origines, au premier rang desquelles différents pays du sud-ouest africain, dont le Botswana. Certains de ces pays ont une filière bovine d'une importance non négligeable. Il est par ailleurs scientifiquement établi que différentes espèces d'animaux sauvages (guépard, nyala, koudou) vivant en Afrique peuvent être, spontanément ou non, atteintes de maladies voisines de l'ESB.

Tous ces éléments permettent actuellement, à Londres, de dessiner un nouveau scénario très favorable aux intérêts britanniques. Loin d'être la très fâcheuse conséquence d'une faute majeure de l'administration sanitaire et vétérinaire du pays, la « vache folle » ne serait en définitive que l'apparition dans un pays européen d'une maladie d'origine africaine, au même titre que le sida ou que la fièvre hémorragique d'Ebola ou de Marburg.

« INCERTITUDES MÉDICALES »

D'ores et déjà, certains commentateurs, forts de cette hypothèse, estiment qu'il conviendrait de revenir sur les mesures de précautions sanitaires prises à l'égard des tissus potentiellement à risque (les abats notamment) d'origine ovine, qui doivent être dorénavant systématiquement détruits de manière à ne pas être introduits dans les chaînes alimentaires humaines – *via* les farines de viande et d'os animales.

Quel crédit convient-il d'apporter à ces propositions qui surviennent au lendemain de l'adoption par la Commission européenne de Bruxelles de mesures préventives concernants des tissus à risque ovins et bovins (*Le Monde* du 24 juillet) ? *« Compte tenu des incertitudes médicales et scientifiques existant dans ce domaine, on peut toujours avancer l'hypothèse d'une origine exotique parallèlement à celles d'une origine ovine ou bovine continentale*, a déclaré le docteur Dominique Dormont, président du Comité des experts français sur les maladies à prion. *On ne saurait pour autant remettre en question le fait que c'est bel et bien le recyclage et l'amplification de l'agent pathogène* via *les farines de viande et d'os qui sont à l'origine de l'épidémie britannique d'ESB. A ce titre, les mesures préventives quant à l'origine de ces farines et à leur mode de fabrication continuent à s'imposer. »*

Jean-Yves Nau

Le syndrome de Rackham le Rouge

7

L'ÎLE de Busuanga prolonge celle de Palawan, longue arête montagneuse posée en mer de Chine, à l'ouest des Philippines. Fin avril, la région est une étuve. Une barge métallique immobilisée non loin du récif de Lena Shoal, à quelque 20 milles de la côte, ressemble à un campement de nomades de la mer. Sur cette plaque de tôle surchauffée de 50 mètres sur 15, sont installées quelques baraques de chantier – climatisées – et tout un bric-à-brac à l'abri de toiles délavées : rangées de bouteilles d'oxygène, groupe électrogène, treuil métallique, tenues de plongée, matériel de cuisine. Un peu partout s'entassent des piles de cartons et des chapelets de bouteilles en plastique. Tout le centre de la barge est occupé par des bacs où baigne une vaisselle bigarrée, souvent en morceaux, parfois encroûtée de concrétions marines. Trois hommes torse nu, dégoulinant de sueur, étiquettent stoïquement les céramiques qui barbotent.

A côté d'eux, Franck Goddio crible une grande feuille de papier millimétré de signes cabalistiques. Le découvreur du *San-Diego*, célèbre galion espagnol, objet d'une exposition à la Grande Halle de La Villette en 1994, est ici pour une opération d'urgence : sous la barge gît, 50 mètres plus bas, une jonque chinoise du XVe siècle avec ses porcelaines. Pour explorer l'épave et récupérer sa précieuse cargaison, les dix plongeurs de l'équipe rassemblée par Goddio se succèdent au fond comme des métronomes.

L'aventure a commencé en février 1997. Un pêcheur philippin, José Mérano, chassait le mérou avec son équipement habituel : une arbalète sous-marine sommaire et, pour respirer, un simple tuyau coincé entre les dents, relié à une embarcation pourvue d'un compresseur. Ses yeux sont vaguement protégés par des lunettes à monture de bois et ses pieds chaussés de palmes rudimentaires. Pour descendre plus vite, il se leste d'une grosse pierre. Comme la plupart des pêcheurs philippins, Mérano ignore, à ses risques et périls, les lois de la décompression. Le poisson est coriace, il plonge toujours. L'homme qui le suit voit un éclair luire dans l'eau sombre, près d'une sorte de tumulus de sable et de coraux. José tire sur la surface brillante et se retrouve avec une assiette de porcelaine entre les mains. Remonté à la surface, il tend sa trouvaille à l'un de ses compagnons venus comme lui de Marinduque, un petit port au sud de Manille. Les hommes qui naviguent à bord de *bancas*, ces pirogues à balanciers munies d'un petit moteur, sont très excités. Dans l'ancienne colonie espagnole, les épaves, uniformément baptisées « gallons », font rêver : toutes sont censées receler de l'or. Les pêcheurs replongent donc à la recherche du métal précieux.

Quelques jours plus tard, les gardes-côtes ont vent d'une « chasse au trésor ». L'Etat philippin, gardien de ce patrimoine sous-marin, n'a guère les moyens de le protéger réellement. Aussi est-il régulièrement dévasté. Le Musée national est néanmoins alerté. Une descente est faite dans le village des pêcheurs : on y trouve un stock de 500 pièces de porcelaine. Du coup, les marins indiquent où gît l'épave. Les responsables du musée lancent alors un appel à Franck Goddio, leur partenaire depuis une douzaine d'années. Le Français n'est pas aux Philippines mais son catamaran, le *Kaimiloa*, équipé d'une appareil de détection sous-marine sophistiqué, traîne justement à 50 kilomètres de là pour examiner des fonds susceptibles de receler une épave. Le voilier et son équipage, escorté d'un garde-côte, arrivent vite à Lena Shoal. Ils y découvrent une véritable flottille en flagrant délit de pillage. Sur l'un des bateaux, des hommes sont armés. La présence du garde-côte calme leur agressivité et permet aux plongeurs du *Kaimiloa* d'examiner l'épave. *« C'était un véritable désastre*, racontera l'un d'eux. *Sur 20 à 30 mètres carrés, le sol était jonché de tessons, le tumulus était en partie éventré. »*

Que s'est-il passé ? Un rapport de police détaille la chronologie des événements. La première exploration, juste après la découverte fortuite, a causé beaucoup de dégâts : tout ce qui était susceptible de contenir de l'or a été systématiquement brisé. Une petite cargaison de porcelaines a néanmoins été ramenée. Elle a fait des envieux. Une deuxième expédition a alors été organisée sous la conduite du major Lambert Peralta, chef de la police de Coron, un port de Busuanga.

UN bon millier de pièces de porcelaine remontées clandestinement ont été écoulées sur le marché de Manille. Là, un beau modèle s'y négocie (sous le manteau) autour de 20 000 pesos (environ 4 000 francs). Avec les moyens rudimentaires dont disposent les pêcheurs, le travail est difficile et surtout dangereux : au cours de la seconde expédition, un des hommes meurt noyé et deux autres restent paralysés à la suite d'accidents de décompression.

Franck Goddio se trouve donc face à une épave largement pillée. Le site n'est-il pas irrémédiablement saccagé ? Une exploration minutieuse indique qu'il doit encore rester pas mal de choses sous le tumulus. Très vite, le Français décide de monter la campagne de recherche. Car la saison des typhons commence à la mi-mai et les pillards, qui n'ont pas désarmé, sont aux aguets. Goddio bat le rappel des plongeurs avec qui il a travaillé sur le *San-Diego*, et convainc une grosse entreprise du Liechtenstein de financer les fouilles : environ 3 millions de francs sont nécessaires. Il faut ensuite trouver une barge, l'aménager, la remorquer au large de Busuanga, la fixer au fond par quatre ancres de 1 tonne chacune, organiser des navettes. Le 3 mars, les autorités délivrent le permis de fouilles assorti du classique contrat : au Musée de Manille, les pièces uniques, exceptionnelles ou historiques ; le reste est partagé par moitié entre l'institution et le chercheur. Le 15 mars, la barge est à pied d'œuvre. Goddio et son équipe ont huit semaines devant eux. Le 7 mai, le Français lèvera l'ancre, « *sauvetage* » accompli.

En dépit de l'apparent désordre qui règne sur la barge, le plan de travail est strict. L'épave a été soigneusement quadrillée par des filins métalliques. Chacun des plongeurs professionnels reste au fond durant 30 à 40 minutes, deux fois par jour. A chaque descente, il explore une bande de 20 à 30 centimètres de terrain. Le sable est évacué à l'aide de deux suceuses. Les pièces à remonter sont numérotées, placées dans des sacs de plastique puis hissées tous les soirs à bord. La position de chaque élément est reportée sur la carte millimétrée. Les objets sont alors immergés dans des bacs d'eau douce avant d'être sommairement décrits et répertoriés par les trois représentants du musée. Tous les dix jours, la cargaison triée, étiquetée, emballée, est évacuée vers Manille.

La pêche est bonne. Au total, près de 7 000 pièces sont récupérées, entières ou en morceaux. Les plus belles sont ces porcelaines bleu et blanc, de Jindezhen (province du Jiangxi), ornées d'un décor – parfois inédit comme ces éléphants volants – caractéristique du règne de l'empereur Hongzhe (1488-1505), de la dynastie Ming. Elles permettent de dater la jonque avec précision. Celle-ci – 18 mètres de long, dotée d'un double bordage soigné et d'une cale compartimentée de caissons étanches – a été construite pour la haute mer. Elle a dû partir de Chine du Sud avec son précieux chargement de porcelaine de luxe, mais aussi de vaisselle plus ordinaire de Dehua (Fujian) et d'admirables grès vert céladon : assiettes, plats, bols, coupes. Certaines pièces de cette production étaient visiblement fabriquées pour l'exportation, comme ces plumiers de porcelaine ou ces aiguières d'un modèle persan ou turc – que l'on retrouve en nombre au Musée Topkapi d'Istanbul. Il y avait également à bord des céramiques annamites et siamoises (Sawankhalok) ainsi que des défenses d'éléphant et, dans des jarres, quantité de perles de verre, du poivre des Moluques et des noix de bétel. Sans parler d'un stock très important de lingots de fer aujourd'hui dissous en une sorte de magma compact qui emprisonne irrémédiablement une partie de la cargaison. Une analyse plus fine de la jonque permettra peut-être de déterminer son port d'attache, sa destination et les causes de son naufrage.

Car les fins de l'archéologie sous-marine ne sont pas seulement de se livrer à une belle pêche au trésor, mais de rassembler des données historiques. Pour les professionnels purs et durs, les amateurs même éclairés sont toujours suspectés de se lancer dans de telles entreprises pour des raisons inavouables, donc commerciales. Qu'ils aient des alibis scientifiques ou non, ils sont pratiquement mis dans le même sac que les grands plongeurs-prédateurs basés en Floride ou au Cap. Franck Goddio, dont l'itinéraire est atypique et qui dispose de gros moyens financiers, est particulièrement visé.

Le Français avait onze ans en 1958, quand son grand-père, Eric de Bisshop, navigateur mythique, disparut corps et biens dans le Pacifique avec son radeau, le *Tahiti-Nui II*. Le souvenir de ce grand-père hors du commun pèsera lourd sur la carrière de Franck. Elle commence paisiblement sous le signe de la finance internationale, lui fait parcourir le monde et gagner beaucoup d'argent. *« En 1981*, confie-t-il aujourd'hui, *j'ai décidé, tout en gardant mon cabinet de consultant financier, de poser mon attaché-case pour me livrer à mes passions de toujours : la navigation et la recherche historique. Or l'archéologie sous-marine réunit ces deux disciplines. »*

On peut dire aussi, plus simplement, qu'il est saisi par le syndrome de Rackham le Rouge, cher à Tintin et au capitaine Haddock, et qu'il trouve plus excitant d'aller choisir sa vaisselle au fond des mers plutôt que de l'acheter chez Sotheby's. En 1983, il fait ses premières armes avec Jacques Dumas, un pionnier de la plongée sous-marine, en explorant l'*Orient*, navire-amiral de la flotte de Bonaparte, coulé devant Aboukir en Egypte. Comme Goddio a un grand sens pratique et beaucoup de moyens, il comprend vite que la détection des épaves commande absolument leur exploration. Il fait construire un catamaran de 21 mètres, le *Kaimiloa*, qu'il dote d'un équipement très sophistiqué – un magnétomètre à résonance nucléaire – mis au point par le CEA et dont il s'assure, à prix d'or, l'exclusivité civile.

RAZZIA SUR LES OBJETS D'ART

Avec de tels outils et le concours de rats de bibliothèque, dûment rémunérés pour dépouiller les monceaux d'archives maritimes où sont consignés les mouvements des bateaux, naufrages compris, le conseiller financier se lance dans l'aventure. Pas n'importe comment : *« En 1985*, explique Franck Goddio, *j'ai créé une association, l'Institut européen d'archéologie sous-marine (IEASM), dont le but est de rechercher des épaves, de donner aux Etats la part qui leur revient de droit et de conserver pour moi la part de l'inventeur – non pour la vendre mais pour la présenter au public. Je savais qu'au début il me faudrait financer seul ce programme et faire mes preuves, avant de trouver des mécènes. Je me suis donné cinq ans pour réaliser ce programme. »*

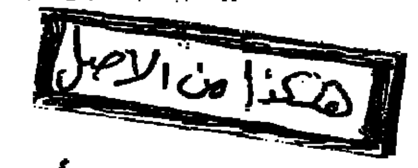
SON champ d'exploration privilégié est la mer de Chine, au large des Philippines. En 1985, il met la main sur un navire de la Compagnie des Indes anglaises, le *Royal-Captain*. Puis sur une jonque chinoise du XVIe siècle. L'année suivante, il trouve les restes du *Griffin*, navire anglais qui avait quitté Canton en 1760. Il explore ensuite plusieurs jonques avant de tomber, en 1991, sur un galion espagnol, le *San-Diego*. Un très gros morceau qui nécessite pour la première fois le recours à un mécène – la fondation Elf. En douze ans, Franck Goddio a douze épaves à son actif, et autant de cargaisons. Cette intense activité ne l'empêche pas d'entreprendre l'exploration du port d'Alexandrie pour y détecter des monuments engloutis. Ces résultats suscitent, on s'en doute, de nombreuses jalousies, surtout chez les archéologues d'Etat, dont les moyens sont mesurés. On l'accuse d'aller trop vite, de mal fouiller, de préférer les paillettes – les cargaisons monnayables ou médiatiques – à un vrai travail de fond, patient, qui demande des connaissances mieux maîtrisées et plus de modestie.

Autant d'accusations qui irritent Goddio : *« Chacune de mes fouilles a fait l'objet d'une publication scientifique, dix mois au plus tard après leur conclusion. Tous les archéologues professionnels ne peuvent en dire autant. Je ne manque jamais de m'entourer de spécialistes. Je n'ai jamais vendu un seul objet tiré de mes recherches. Ils ont toujours été présentés lors d'expositions publiques. J'en ai donné une partie à des institutions comme le Musée Guimet de Paris, le Musée naval de Madrid et bientôt au Musée de l'archéologie sous-marine qui doit s'ouvrir à Port-Louis, près de Lorient. Est-ce un mal si j'assouvis aussi une passion ? »*

Roland-Pierre Paringaux et Emmanuel de Roux

Dessin : Pierre Le Tan

PROCHAIN ARTICLE
Les âmes errantes de l'Altiplano



LE COURRIER DES LECTEURS

Sous le titre « Israël et le droit de critique », l'avis du médiateur, dans *Le Monde* daté 22-23 juin, répondait à un document établi par un lecteur de la région parisienne, Albert Naccache, qui dénonçait le *« parti pris »* de notre journal en faveur des Palestiniens. Nous donnions également la parole à notre correspondant à Jérusalem, qui affirmait son *« parti pris »* en faveur de *« la liberté, la paix et la justice »*. Ce débat a suscité de nombreuses lettres. Une partie de nos lecteurs approuve les critiques qui nous sont adressées, une autre partie rend hommage au travail de notre correspondant.

Dire toute la vérité

J'ai lu avec beaucoup d'attention votre article *« Israël et le droit de critique »*. Certains lecteurs en tireront sans doute l'impression que c'est la façon dont *Le Monde* critique Israël depuis la venue de Benyamin Nétanyahou au pouvoir qui est en cause. En ce qui me concerne, cela fait quarante ans que beaucoup d'articles de votre journal sur Israël me choquent. Et pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur mes positions, je précise que, si je devais voter en Israël, je voterais pour le Parti travailliste. Permettez-moi de citer seulement quelques exemples. Lorsque *Le Monde* écrit, il y a une dizaine d'années, à l'occasion d'un anniversaire du début de la guerre dite de six jours, *« Le 5 juin, à l'aube, Tsahal attaque »*, c'est parfaitement vrai. Mais qu'a dû penser le lecteur jeune, qui ignorait tout des semaines d'angoisse qui ont précédé ce jour, et au cours desquelles, dans certains milieux par nature bien informés, on envisageait avec sérénité la disparition d'Israël ?

Lorsque votre correspondant écrit que le Hezbollah lutte contre l'occupation par Israël du Sud-Liban, c'est tout à fait vrai aussi. Mais le lecteur non informé ignore que le Hezbollah lutte également, et surtout, contre l'existence même d'Israël. Cela ne veut pas dire qu'on n'a pas le droit de critiquer la politique israélienne. Je ne me suis jamais privé et je ne me prive pas de la critiquer, quel que soit le gouvernement. *Mais il* faut qu'une critique soit de bonne foi. A ce sujet, je rappelle que, dans tous les domaines, *une des formes les plus efficaces* de la mauvaise foi consiste à mentir en disant la vérité, rien *que la vérité, mais pas toute la* vérité.

Joseph Klatzmann,
Paris

Sérieux et honnête

La réponse du *Monde* à M. Albert Naccache, qui l'accuse de partialité à l'égard d'Israël, est très courtoise et... somme toute assez complaisante à l'égard d'un Etat qui refuse en permanence de se plier aux obligations du droit international, qui dit rechercher la paix, mais une paix dans laquelle l'autre est enfermé dans des enclaves non reliées entre elles, véritables ghettos qui sont autant de pépinières de révoltes et de violences... Comment ne pas s'indigner qu'encore une fois l'on assimile toute critique de la politique d'Israël à de l'antisémitisme, alors qu'à l'intérieur même de l'Etat hébreu ces critiques sont couramment formulées et que le courant dit des « nouveaux historiens » remet même en cause l'idéologie du sionisme. Patrice Claude est un journaliste sérieux et honnête, qui informe les lecteurs du *Monde* de la réalité du terrain, *celle de l'occupation* et de la colonisation d'un peuple par un autre.

Annie Clauzet,
Talence (Gironde)

Je préfère l'objectivité

Patrice Claude revendique un *« parti pris »* et votre journal parle de la difficulté d'*« une parfaite objectivité »*. Tout est là. Les communistes parlent d'*« une vérité de classe »*. Je préfère la *« vérité »* tout court, c'est-à-dire l'objectivité. Seule la vérité est vraiment *« révolutionnaire »*. La *« vérité de classe »* de l'URSS a mené à son effondrement. Certes, Patrice Claude situe son « parti pris » dans le choix de *« la liberté, la paix et la justice »*. Il est *« pour la démocratie et contre l'arbitraire »*. Cela l'honore. Mais en prend-il le chemin ? En choisissant l'OLP contre Israël, défend-il vraiment les valeurs qu'il affiche ? (...) Est-ce choisir la « paix » que de soutenir la revendication par l'OLP d'une partie de Jérusalem ? Choisir la « justice », est-ce compatible avec la défense d'une politique visant à supprimer Israël, deux mille ans après que les juifs en ont été chassés, avec tout ce qu'ils endurèrent de souffrances, de malheurs, le dernier en date étant l'Holocauste ?

Jacques Attal,
Malakoff (Hauts-de-Seine)

L'éthique du journaliste

Il est malheureusement exact – réalité incontournable – que votre journal est systématiquement *anti-israélien et pro-palestinien*, comme il était, à une époque pas si lointaine et bien avant l'arrivée au pouvoir de M. Nétanyahou, pro-arabe et anti-israélien. J'ai pu constater comme nombre de vos lecteurs que vos informations sur Israël sont souvent tendancieuses et que certains de vos titres relatifs aux événements du Proche-Orient frôlent la désinformation.

Vous reconnaissez vous-mêmes que, sans doute, le « parti pris » apparaît dans les articles d'information, et en particulier dans les dépêches de votre correspondant à Jérusalem, en ajoutant que le journaliste ne saurait prétendre à une parfaite objectivité. J'avoue être extrêmement surpris par une telle déclaration qui remet en cause les fondements mêmes de votre journal, dont je suis lecteur depuis de nombreuses années. Je considère au contraire que l'éthique d'un journaliste est liée à l'obligation d'une totale objectivité. Un journaliste digne de ce nom ne doit-il pas veiller justement à ne pas confondre sa mission d'information avec ses sentiments personnels ?

Roger Pinto,
Livry-Gargan
(Seine-Saint-Denis)

Une information équilibrée

J'ai lu avec intérêt votre réponse, sous le titre « Israël et le droit de critique », à M. Albert Naccache. L'analyse et la conclusion de ce dernier ne me surprennent pas, tant il est vrai que, pour la grande majorité des Israéliens et de leurs coreligionnaires français, tout ce qui n'est pas à la louange d'Israël est jugé anti-israélien et antisémite. Le fanatisme est antinomique de l'objectivité invoquée par M. Naccache, qui pousse l'aveuglement jusqu'à contester que l'on nomme « colons » les habitants des « colonies ». Mariée à un Français, et vivant en France depuis cinquante et un ans, je suis libanaise, d'une famille originaire de Palestine, plus précisément de Jérusalem. Par elle, je connais d'expérience le traitement inique infligé par Israël aux Palestiniens, ces Palestiniens dépossédés hier de leur pays et honteusement opprimés aujourd'hui. J'apprécie donc fort que, seul – ou presque – dans la presse française, *Le Monde* donne, sur la question israélo-palestinienne, une information fréquente, *substantielle*, sérieuse et, n'en déplaise à M. Naccache, honnête et équilibrée.

Aïda Périssé
Cesson-Sévigné
(Ille-et-Vilaine)

Des occupants dangereux

Le débat reste ouvert, dites-vous, sur Israël et le droit de critique. D'abord, *je* reconnais que je partage entièrement le « parti pris » de Patrice Claude, journaliste et résidant à Israël depuis six ans. J'ai simplement une question à poser au sujet des colonies de peuplement en territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza : le droit international n'interdit-il pas ces colonies ? Ne sont-elles pas illégales depuis le début de l'occupation israélienne ? Ces colons, armés juqu'aux dents, sont des occupants dangereux et provocants pour ceux qui partagent la même terre, les Palestiniens, ces gens qui ne viennent pas de l'extérieur comme beaucoup de colons.

Yves Lamarque,
Fondettes (Indre-et-Loire)

Une telle myopie

Patrice Claude répond aux accusations lui reprochant d'être systématiquement anti-israélien dans ses reportages en déclarant son parti pris *« pour la liberté, la paix, la justice »*. Une réponse parfaitement contradictoire avec son attitude. *Comment se fait-il en effet* que, depuis des années, ces valeurs ne se trouvent pour lui que dans le camp palestinien ? Comment se fait-il qu'il dénonce sans cesse les blessés, les morts, les prisonniers palestiniens, sans parler des agressions subies du côté israélien ? Comment se fait-il qu'il pointe le doigt sur les entorses israéliennes au processus de paix sans jamais mettre l'accent sur l'hostilité arabe qui pèse sur Israël depuis sa création, en 1948 – une succession de guerres, les Scud irakiens, les menaces de la Syrie surarmée et occupant le Liban, les commandos de hezbollahs iraniens installés dans le Sud-Liban et bombardant Israël, etc. ?

Comment se fait-il que cet homme intelligent n'ait pas encore compris que le peuple palestinien est d'abord l'otage de certains leaders arabes ? Comment se fait-il qu'il brandisse en permanence le droit à cette terre des Palestiniens en oubliant qu'il s'agit aussi pour les juifs d'un héritage sacré qui leur a été confié ? Comment se fait-il qu'un correspondant du *Monde* sur ce point ultra-chaud de la planète affiche une telle myopie, se contente d'un parti pris aussi têtu, adopte une vision des choses aussi primaire, concernant des problèmes d'une telle complexité ?

Gisèle Clain
et Bernard Fauvarque,
Verrières-le-Buisson
(Essonne)

Déception et amertume

Je vous remercie de nous permettre de vous exprimer notre profonde déception et notre amertume quant à l'attitude du journal *Le Monde* à l'égard du conflit moyen-oriental. Il faut d'abord rappeler que ce parti pris anti-israélien date de la guerre de six jours, et donc de bien avant le processus de paix de 1993. (...) M. Nétanyahou, avec ses maladresses, est un bon prétexte pour tous ceux qui, à travers sa personne, veulent diaboliser Israël. Avant les accords d'Oslo, l'antisémitisme avait bien souvent pris le visage de l'antisionisme. Aujourd'hui, être anti-Nétanyahou est bien souvent une façon commode d'être anti-israélien.

Maurice Pinto,
Livry-Gargan
(Seine-Saint-Denis)

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Un « nouvel » Iran ?

QUE peut-on attendre de l'installation au pouvoir, à Téhéran, d'un président dit *« réformateur »* ? Méfiance : le royaume de l'ancienne Perse favorise toujours les illusions. *A priori*, l'investiture, lundi 4 août, de Mohamad Khatami n'a qu'une très maigre chance de briser la glace entre l'Union européenne et l'Iran. Les nouvelles autorités de la République islamique refusent toujours que l'ambassadeur allemand regagne son poste à Téhéran. Un tribunal de Berlin avait accusé le plus haut sommet de l'Etat iranien d'avoir commandité le meurtre d'opposants kurdes dans la même ville. Solidaires de Bonn, les quatorze autres membres de l'Union européenne n'entendent pas renvoyer non plus leurs ambassadeurs en poste.

Ils ont raison. Il n'y a pas de complaisance à avoir avec Téhéran sur un sujet aussi grave que le terrorisme.

Le problème avec l'Iran est *double*. *D'une part*, le régime iranien est est convaincu que Téhéran est le centre du monde *et que ce sont les autres*, les *« étrangers »*, qui ont tout à perdre de l'absence de dialogue avec lui. D'autre part, la politique étrangère est, en Iran, l'un des domaines de débat entre les factions qui se disputent le pouvoir. Ce qui se traduit, sur le sujet, par une permanente surenchère à l'extrémisme.

L'UE et les Etats-Unis réclament de Téhéran une claire condamnation du terrorisme, une attitude moins hostile au processus de paix israélo-arabe, le respect des droits de l'Homme et la renonciation à l'application de la *fatwa* de l'imam Khomeiny condamnant à mort pour blasphème l'écrivain britannique Salman Rushdie. Washington accuse en plus Téhéran de vouloir se doter de l'arme nucléaire.

M. Khatami peut-il faire bouger les choses ? La réponse est d'autant moins évidente que le proche entourage du nouveau président est composé d'anciens de la gauche islamique, dont le passé, quasi-xénophobe, n'incite guère à l'optimisme quant à l'évolution du régime en politique étrangère. On les dit assagis, mais le doute persiste.

La nouvelle équipe voudrait une politique d'ouverture progressive sur le monde extérieur, selon des cercles concentriques dont l'Europe ne serait que le troisième et *les Etats-Unis le* dernier. Son premier souci serait de régler les contentieux avec les pays du Golfe et l'Irak et de renforcer les liens avec d'autres pays limitrophes: la Turquie et *les républiques d'Asie centale*. Le deuxième « cercle » inclurait les autres pays du Proche-Orient – *mais alors quid* d'Israël ? – et l'Asie. A tout le moins cela représente un désir de briser l'isolement de l'Iran.

Les priorités de M. Khatami seront en réalité et dans une première étape d'ordre intérieur. Toute évolution du régime sur les droits de l'homme et vers l'Etat de droit ne pourra néanmoins qu'aider les Occidentaux à définir une attitude plus positive à son égard.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde* Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, *Le Monde* Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Le retour à la case départ de l'Asie du Sud-Est

Suite de la première page

A Djakarta, autre mégapole, l'enrichissement rapide a créé des inégalités criantes de revenus. Ailleurs, au Cambodge, au Vietnam ou à Bornéo, des coupes de bois intempestives menacent les équilibres écologique et climatique.

Deuxième constat : la richesse, plus apparente que bien sentie, et le recours abusif au crédit ne signifient pas qu'une culture de consommation se soit enracinée dans des sociétés où les vraies fortunes se concentrent encore dans les mains de minorités très réduites.

Si l'émergence de classes moyennes urbaines est un fait indéniable, elle ne suffit pas à créer le champ d'une consommation de masse de type occidental, donc capable de relayer un développement fondé sur les performances et d'écarter *les symptômes inquiétants* d'une surcapacité de production. Le produit intérieur brut (PIB) *total de l'Asie du Sud-Est*, qui compte un demi-milliard d'habitants, n'est encore que l'équivalent de la moitié de celui de la France. La région est beaucoup plus un marché, désormais *volatile, de grands travaux* que de consommateurs.

En outre, ce sont les quelque vingt millions de Chinois d'Asie du Sud-Est, entreprenants et à la fibre commerciale, qui ont entraîné sur le chemin de la croissance rapide des sociétés au rythme de vie plus indolent. Ce sont leurs premiers conglomérats familiaux qui réinvestissent depuis quelques années une partie de leurs bénéfices en Chine continentale, en raison d'une familiarité avec l'environnement local et de l'espoir de profits plus élevés.

CONSÉQUENCES SOCIALES

Si personne n'est indifférent à l'accès rapide à des biens matériels, peut-être les Chinois ont-ils un peu trop tiré sur la corde. Dans des sociétés tropicales habituées à vivre à l'ombre rassurante de leurs pagodes ou de leurs mosquées, la frénésie d'enrichissement s'est accompagnée, ces dernières années, d'un malaise diffus.

Quoi qu'il en soit, la phase que traversent les économies émergentes asiatiques ne peut se résumer à une crise financière. L'enjeu est beaucoup plus vaste. Les effets politiques sont déjà sensibles en Thaïlande, où la gestion du gouvernement est très critiquée.

Les conséquences sociales de ce retour à la case départ sont d'autant plus difficiles à prévoir qu'on ignore encore de quelle façon et dans quels délais la crise monétaire et financière sera jugulée. Mais il est probable qu'elles seront des plus sévères.

Jean-Claude Pomonti

A propos de Calvin

par Emmanuel Le Roy Ladurie

J'AI souligné depuis longtemps le rôle de la présence réelle (ou de l'absence) du Christ dans l'eucharistie à propos de l'aspect polémique anticatholique de la doctrine protestante, notamment calviniste, en France – et ailleurs –, à propos aussi de la guerre idéologique franco-française qui s'en est suivie pendant des siècles, guerre qui n'est même pas tout à fait terminée. *Et cela, n'en déplaise* à Manuel de Diéguez (*Le Monde* du 29 juillet), avec lequel je suis donc paradoxalement d'accord sur ce point.

Voyez à ce sujet mon *Etat royal* (Hachette), notamment sur le colloque de Poissy, où je m'exprime en termes exactement semblables à ceux de M. de Diéguez ; et voyez accessoirement mon *Ancien Régime*, mon *Platter*, mes *Paysans de Languedoc* aux chapitres « Protestants », etc. Je n'insisterai pas ensuite sur l'erreur véritablement grossière de M. de Diéguez, qui confond Catherine de Médicis avec Marie de Médicis...

Sur le caractère central – que j'avais souligné aussi, et que je maintiens, en dépit de l'avis divergent de M. de Diéguez – de la prédestination dans la théologie de Calvin, il suffit de se reporter au grand livre de Jaroslav Pelikan, *La Tradition chrétienne* (PUF). M. de Diéguez connaît sûrement cet ouvrage.

M. de Diéguez m'accuse ensuite de lui avoir « emprunté », sans le nommer, certaines de ses idées sur la comparaison entre l'Eglise catholique et le communisme, idées qu'il a publiées dans des articles de *Commentaire* et des *Temps modernes* de 1995 et 1996. Cette comparaison est parfaitement triviale depuis belle lurette. Jusqu'à ma *lecture du Monde, j'ignorais tout* de l'existence de ses textes. Je suis donc coupable de n'avoir pas lu M. de Diéguez, et d'avoir eu, tout à fait indépendamment de lui, des idées, semble-t-il, parallèles aux siennes. Mais, après tout, M. de Diéguez n'a manifestement pas lu, lui non plus, mon *Etat royal*. Nous sommes donc quittes.

M. de Diéguez nous rappelle doctement, au début de son texte, que Calvin est protestant et que Port-Royal (janséniste) est catholique. C'est très exactement ce que *j'avais* dit, comme étant une évidence, dans ma réponse à M. Lourau (*Le Monde* du 12 juillet 1997). Cette différence, qui est majeure en effet, n'empêche pas qu'existe une filiation, en particulier augustinienne, depuis le protestantisme du XVI[e] siècle jusqu'au jansénisme du XVII[e] ; filiation dont les doctrines de la grâce et de la prédestination fournissent en effet d'éclatants exemples.

***Emmanuel Le Roy Ladurie** est historien.*

Il y a 50 ans, dans Le Monde

Un heureux événement social

L'ACCORD du Palais-Royal, quelles que puissent être ses conséquences économiques immédiates, doit être salué comme un heureux événement social. Les représentants des organisations ouvrières et patronales s'étaient *déjà rencontrés souvent dans des* commissions et conférences officielles. Mais, pour la première fois depuis la guerre, la centrale patronale et la CGT ont pris l'initiative de se réunir pour essayer de régler en commun le problème des salaires.

Au lieu de se combattre ou de s'armer les uns contre les autres des foudres administratives, syndicats ouvriers et patronaux se reconnaissent mutuellement leur existence et leurs droits, discutent d'égal à égal de leurs intérêts et s'efforcent de les concilier. La CGT admet l'autorité du chef d'entreprise et le profit légitime. Après avoir été à l'envers pendant des années, les choses reprennent leur ordre naturel. Aux haines sociales va succéder, espérons-le, l'apaisement.

Rien que cet esprit nouveau devrait contribuer puissamment à *améliorer le travail et à acheminer* vers une solution satisfaisante le problème des salaires et des prix. A cet égard, le contenu de l'accord ne provoquera pas de surprise. Il fallait s'attendre à une hausse des salaires après celles qui ont été décidées par le gouvernement. Celle qui est proposée paraît raisonnable, surtout si on la compare à celles qui ont eu lieu chaque année depuis la Libération. L'amplitude des hausses décroît d'année en année. C'est le signe que nous nous rapprochons de l'équilibre.

Marcel Tardy
(3-4 août 1947.)

SERVICES Alors que l'hôtellerie de luxe connaît un regain d'intérêt dans la capitale, le tribunal de commerce de Paris a décidé le 1er août la continuation d'activité du groupe Royal Monceau. Propriété de l'homme d'affaires syrien Osmane Aïdi, cet ensemble hôtelier était en redressement judiciaire depuis avril 1996. ● EN DÉBUT DE SEMAINE, les prétendants à la reprise de tout ou partie du groupe étaient encore trois : Hilton, Hyatt et Accor. ● LES HÔTELS de prestige connaissent une nouvelle vogue à Paris. Les chaînes américaines Marriott et Hyatt en ont ouvert un (sur les Champs-Elysées) ou vont le faire (boulevard Malesherbes). ● LE PALMARÈS MONDIAL 1996 de l'hôtellerie de chaîne confirme la suprématie des groupes américains qui totalisent plus de 60 % de l'offre de chambres. ● LE DERNIER ÉTABLISSEMENT de luxe parisien à capitaux français est l'hôtel de Crillon, propriété de la famille Taittinger.

Le tribunal choisit la continuation pour le groupe hôtelier Royal Monceau

Les établissements de luxe connaissent une nouvelle vogue à Paris Marriot, a ouvert en juillet un établissement de prestige avenue des Champs-Elysées et Hyatt en ouvrira un en septembre, boulevard Malesherbes.

EN REDRESSEMENT judiciaire depuis avril 1996, le Groupe Royal Monceau restera dans sa quasi-totalité la propriété de l'homme d'affaires syrien Osmane Aïdi. Le tribunal de commerce de Paris a retenu, vendredi 1er août, une grande partie du plan de sauvetage présenté par son propriétaire. Un plan de continuation a été prononcé pour cinq hôtels du groupe : le Royal Monceau et l'Hôtel Vernet, à Paris, le Miramar Port-Crouesty, en Bretagne, l'Elysée Palace de Nice et la Société d'assistance hôtelière, résidence hôtellière 3 étoiles en région parisienne. L'Ours blanc, situé à l'Alpe-d'Huez a été mis en liquidation, mais Osmane Aïdi n'exclut pas de le reprendre en gestion.

Le tribunal a retenu l'offre d'Accor pour la reprise du fonds de commerce de l'hôtel Miramar, à Biarritz, pour 3,6 millions de francs. C'était le seul hôtel du groupe qui n'appartenait pas à l'homme d'affaires syrien mais à l'UIS, une filiale du GAN.

La décision du tribunal est, selon de nombreux observateurs proches du dossier, sans surprise. Pourtant, les candidats intéressés par la reprise d'un groupe au patrimoine prestigieux étaient nombreux. Parmi eux : Hilton, Hyatt associé à des personnes physiques dont les dirigeants de Chanel et d'Hermès, Accor, la CGIS (filiale de la Générale des eaux), Warwick et Rocco Forte, *intuitu personae*, qui, après avoir perdu le contrôle du groupe familial, tentaient ainsi un *come back* dans l'hôtellerie de luxe. En début de semaine, les prétendants à la reprise de tout ou partie du groupe étaient encore trois : Hilton, Hyatt et Accor.

Mais ils se faisaient peu d'illusions sur la décision du tribunal. Deux éléments étayaient leur conviction. D'une part, Osmane Aïdi a annoncé, lundi 28 juillet, avoir signé avec un pool bancaire (Crédit foncier, Crédit national, Paribas), un accord pour le rééchelonnement de sa dette.

D'autre part, ils estimaient que le tribunal de commerce choisirait la solution de la continuation, en vertu de l'article 93 alinéa 3 de la loi de 1994 sur les entreprises en difficulté. Celui-ci stipule que *« lorsque la cession porte sur des biens grevés d'un privilège spécial, d'un nantissement, ou d'une hypothèque, une quote-part du prix est affecté par le tribunal à chacun de ces biens pour la répartition du prix et l'exercice du droit de préférence (...). Toutefois, la charge des sûretés immobilières et mobilières spéciales garantissant le remboursement d'un crédit consenti à l'entreprise pour lui permettre le financement d'un bien sur lesquels portent ces sûretés est transmise au cessionnaire »*. En clair, explique un juriste, c'est le *« minimum légal attribué au créancier hypothèquaire et c'est un élément dont le repreneur doit nécessairement tenir compte lorsqu'il fait son offre de reprise »*.

Si les offres de reprise communément retenues pour le Royal Monceau varient entre 350 et 480 millions de francs et que les sûretés spéciales demandés par les banques au titre de l'article 93 alinéa 3 sont supérieures ou égales au prix proposé, cela rend mécaniquement impossible l'opération.

Selon les observateurs, les banques créancières ont soutenu le plan de continuation présenté par M. Aïdi, car une cession les aurait contraintes à afficher leurs engagements. Le passif du groupe Royal Monceau est supérieur à 3 milliards de francs, y compris le crédit-bail consenti par l'UIS sur l'hôtel Miramar de Biarritz pour un montant de 1,2 milliard de francs.

Pour son plan de continuation, le groupe Royal Monceau sera épaulé par le groupe allemand Kempinski (contrôlé par le thaïlandais Dusit Thani) avec lequel deux accords ont été passés. Un accord commercial permet au groupe allemand de proposer le Royal Monceau dans son catalogue. Le deuxième accord prévoit la création d'une société commune pour développer l'hôtellerie dans le bassin méditerranéen et au Moyen-Orient.

Les professionnels estiment que le plan de continuation de M. Aïdi est particulièrement optimiste. Une procédure d'appel reste toujours possible, notamment à l'initiative du parquet. Le ministère public a souligné, dans les attendus du jugement, que M. Aïdi n'apportait *« aucun fonds propre au soutien des plans qu'il présente, ce qui signifie que le risque financier repose uniquement sur les banques »* (qui ont déjà abandonné environ 250 millions de francs de créances). Le groupe Royal Monceau est qualifié *« d'opaque »* et les prévisions d'exploitation des prochaines années *« optimistes »*.

Ce jugement intervient alors que l'hôtellerie de luxe connaît un renouveau à Paris. Marriot a ouvert en juillet un établissement de prestige avenue des Champs-Elysées et Hyatt en ouvrira en septembre, boulevard Malesherbes. Le dernier hôtel de luxe parisien à capitaux français est l'hôtel de Crillon, propriété de la famille Taittinger.

François Bostnavaron

Les groupes américains confirment leur suprématie

TOUT VA BIEN pour l'hôtellerie de chaîne, surtout si elle est américaine ! Selon le classement mondial *effectué par MKG Conseil à paraître* dans sa revue *HTR tendances et marketing* datée du mois d'août, les 100 premiers groupes hôteliers ont accru leur offre de 7,1 % au cours de l'année 1996, totalisant aujourd'hui 3 472 086 chambres, réparties en 24 120 hôtels.

Premier constat : il y a peu de changements dans la hiérarchie mondiale des groupes hôteliers. Les dix premiers l'étaient déjà il y a un an, il y a simplement eu un échange de place entre Promus et Hilton Hotels, ce dernier étant passé de la septième à la huitième place. Deuxième constat : seuls deux groupes européens – Holiday Inn Worldwide, filiale du britan*nique Bass, et le français Accor* – sont présents dans le *Top Ten*, respectivement en deuxième et quatrième position. Le deuxième groupe français, Société du Louvre/Envergure, a perdu une place, passant du quinzième au seizième rang.

EN TÊTE DE PALMARÈS

Largement en tête du palmarès, avec ses 500.000 chambres à travers le monde, l'américain HFS a réalisé en 1996 un chiffre d'affaires de 799 millions de dollars (4,95 milliards de francs) et un bénéfice de 283 millions de dollars. Les dix premiers groupes, avec 17 085 hôtels et 2 216 923 chambres, repré*sentent 64 % de l'offre des 100 pre*miers groupes mondiaux. A lui seul, HFS représente 14,4 % de cette offre, Holiday Inn 11,1 %, Choice 9 % et Accor 8 %.

La suprématie américaine se constate non seulement au niveau des groupes – sur les 100 premiers *groupes mondiaux de plus de* 4 000 chambres, on trouve 32 américains, qui totalisent à eux seuls 60 % des chambres –, mais encore plus à l'échelle des chaînes. Les dix premières chaînes mondiales sont soit américaines, soit à capitaux étrangers, mais fortement implan*tées aux Etats-Unis, comme* Holiday Inn ou Motel 6, propriété du groupe Accor. Pour Georges Panayotis, de MKG Conseil, ce constat est *« révélateur de la mainmise des groupes américains sur l'industrie hôtelière, mais également de la maturité du marché américain, qui compte environ 70 % d'hôtels intégrés à enseignes »*.

Le tiercé de tête des nationalités est le même que fin 1995. Derrière les américains, la Grande-Bretagne et la France occupent respectivement les deuxième et troisième places. Les quatre premiers *groupes français* – Accor, Société du Louvre/Envergure, Hôtels et compagnie et Dysneyland Paris – totalisent 349 783 chambres. Accor représente à lui seul 79,8 % de l'offre.

F. Bn

Les dix premiers mondiaux

● **HFS** (Days Inns, Ramada, Super 8 Motel, Howard Johnson, Travelodge) Etats-Unis, 5 500 hôtels, 500 000 chambres.

● ***Holiday Inn Worlwide*** (Holiday Inn, Holiday Inn Express, Crown Plazza) Grande-Bretagne, 2 260 hôtels, 386 323 chambres.

● **Choice Hotels International** (Comfort, Quality, Econolodge, Sleep Hotel) Etats-Unis, 3 646 hôtels, 317 423 chambres.

● **Accor** (Novotel, Sofitel, Mercure, Motel 6, Formule 1, Ibis), France, 2 465 hôtels, 279 145 chambres

● **Marriot International** (Marriot Hotels, Courtyard, Residence Inn, Fairfield), Etats-Unis, 1 081 hôtels, 218 303 chambres.

● **ITT Sheraton** (Sheraton, Sheraton Inn, Sheraton Luxury Collection), Etats-Unis, 430 hôtels, 134 435 chambres.

● **Promus Corp.** (Hampton Inns, Embassy Suites, Homewood Suites), Etats-Unis, 848 hôtels, 110 268 chambres.

● **Hilton Hotels corp.** (Hilton Hotels), Etats-Unis, 247 hôtels, 101 174 chambres.

● **Carlson Hospitality Worldwide** (*Radisson Hotels*, Country Inns and Suites), Etats-Unis, 434 hôtels, 90 515 chambres.

● **Hyatt International** (Grand Hyatt, Park Hyatt), Etats-Unis, 174 hôtels, 79 332 chambres.

Maroquinerie : Vuitton trébuche, Lancel rebondit

PENDANT que Bernard Arnault, patron de LVMH, guerroie outre-Manche dans les alcools contre *Guinness et GrandMet, deux rivaux* d'un des fleurons de son groupe, le malletier Louis Vuitton, connaissent des fortunes diverses.

Le 24 juillet, Andrelux, fabricant d'articles de maroquinerie sous les marques Socco, Upla, Le Tanneur et Lorenzo, a été placé en redresse*ment judiciaire, avec une période* d'observation de six mois, par le tribunal de commerce de Paris. L'entreprise s'était déclarée en cessation de paiemnt le 4 juillet. Le 30 juillet, le maroquinier Lancel, qui a réalisé 700 millions de francs de chiffre d'affaires et 72 millions de bénéfice *net en 1996, a annoncé qu'il allait* être acheté pour 1,36 milliard de francs, par Vendôme Luxury Group. Ce groupe à capitaux anglo-sud-africains, basé à Genève, possède déjà Cartier, Dunhill et Montblanc. Deux événements qui intéressent Louis Vuitton au premier chef.

*Andrelux, qui emploie 477 sala*riés sur deux sites de production, dans l'Ain et en Corrèze, et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 300 millions de francs, est le dernier vestige de l'ancien groupe Orcofi. Celui-ci avait été constitué en 1989, avec l'appui de L'Oréal, par la famille Vuitton, emmenée par son patriarche, Henry Racamier – 85 ans aujourd'hui. Les descendants de Gaston Vuitton étaient alors sur le point de perdre complètement le contrôle de leur entreprise, intégrée à LVMH, au profit de Bernard Arnault. Ils rêvaient de revanche.

Mais, balayé par la crise de 1993, Orcofi a dû se séparer de tous les actifs acquis dans le luxe : la maison *de couture Lanvin, reprise par* L'Oréal, l'épicier-traiteur Hédiard ou l société de l'ancien mannequin vedette de Chanel, Inès de la Fressange. En janvier 1996, ce qui restait d'Orcofi tombait dans l'escarcelle de l'assureur AXA. A l'exception du maroquinier Andrelux, que les Vuit*ton ont gardé au sein de leur hol*ding Flavia, avec une tannerie de peaux de crocodile, Gordon-Choisy.

UN SÉRIEUX CONCURRENT

Mais les héritiers Vuitton n'ont apparemment pas montré le même *talent pour la gestion qu'*Henry Racamier, qui avait fait de Louis Vuitton, dans les années 70 et 80, le numéro un mondial du secteur, et qui sera écarté d'Orcofi par la famille en 1993. Andrelux a perdu, depuis son rachat par Orcofi, en 1991, 40 % de son chiffre d'affaires, et affiche aujourd'hui un passif de 210 millions de francs. Ses dirigeants, comme ceux de Flavia, n'ont pas souhaité répondre aux questions du *Monde*.

En cédant « à froid » Lancel au groupe Vendôme, les frères Jean et Edgard Zorbibe, repreneurs du maroquinier en 1976, veulent précisément éviter de connaître le sort de M. Racamier et des Vuitton. *« J'ai 67 ans et mon frère 71, il était temps de penser à assurer la pérennité de l'entreprise »*, commente Jean Zorbibe, auquel Vendôme a proposé de rester pour le moment à la tête de Lancel.

Les frères Zorbibe, alliés à Worms & Cie (qui cède aussi ses 20 % à Vendôme, pour 278 millions), ont *fait de Lancel, en vingt ans*, une marque aussi connue en France que Vuitton, selon une récente enquête de notoriété. Mais la société cherchait un deuxième souffle, notamment à l'international, où elle ne réalise encore que la moitié de son chiffre d'affaires (40 % hors d'Europe). *L'expérience acquise par le* groupe Vendôme avec Cartier, en Asie et aux Etats-Unis, devrait lui permettre de faire de Lancel un sérieux concurrent pour Louis Vuitton sur la scène mondiale.

Même si, avec un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs dans *la maroquinerie après cette acquisi*tion – soit 10 % de son CA global –, le groupe de Genève est encore loin de LVMH, dont le seul Vuitton génère 9 milliards de francs de chiffre d'affaires. *« Lancel, grâce à une image jeune et une clientèle plus large, renforcera les activités du groupe Vendôme dans le domaine des cuirs haut de gamme »*, expliquait Vendôme dans son communiqué.

Une image jeune et une clientèle plus large, c'est précisément l'objectif recherché par Louis Vuitton, qui vient d'embaucher un styliste américain, Marc Jacobs, pour créer une ligne de vêtements. Avec l'ambition d'imiter l'italo-américain Gucci, qui, sous l'influence de son styliste Tom Forde, se taille un beau succès dans les pays jeunes et à forte croissance.

Pascal Galinier

CARNET

DISPARITIONS

■ **BAO DAI**, ancien empereur d'Annam, est mort jeudi 31 juillet à l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans *(lire p. 3)*.

■ **SVIATOSLAV RICHTER**, pianiste russe, est mort vendredi 1er août d'une crise cardiaque dans sa datcha des environs de Moscou, à l'âge de quatre-vingt-deux ans *(lire p. 13)*.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Nora et Abdel **MAHMOUDI** sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille.

Inés,

à Paris, le 21 juillet 1997, à 9 heures.

– Pierre-André et Vanessa **NETTER** sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils.

Elie,

le 26 juillet 1997.

Décès

– Christophe et Christine,
Anne et Eric,
Daniel et Valérie,
Etienne et Anne,
Thomas,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Me Pierre BRÉCHIGNAC,
avocat au barreau de Paris,

survenu le 30 juillet 1997.

La cérémonie religieuse unira tous ceux qui l'aimaient, le lundi 4 août 1997, à 14 h 15, en l'église de Fontenay-lès-Briis (Essonne).

66, rue des Martyrs,
75009 Paris.

– Paris.

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean CASTAN,
médecin,
inspecteur honoraire
de la Santé publique,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
officier du Ouissam Alaouite,

dans sa quatre-vingt-quinzième année.

– Isaac Fernandez,
son époux,
Michel et Michèle Fernandez,
son fils et sa belle-fille,
Hélène et Julien,
ses petits-enfants,
Madeleine Lataste,
sa sœur,
Les familles *Léger*, Troger, Lataste, Fernandez, Fernandez-Lobato, Valcarcel, Gaillat,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie Rosalie FERNANDEZ,
née LARTEIGT,

survenu le 31 juillet 1997.

Une cérémonie religieuse sera célébrée à la maison de retraite Jeanne-d'Albret, à Orthez, le lundi 4 août 1997, à 14 h 30.

L'inhumation aura lieu à Bayonne, dans l'intimité.

41, calle Republica Argentina,
Leon (Espagne).
162, résidence du Parc des Sports,
Bayonne.
11, rue Hippolyte-Maindron,
75014 Paris.

– M. et Mme Michel Kagamski,
ses enfants,
Irène et Marc,
Serge et Michèle,
ses petits-enfants,
Judith, Vladimir, Joachim, Elsa et Natacha,
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Frida KAGANSKY,
née ZLATOVEROFF,

survenu, à Paris, le 30 juillet 1997.

Ils y associent le souvenir de son époux,

M. Nochum KAGANSKY,

disparu le 22 novembre 1960.

Cet avis tient lieu de faire part.

68, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

– Mme Joseph Leegenhoek-Stéfani,
son épouse,
M. et Mme Marie-Thérèse Vincke,
M. et Mme Jacques Leegenhoek,
M. et Mme Michèle de Klopstein,
M. et Mme Isabelle Wade,
ses enfants,
Chantal, Françoise, Julien, Aude, June, Louis et Sébastien,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses belles-sœurs,
Ses beaux-frères,
Ses neveux, nièces et filleuls,
Et tous ses proches,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Joseph Oscar Victor Marie
LEEGENHOEK,
restaurateur et expert
en tableaux anciens,
spécialiste des écoles du Nord,
primus à l'Académie
des beaux-arts de Bruges,
palme d'or de la Couronne
de Belgique,
chevalier de l'ordre
du Saint-Sépulcre de Jérusalem,

survenu, le 30 juillet 1997, à Paris, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 4 août, à 11 heures, en l'église *Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e, suivie* de l'inhumation dans la sépulture de famille, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.
23, quai Voltaire,
75007 Paris.

Anniversaires de décès

– A ceux qui gardent le souvenir de

Claude-Pierre BLANCHE,

décédé à Mougins, le 4 août 1988,

une chaleureuse pensée est demandée.

Bernard CLÉMENT
2 août 1996.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée particulière pour lui en ce jour anniversaire.

– Une pensée pour

Pierre CHATIGNOUX,
journaliste,

décédé le 1er août 1996.

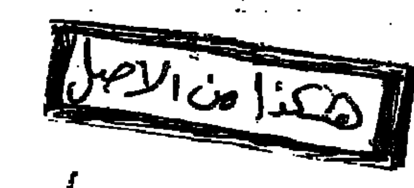
– **Yvette CONRY,**
4 août 1992.

« Tutto tace, eppur tutto al cor mi parla. »

– Il y a un an,

Françoise MAQUERLOT,
née OLIVIER.

Ton sourire ne nous a pas quittés.
De nos cœurs tu as fait ta demeure.

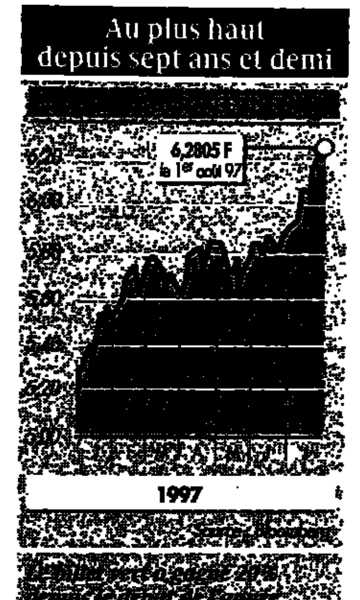


La faiblesse du mark pèse sur les taux européens

La monnaie allemande a continué à céder du terrain cette semaine, face au dollar, malgré les menaces de hausse des taux en Allemagne. L'écart de rendements entre l'Europe et les Etats-Unis s'est pour sa part nettement réduit

La semaine a été marquée par la poursuite de la hausse du dollar face aux devises européennes continentales. Le billet vert est monté jusqu'à 1,8627 mark et 6,2805 francs, ses cours les plus élevés depuis le mois de novembre 1989. Les opérateurs n'ont guère été impressionnés par les déclarations de plusieurs responsables de la Bundesbank qui ont brandi la menace d'une hausse des taux outre-Rhin si la faiblesse du mark venait à s'accentuer. Les marchés considèrent qu'un resserrement monétaire en Allemagne est politiquement très difficile. Dans un contexte de reprise économique fragile sur le Vieux Continent et de taux de chômage qui s'établissent à des niveaux records, un relèvement des prises en pension de la Bundesbank serait perçu comme une véritable provocation par les gouvernements européens.

MÊME l'annonce, vendredi 1er août, d'une baisse du taux de chômage aux Etats-Unis en juillet (*à 4,8 %, contre 5 % en juin*) n'a pas réussi à entamer durablement la solidité du marché obligataire américain. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans, qui constitue la référence outre-Atlantique, est resté stable cette semaine – les taux baissent quand le cours des titres s'apprécie –, se maintenant, d'un vendredi sur l'autre, à 6,45 % après avoir touché jeudi 6,32 %, son plus bas niveau depuis le mois de février 1996.



Avant la publication des statistiques de l'emploi, les emprunts américains avaient profité d'une série de bonnes nouvelles économiques et budgétaires. La première a été l'annonce lundi 28 juillet, par le Trésor, d'une forte révision à la baisse de ses besoins de financement au 4e trimestre de l'exercice fiscal, qui se termine le 30 septembre. Ils ne s'élèveront qu'à 10 milliards de dollars, contre 40 à 45 milliards initialement prévus. La hausse des recettes fiscales et le recul des dépenses expliquent cette diminution spectaculaire.

La deuxième a été l'accord historique conclu entre la Maison Blanche et le Congrès sur la programmation à long terme du budget. Le déficit budgétaire, déjà revenu de 290 milliards de dollars en 1992 à moins de 67 milliards de dollars en 1997, deviendrait nul en 2002. Le budget serait ensuite bénéficiaire entre 2003 et 2007, dégageant des excédents compris entre 5 et 34 milliards de dollars.

Cet engagement est favorable aux marchés obligataires dans la mesure où il signifie que les appels au marché du Trésor américain seront limités au cours des prochaines années. L'offre réduite d'emprunts devrait en théorie en augmenter la valeur. L'accord prouve aussi que la réduction des déficits publics n'est pas seulement une préoccupation européenne liée au traité de Maastricht (avec 1 % de déficit en 1997 et 1,2 % prévu en 1998, les Etats-Unis respecteraient d'ailleurs aisément le critère), mais une tendance mondiale.

Enfin, les investisseurs ont été rassurés par l'annonce d'un ralentissement de la croissance américaine au deuxième trimestre. Le produit intérieur brut n'a progressé que de 2,2 % en rythme annuel, après un gain de 4,9 % au cours des trois premiers mois de l'année. Cette baisse de régime, provoquée par un ralentissement des dépenses de consommation ainsi que par une réduction des stocks des entreprises, a apaisé les craintes inflationnistes.

MANŒUVRE D'INTIMIDATION

L'euphorie obligataire aux Etats-Unis ne devrait toutefois pas durer, selon la majorité des experts. *« La réaccélération de la croissance économique et la progression de l'inflation outre-Atlantique dans la seconde partie de l'année inciteront la Réserve fédérale américaine à resserrer sa politique monétaire »*, note-t-on à la banque Paribas. Il en résulterait une remontée du taux de l'emprunt américain à 30 ans jusqu'à 7,20 % en fin d'année. La fragilité du marché des obligations aux Etats-Unis se trouve accrue par sa dépendance à l'égard des capitaux non résidents. Les achats d'obligations du Trésor américain par les investisseurs étrangers s'élèvent actuellement à environ 210 milliards de dollars en rythme annuel, dont la moitié par les banques centrales étrangères.

Quoi qu'il en soit, les marchés obligataires européens n'ont pas réussi cette semaine à tirer profit de l'embellie américaine. Les taux d'intérêt à dix ans français sont légèrement remontés, de 5,45 % à 5,48 %. En conséquence, l'écart de taux entre les Etats-Unis et la France a continué à se réduire. Alors qu'il s'établissait à 1,2 % à la fin du mois d'avril, il est retombé à 0,65 %.

La mauvaise performance actuelle des marchés obligataires du Vieux Continent est à mettre en relation directe avec l'accès de faiblesse des devises européennes continentales vis-à-vis du dollar. Les investisseurs internationaux exigent une prime sur les obligations allemandes ou françaises pour compenser la baisse des monnaies dans lesquelles elles sont libellées. Le billet vert est monté, vendredi 1er août, jusqu'à 1,8627 mark et 6,2805 francs, ses cours les plus élevés depuis le mois de novembre 1989.

Les opérateurs sont restés indifférents aux menaces de hausse des taux formulées par la Bundesbank. *« La Bundesbank doit agir et agira très prudemment pour résoudre le dilemme entre une conjoncture faible et un mark faible »*, avait affirmé mercredi Hans-Jürgen Köbnick, membre du conseil, *« mais elle s'en tiendra clairement à son devoir de stabilité si les prix à l'importation continuent à augmenter. »* La Bundesbank pourrait surtout être tentée de déjouer les anticipations d'euro faible qui expliquent pour partie le récent plongeon du mark.

La banque centrale allemande a-t-elle l'intention de mettre ses menaces à exécution ou s'agit-il d'une simple manœuvre d'intimidation ? Les marchés privilégient la seconde hypothèse. Ils jugent politiquement très difficile un resserrement monétaire allemand dans le contexte actuel de reprise économique fragile sur le Vieux Continent, de taux de chômage records et de politiques budgétaires restrictives. Compte tenu du rôle directeur joué par la Bundesbank, un relèvement du niveau des prises en pension (REPO), fixé à 3 % depuis août 1996, entraînerait immanquablement des tensions monétaires dans l'ensemble de l'Europe et obligerait notamment la Banque de France à augmenter ses propres taux. Quelle serait la réaction du premier ministre, Lionel Jospin, face à ce coup de force des banquiers centraux ? Ses convictions européennes n'en seraient-elles pas ébranlées ? De l'évolution de la parité dollar/mark au cours des prochains jours dépend en partie l'avenir de l'Union monétaire.

Pierre-Antoine Delhommais

Irrégularité du sterling

La livre sterling a connu une semaine agitée, victime des incertitudes économiques et monétaires au Royaume-Uni. Après être tombée jusqu'à 10,04 francs et 2,99 marks mardi 29 juillet, elle s'est nettement redressée pour s'inscrire vendredi à 10,25 francs et 3,04 marks.

***« Une légère hausse des taux d'intérêt pourrait encore être nécessaire pour calmer l'économie et éviter une reprise de l'inflation »*, a déclaré vendredi le vice-gouverneur de la Banque d'Angleterre, Howard Davies. *« Une telle mesure ne se traduirait pas forcément par une nouvelle hausse de la livre, laquelle est davantage poussée par les doutes pesant sur la solidité de la future monnaie européenne »*, a-t-il ajouté.**

« Si le sterling continue de s'apprécier, comme en 1979 et 1980 »*, affirment pour leur part les experts de l'Institut national pour la recherche économique et sociale, *« il existe de fortes chances pour que les premières années de la révolution Blair soient marquées par la récession. »

Marché international des capitaux : harmonisation en Europe

LA PERSPECTIVE du grand marché des capitaux qui existera lorsque l'euro aura vu le jour est si précise qu'elle ne laisse plus guère de place aux particularismes nationaux en matière financière. Certes, il est difficile d'imaginer que les disparités de nature fiscale s'effacent bientôt, mais, sur bien d'autres plans, on voit mal comment pourront subsister des éléments qui favorisent ou, au contraire, désavantagent le placement des obligations d'un même emprunteur dans les différents pays de l'Union européenne. La tendance à l'harmonisation est trop forte.

C'est ainsi que les intermédiaires financiers se préoccupent beaucoup de la façon dont les autorités de surveillance bancaire attribuent aux emprunts des coefficients en fonction du risque qu'ils représentent. Ces coefficients vont de 0 % à 100 % et, pour les banques, sont d'une importance primordiale dans la mesure où ils se rapportent à leurs fonds propres. Pour une banque, détenir des obligations pondérées à un très haut niveau revient en quelque sorte à grignoter son capital. Il faut dire que les autres catégories d'investisseurs ne sont pas concernées directement, mais qu'elles peuvent l'être indirectement puisqu'un coefficient de 0 % confère un pourcentage extraordinaire à l'emprunteur qui en bénéficie. C'est en effet le niveau de pondération des emprunts des grands pays industrialisés et, sur ce point, toutes les autorités de surveillance s'accordent.

La situation se complique si les obligations ne sont pas immédiatement émises par un pays. On l'a bien vu à l'occasion du lancement, récemment, de plusieurs emprunts internationaux contractés par une société constituée à cet effet par une banque allemande, laquelle revendait, pour ainsi dire sous une autre forme, des fonds d'Etat italiens. La Deutsche Bank a commencé par lancer une première transaction en deutschemarks. L'autorité de surveillance de Berlin a attribué à cet emprunt un coefficient de 100 %, comme elle le fait d'habitude quand une transformation de ce genre a lieu. D'autres opérations ont suivi, construites de la même façon, dont une était libellée en francs français. L'attitude de la commission bancaire de Paris a été tout autre : elle lui a attribué une pondération de 0 % : d'un côté du Rhin, on se préoccupe de la forme ; de l'autre, du fond.

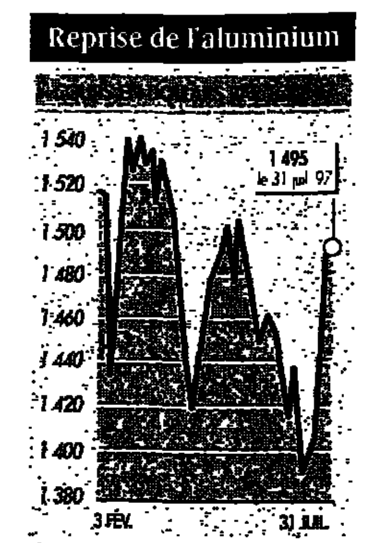
De nouvelles divergences sont apparues à l'occasion de l'émission, en francs français, de deux emprunts pour le compte de provinces canadiennes, la Colombie britannique et l'Ontario. Normalement, même si le coefficient de pondération d'un Etat central est de 0 %, celui des régions ou des provinces est au minimum de 20 %. Or, en France, officiellement, on leur donnait un coefficient de 0 % comme au Canada lui-même. De nombreux investisseurs et intermédiaires financiers l'ignoraient, et, lorsque ils l'ont appris, s'interrogeant sur le privilège accordé en France aux provinces canadiennes, ont espéré que les autorités bancaires des autres pays allaient assouplir leur position. Il n'en a rien été et, à Berlin en particulier, on a confirmé que le taux qui s'appliquait en Allemagne était bien de 20 %. La question était d'actualité (c'était à la fin du mois de juin), car beaucoup espéraient alors que le Québec allait contracter sous peu un grand emprunt public en deutschemarks.

Dans ces conditions, d'aucuns, troublés par ce manque apparent d'unité à l'échelle européenne, craignaient que de telles dissonances finissent par perturber le bon fonctionnement du futur marché commun des capitaux. Leur appréhension paraît vaine, car, au contraire, les autorités ne ménagent aucun effort pour faciliter la construction de l'Europe monétaire. Paris a révisé son jugement, et, comme dans les pays voisins, le coefficient de pondération des emprunts des provinces canadiennes est aujourd'hui de 20 % en France.

Il convient de préciser que, à part quelques Etats centraux, très rares sont les débiteurs qui bénéficient d'un coefficient de pondération zéro. C'est un privilège qui confère le caractère d'emprunteurs souverains. La Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) est dans ce cas en France et c'est un des éléments qui lui permettent de se situer au-dessus des autres établissements publics français.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES



LE BRUSQUE redressement des cours mondiaux de l'aluminium cacherait-il quelque chose ? En peu de mois, ils ont gagné beaucoup de terrain. Alors qu'en avril dernier le prix pour les livraisons à trois mois tournait négligemment autour des 1 580 dollars la tonne, il a terminé la séance du 31 juillet sur le marché londonien des métaux (LME) à 1 699 dollars (1 702 dollars au comptant). Les stocks baissent (654 375 tonnes le 20 juillet, 626 750 tonnes le 1er août), la demande des industriels reste forte. Et les fonds d'investissement se montrent très présents. Le producteur américain Alcoa a dénoncé les manipulations de la Barclays Metals, filiale de la Barclays Bank, qui puiserait dans les réserves du LME pour préparer un *squeeze* (un étranglement) du marché. A la Macquarie Bank of Australia, on parle même de stocks « cachés » de l'ordre de 500 000 tonnes. Si ces informations se révélaient exactes, le problème du contrôle et de la transparence du LME serait à nouveau posé.

Sur le marché du zinc, le feuilleton continue. Affichés à 1 571 dollars la tonne la semaine dernière, les prix sont redescendus à 1 554 dollars le 29 juillet, pour remonter à 1 640 le lendemain (1 450 dollars à terme). Ce différentiel entre le comptant et le terme est la preuve que le marché reste très tendu. A l'origine de ces mouvements : la position très délicate prise par les affineurs chinois. Ils ont vendu, sur le marché, pour septembre 250 000 tonnes de métal, soit l'équivalent des deux tiers du stock disponible du LME.

Cette position de vente à découvert a provoqué une vague d'achats spéculatifs sur le marché. Tous parient que les Chinois ne seront pas capables d'honorer leurs engagements dans trois mois et risquent de devoir reporter les ventes. Refusant tout accord avec le groupe suisse Glencore, qui contrôle une grosse partie des stocks de zinc, les Chinois campent sur leurs positions. Cette bagarre provoque un assèchement total du marché. Tous les spéculateurs sont à l'affût.

Carole Petit

La vigueur de l'économie américaine jette un froid sur les places boursières

TOKYO INDICE NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30
– 2,87%	+ 0,99%	+ 0,78%	+ 0,99%	+ 2,11%
19 804,38 points	8 194,04 points	3 049,44 points	4 899,30 points	4 408,79 points

LA SEMAINE semblait partie comme la précédente pour se conclure sur de nouvelles hausses spectaculaires de marchés boursiers euphoriques. Les places de Wall Street, Paris et Francfort s'étaient encore illustrées en battant, mercredi 30 et jeudi 31 juillet, de nouveaux records. Mais la publication, vendredi, de statistiques soulignant la vigueur de l'activité aux Etats-Unis et ravivant les craintes de surchauffe et de hausse de ses taux par la Réserve fédérale a limité l'enthousiasme. Le marché obligataire américain a lourdement chuté et le dollar a encore continué à s'apprécier, notamment face aux devises européennes.

Le bilan n'en reste pas moins encore très favorable pour les marchés d'actions puisqu'à l'exception, une nouvelle fois, de Tokyo (– 2,87 %) les autres grandes Bourses affichent toutes des progressions sur la semaine de 2,11 % à Francfort, 0,99 % à New York et Londres et 0,78 % à Paris. Francfort, étant déjà fermée au moment de l'annonce des chiffres américains, n'en a pas subi le contrecoup.

Londres, qui avait perdu 0,53 % la semaine précédente, s'est rattrapé. Mais la hausse de la livre inquiète de plus en plus les analystes et fait craindre un ralentissement sensible de la croissance et des performances des entreprises au cours des prochains mois. Un doute qui effleure à peine les boursiers américains face à la progression ininterrompue du billet vert.

Alan Blinder, l'ancien vice-président de la Réserve fédérale américaine (Fed), a pourtant fait part vendredi de sa *« préoccupation »* face aux niveaux atteints par les actions américaines, qui ne sont guère justifiés, selon lui, par les données fondamentales de l'économie des Etats-Unis. *« Je suis préoccupé par les prix actuels du marché*, a souligné M. Blinder dans un entretien publié vendredi par le quotidien japonais *Asahi Evening News. Ils reflètent une vue extrêmement optimiste de la croissance future des bénéfices. Je n'étais pas terriblement préoccupé par "l'exubérance irrationnelle des marchés" lorsque Alan Greenspan* [le président de la Fed] *a tiré l'alarme en décembre. Je le suis maintenant. Les prix sont maintenant beaucoup plus élevés et je ne vois rien dans les fondamentaux économiques qui ait à ce point changé au cours des six derniers mois »*, a ajouté M. Blinder.

NIVEAU HISTORIQUE A WALL STREET

Wall Street n'en a pas moins franchi mercredi, pour la première fois de son histoire, le niveau des 8 200 points de l'indice Dow Jones, à 8 254. Paris aussi a connu une semaine favorable, surtout après la hausse spectaculaire de plus de 5 % de la semaine précédente. Jeudi 31 juillet, le CAC 40 a même réussi à passer au-dessus de la barre des 3 100 points pour aller se nicher à 3 107,21 points environ une heure avant la clôture, profitant en cette fin de mois de l'expiration des contrats à terme et options sur indice.

Le volume des transactions est resté considérable à Paris, *a fortiori* pour une période de vacances. Au mois de juillet, les échanges ont dépassé 240 milliards de francs, proches du record établi en juin (245 milliards). Gérard Augustin-Normand, président de la société de gestion Richelieu Finance, s'inquiète de cette frénésie. *« Nulle part on ne prend le temps de souffler »*, relève-t-il.

La place de Londres a beau avoir regagné 0,99 % en cinq séances, les boursiers craignent un ralentissement de l'activité outre-Manche. Aux yeux des économistes, les ingrédients d'un coup d'arrêt à une croissance soutenue et ininterrompue depuis plus de cinq ans semblent réunis. En un an, la devise britannique s'est appréciée de plus de 30 % face aux grandes monnaies européennes. Outre un taux de change de moins en moins favorable aux exportations, les économistes pointent du doigt une forte accélération de la consommation, des risques de dérapage inflationniste et des taux d'intérêt élevés. Dans un environnement totalement différent, la Bourse de Tokyo marque le pas depuis plusieurs semaines. Après une reprise sensible de 17 % en avril et en mai et au début de l'année fiscale 1997-1998 (du 1er avril au 31 mars), le marché japonais des actions est de nouveau victime du manque de confiance des investisseurs. Il a perdu 2,87 % cette semaine et plus de 4 % en un mois.

La place japonaise subit le contrecoup à la fois d'une conjoncture incertaine, en dépit de la poursuite de la hausse du dollar, de la crise monétaire en Asie du Sud-Est et des scandales qui touchent le secteur financier. Les économistes affichent des doutes croissants sur la pérennité de la reprise de l'économie nipponne. Leur scepticisme a été renforcé cette semaine par la publication de statistiques montrant un déclin en juin de 3,1 % de la production automobile et de 4 % des ventes de détail. Plus significatif encore, le taux de chômage a atteint, toujours en juin, le niveau record de 3,5 %, et les ventes de voitures ont diminué de plus de 10 % en juillet.

Paradoxalement, si la reprise nipponne manque d'élan, ce serait plutôt une bonne nouvelle pour les autres places financières. Car la Banque du Japon n'aura pas à remonter ses taux, qui sont au niveau incroyablement bas de 0,5 % depuis fin 1995. La pompe japonaise à liquidités bon marché, qui alimente directement et indirectement la hausse des Bourses un peu partout dans le monde, pourrait continuer à fonctionner encore un certain temps.

Eric Leser

ATHÈNES 97 Les sixièmes championnats du monde d'athlétisme devraient donner aux « jeunes pousses » de l'équipe de France l'occasion de montrer qu'elles sont prêtes à prendre la relève des « anciens » comme Marie-José Pérec, qui s'alignera sur 200 m, et Jean Galfione, médaille d'or de saut à la perche à Atlanta. Mais la tâche est



rude : lors des cinq précédents rendez-vous mondiaux, les Français n'ont emporté que huit médailles. N'empêche, le directeur technique national a choisi de « *promouvoir des jeunes* », même si, prévient-il, « *il y aura du déchet* ». Un record de France est déjà tombé, samedi 2 août : celui du triple saut féminin, porté à 14,50 m par Betty Lise.

La relève de l'athlétisme français construit son avenir à Athènes

Frédérique Bangué et Christine Arron, qui s'aligneront au départ du 100 m des championnats du monde, entendent profiter de l'événement pour montrer que Marie-José Pérec (200 m) et Jean Galfione (perche) ne sont plus seuls candidats aux podiums internationaux

ATHÈNES
de nos envoyés spéciaux

La bonne nouvelle est arrivée il y a une semaine. Marie-José Pérec irait à Athènes. L'athlétisme français s'est remis à respirer. Trop longtemps, il s'était cru orphelin de sa principale chance de médaille d'or. Le feuilleton à rebondissements maladroitement mis en scène par la championne olympique connaît une fin heureuse. Oubliés, le forfait inattendu à la veille de la finale de la Coupe d'Europe des nations, la piètre sixième place au meeting de Paris sous les sifflets du public. Pardonnés, le renoncement provisoire aux championnats du monde et la dérobade des championnats de France à la Martinique. L'équipe de France avait trop besoin d'elle pour lui en tenir rigueur.

En équipe nationale, les instants de bonheur sont comptés. Les résultats exceptionnels des Jeux d'Atlanta ne doivent pas faire illusion. Jean Galfione, champion olympique de saut à la perche, n'a pas retrouvé sa forme de l'an passé. Patricia Girard, troisième du 100 m haies, n'a pas l'assurance de rééditer son exploit. Quant à Emmanuel Bangué, quatrième au saut en longueur, il s'est laissé souffié le vieux record de France qu'il convoitait par Kader Klouchi (8,28 m).

« *Marie-Jo, c'est l'assurance d'un moment de joie et d'une formidable émulation pour les jeunes* », dit Richard Descoux, le nouveau directeur technique national (DTN). Que serait donc la France sans Marie-José Pérec ? Dans les bilans mondiaux, la place de l'athlétisme national est modeste : seulement seize athlètes figurent parmi les vingt meilleurs mondiaux, toutes disciplines confondues. Richard Descoux en a déduit qu'il fallait plus que jamais miser sur les futurs talents. « *Je voudrais recréer un groupe France,* insiste-t-il, *promouvoir des jeunes, même s'il y aura du déchet. Le haut niveau, ça s'apprend. Les gens qui ne le supportent pas à un jeune âge ne le supporteront pas plus tard.* » Le DTN a déjà émis plusieurs suggestions, comme la mise en place systématique de finales B et espoirs lors des meetings organisés en France, à l'exemple des réunions suisses. Richard Descoux a pu enregistrer dès samedi 2 août dans la matinée une première satisfaction avec Betty Lise, âgée de vingt-quatre ans, qui s'est qualifiée pour la finale du triple saut en portant le record de France à 14,50 m.

ESPOIRS FÉMININS

C'est aujourd'hui dans les rangs féminis, et notamment à Bonneuil-sur-Marne, dans le Val-de-Marne, près de Paris, chez Jacques Piasenta, l'ancien entraîneur de Pérec, que s'affirment les meilleures espoirs. Christine Arron et Frédérique Bangué sont inséparables. Malgré leur rivalité sur 100 m à Athènes, elles partagent la même chambre dans l'hôtel de la délégation française. Elles peaufinent en commun jusqu'au moindre détail de leur préparation, partagent presque tous leurs secrets. « *Avec Frédérique, nous avons multiplié les séances de travail du départ* », raconte Christine Arron.

Le talent des deux sprinteuses a éclos cette saison, à peu près au même moment. Frédérique Bangué s'est classée troisième des championnats du monde en salle de Paris, sur 60 m, en mars. Plus modestement, Christine Arron avait amélioré, en février, le record de France du 200 m indoor détenu par Marie-José Pérec. Au mois de juillet, aux Jeux méditerranéens de Bari (Italie), elles ont confirmé leur bonne saison hivernale. Cette fois, c'est Christine Arron qui s'est distinguée. Elle a réalisé, à l'époque, la troisième performance mondiale de la saison en remportant le 200 m en 22 s 62. Frédérique Bangué s'est contentée d'une deuxième place sur 100 m.

Chez les hommes, les perspectives sont moins brillantes. Le sprint est en voie de paupérisation dans un paysage mondial en reconstruction permanente. Le projet d'un centre de sprint basé à la Martinique n'offre qu'une consolation lointaine et incertaine. A l'exception du saut à la perche, les épreuves techniques ne sont guère plus prometteuses. Le demi-fond est à peine mieux loti. Même si Nadir Bosch a promis de se faire remarquer sur 1 500 m. Le diagnostic du DTN est une fois encore empreint de sévérité. « *En France, on s'entraîne beaucoup mais on ne court pas assez,* note le mentor de Patricia Djaté ; *il faut faire de la compétition, c'est le meilleur des entraînements.* »

Il faut donc une fois encore en revenir à Pérec, l'incontournable, l'indispensable. Mais pour Christine Arron et Frédérique Bangué, la triple championne olympique n'est pourtant pas un modèle. Elles reconnaissent son talent. Elles ne supportent plus d'entendre sans cesse prononcer son nom. D'autant que Marie-Jo continue de les ignorer superbement. « *Chaque fois que l'on m'interroge,* raconte la championne de France du 200 m, *on me demande de me comparer avec elle. Moi, je veux faire mes courses pour moi, sans m'occuper de rien d'autre.* » Sur 100 m, Frédérique Bangué souffre moins d'une concurrence qui n'a jamais existé. « *Moi, je suis tranquille. Je trouve ça dommage pour Christine. A cause de Pérec, on a moins parlé de sa performance sur 200 m à Bari.* » Plus que jamais, elles veulent faire des championnats du monde d'Athènes le lieu de leur émancipation.

Pascal Ceaux et Patricia Jolly

Huit médailles en cinq championnats

Lors des cinq premières éditions des championnats du monde, les athlètes français ont emporté huit médailles dont deux en or grâce à Marie-José Pérec, qui courait alors le 400 m.

● **Helsinki (1983) :** aucune médaille tricolore pour ces premiers championnats mais une quatrième place pour Joseph Mahmoud dans le 3 000 m steeple (8 min 12 s 32).

● **Rome (1987) :** trois médailles grâce à Gilles Quénéhervé, deuxième du 200 m (20 s 16) – il fut départagé au millième de seconde pour le titre mondial qui reviendra finalement à l'Américain Calvin Smith –, Thierry Vigneron, deuxième à la perche (5,80 m) derrière Sergueï Bubka, et Jocelyne Villeton, troisième du marathon (2 h 32 min 53 s).

● **Tokyo (1991) :** deux médailles avec Marie-José Pérec, qui entamait avec son titre mondial du 400 m (49 s 13) sa longue domination de la spécialité, et le relais 4 × 100 m hommes (Max Morinière, Daniel Sangouma, Jean-Charles Trouabal, Bruno Marie-Rose), deuxième (37 s 87) derrière les Américains (37 s 50), qui leur reprenaient à l'occasion le record du monde établi à Split en 1990.

● **Stuttgart (1993) :** pas de médaille. La seule grande chance française s'est envolée avec la quatrième place de Marie-José Pérec sur 200 m (22 s 20).

● **Göteborg (1995) :** trois médailles, dont celle en or de Marie-José Pérec, qui reprend le titre du 400 m (49 s 28), abandonné à l'Américaine Jearl Miles deux ans auparavant. Jean Galfione, à la perche, récoltait le bronze (5,86 m) et Stéphane Diagana une autre troisième place sur 400 m haies (48 s 14).

Une sélection destinée à « promouvoir des jeunes »

EN CHOISISSANT quatre-vingts athlètes pour les championnats du monde d'Athènes, le directeur technique national, Richard Descoux, a voulu « *promouvoir des jeunes* », les aguerrir. Mais il prévient : « *Il y aura du déchet.* » Le plus jeune sélectionné est Frédéric Krantz, vingt ans. Le doyen est une doyenne : Josette Colomb-Janin, quarante-quatre ans.

HOMMES

100 m : Stéphane Cali.
200 m : Christophe Cheval, Gilles Quénehervé, Thierry Lubin.
400 m : Jean-Louis Rapnouil.
1 500 m : Nadir Bosch, Saïd Chebili, Kader Chekhemani.
5 000 m : Abdellah Behar, Mustapha Essaïd.
10 000 m : Mohamed Ezzher.
110 m haies : Vincent Clarico, Sébastien Thibault, Dan Philibert.
400 m haies : Stéphane Diagana, Pascal Maran, Jimmy Coco.
3 000 m steeple : Stéphane Desaulty.
Hauteur : Didier Detchenique, Mustapha Raifak.
Perche : Jean Galfione, Alain Andji, Kalid Lachheb.
Longueur : Kader Klouchi, Emmanuel Bangué.
Triple saut : Georges Sainte-Rose, Serge Hélan.
Disque : Jean Pons.
Marteau : Christophe Epalle, Raphaël Piolanti, David Chaussinand.
Décathlon : Pierre-Alexandre Vial, Cédric Lopez, Sébastien Levicq.
20 km marche : Thierry Toutain, Denis Langlois, Jean-Olivier Brosseau.
50 km marche : Sylvian Caudron, René Piller, Christophe Cousin.
4 × 100 m : Stéphane Cali, Christophe Cheval, Gilles Quénehervé, Thierry Lubin, Olivier Théophile, Frédéric Krantz.
4 × 400 m : Stéphane Diagana, Jean-Louis Rapnouil, Fred Mando, Marc Foucan, Rodolphe Nordin, Pierre-Marie Hilaire.
Marathon : Dominique Chauvelier, Bruno Léger, Jean-Pierre Monciaux, Philippe Rémond, Pascal Zilliox.

FEMMES

100 m : Frédérique Bangué, Christine Arron, Sylviane Félix.
200 m : Marie-José Pérec, Katia Benth.
1 500 m : Patricia Djaté-Taillard, Frédérique Quentin.
5 000 m : Zaiha Dahmani, Laurence Duquesnoy, Chantal Dallenbach.
10 000 m : Zaiha Dahmani, Chantal Dallenbach.
100 m haies : Patricia Girard, Nadège Joseph.
Longueur : Linda Ferga, Nadine Caster.
Triple saut : Betty Lise, Valérie Guiyoule.
Poids : Laurence Manfredi.
Disque : Isabelle Devaluez.
Heptathlon : Nathalie Teppe, Marie Collonvillé.
10 km marche : Valérie Nadaud, Nathalie Fortain, Nora Leksir.
4 × 100 m : Frédérique Bangué, Sylviane Félix, Patricia Girard, Christine Arron, Marie-José Pérec, Delphine Combe, Katia Benth.
Marathon : Josette Colmb-Janin, Gaëlle Houitte, Maryse Le Gallo, Evelyne Mura, Christine Mallo.

Querelle de couloirs autour du relais masculin

ATHÈNES
de l'un de nos envoyés spéciaux

Le relais 4 × 100 m masculin a longtemps fait office de réconfortant tricolore pour grandes compétitions manquées. L'exercice était devenu une spécialité nationale. On savait que l'on pouvait compter sur ces quatre garçons et leur bâton. Ils valaient promesse d'une once de prestige, au dernier jour de l'épreuve. Champions d'Europe (1990, 1994), médaillés de bronze aux Jeux olympiques de Séoul (1988), médaillés d'argent aux championnats du monde de Tokyo (1991), recordmen du monde de la spécialité (1990) : le palmarès est éloquent. Il appartient à une belle génération d'athlètes, et à leur entraîneur Jo Maïsetti, soixante ans, arrivé à la tête du relais masculin en 1987.

Cette fois, il n'est pas là. Furieux, il a refusé de venir à Athènes. Il conteste la sélection retenue pour ces championnats du monde. « *On a assassiné le groupe des relayeurs* », dit-il sans ambages. Et, le 4 × 100 m s'offre une crise feutrée, dont les échos pourraient grandir en cas de mauvais résultats. Jo Maïsetti reproche d'abord à l'équipe de France d'être composée d'athlètes qui n'ont pas travaillé ensemble la technique spécifique du relais. L'entraîneur national avait organisé deux stages au début de l'année. Deux des sprinters convoqués avaient refusé d'y participer ; ils figurent pourtant aujourd'hui dans la sélection. « *Nous ne pouvons pas réussir sans un véritable entraînement en commun,* insiste Jo Maïsetti. *A la différence des Américains, nous n'avons pas quatre athlètes capables de courir le 100 m en moins de dix secondes. Ce n'est que grâce au travail d'équipe que nous pouvons nous distinguer.* »

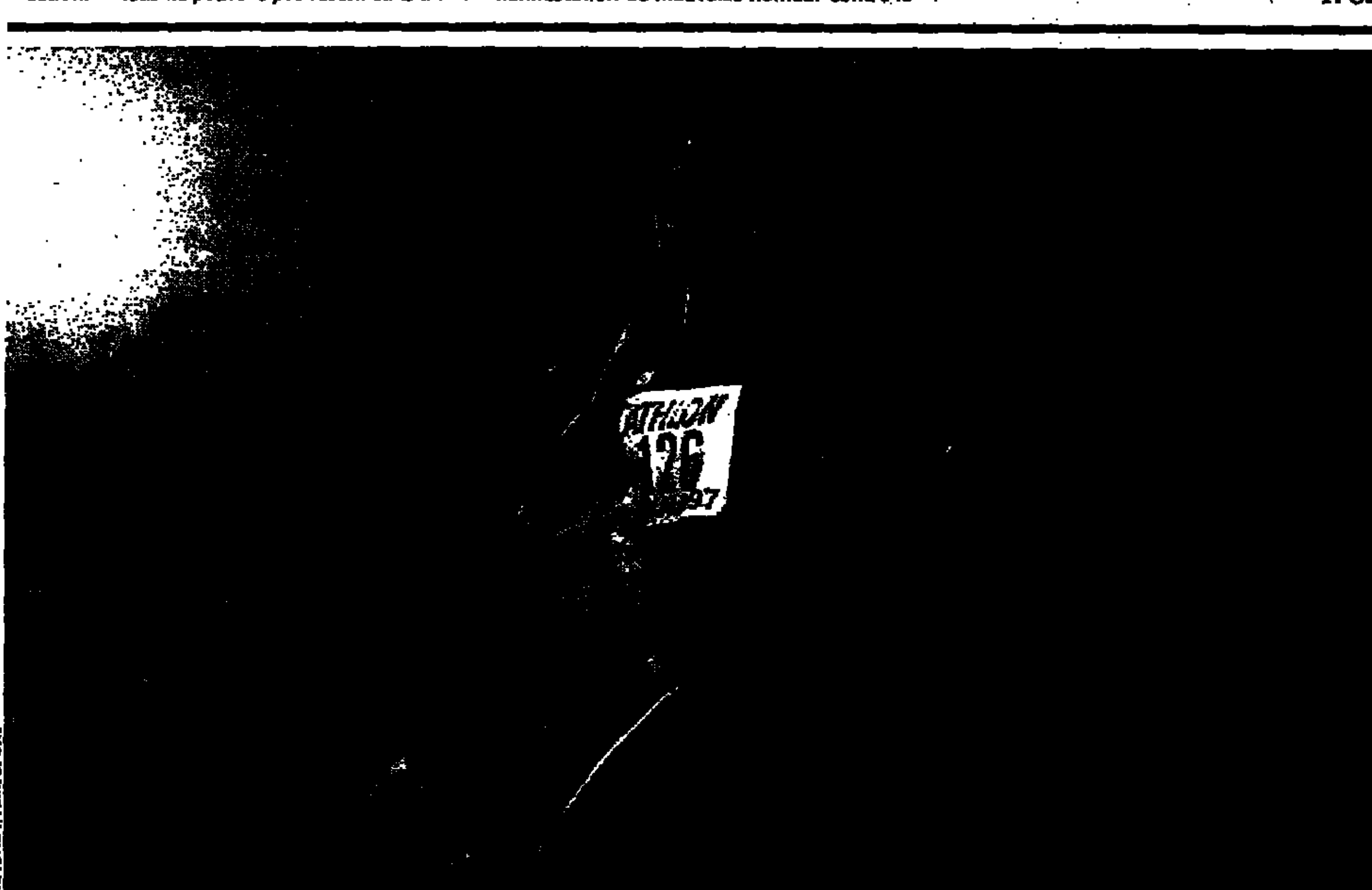
TROUABAL, SYMBOLE D'UNE GÉNÉRATION

L'entraîneur a aussi été heurté par la mise à l'écart de Jean-Charles Trouabal, dont il se présente comme « *un simple conseiller* ». Celui-ci faisait partie de l'équipe qui a établi le record du monde de 1990 (37 s 79), vice-championne du monde en 1991. Jo Maïsetti l'estime, statistiques à l'appui, un excellent spécialiste du relais. Il avait réussi aux championnats de France, début juillet en Martinique, les minima sur 200 m en prenant la deuxième place de la finale. Il postulait à une place de titulaire dans le 4 × 100 m. Richard Descoux, le directeur technique national (DTN), lui a préféré d'autres athlètes, choisis exceptionnellement à l'issue des championnats de France de Nationale 2 et des championnats d'Europe juniors. « *C'est écœurant,* reprend Jo Maïsetti, *le règlement n'a pas été respecté. La sélection de Jean-Charles Trouabal ne souffrait pas de discussion.* »

L'encadrement de l'équipe de France ne s'est guère ému de ses récriminations. Richard Descoux, ancien élève de Jo Maïsetti, récemment nommé DTN, n'y voit qu'une manifestation de mauvaise humeur contre la politique de rajeunissement qu'il veut mettre en œuvre. « *Pour le 4 × 100,* plaide-t-il, *j'ai d'abord essayé de prendre les gens qui allaient le plus vite. Si la spécificité du relais s'arrête à Jean-Charles Trouabal, je ne peux pas être d'accord avec ce raisonnement.* » Comme tous les responsables fraîchement désignés, le DTN se pique de nouveauté. A trente-deux ans, Jean-Charles Trouabal, promu symbole d'une génération sur le déclin, n'est plus vraiment un espoir. « *Je veux impulser des idées nouvelles,* affirme Richard Descoux, *si Maïsetti n'y adhère pas, il vaut mieux qu'il s'en aille.* »

Pour l'instant, celui qui est toujours entraîneur national n'a pas l'intention de démissionner. Il s'accorde un délai de réflexion, jusqu'au retour des championnats du monde de Grèce. Il a déjà demandé l'arbitrage de Philippe Lamblin, le président de la Fédération française d'athlétisme. Il se réserve la possibilité de porter l'affaire en justice. De son côté, Jean-Charles Trouabal a engagé un recours auprès du Comité national olympique du sport français (CNOSF). Si une bonne performance des relayeurs paraît improbable à Athènes, l'équipe de France pourrait tout de même s'illustrer, grâce au 4 × 100 m. Les filles se sont hissées dans les pronostics au rang de « médaillables ». Christine Arron, Frédérique Bangué et leurs co-équipières sauront peut-être faire oublier les garçons.

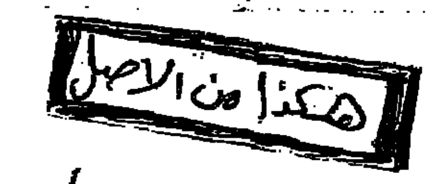
P. Ce.



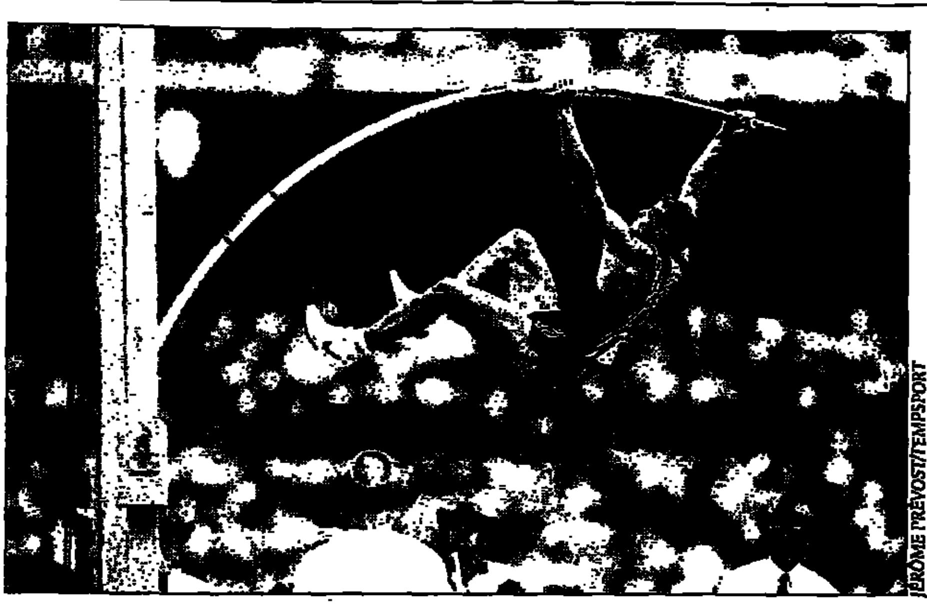
DIMITRI IUNDT/TEMPSPORT

Une flèche nommée Arron

ANNONCÉE *sur 200 m, Christine Arron a finalement choisi de courir le 100 m. En signant la troisième meilleure performance mondiale de l'année (11 s 03), le 22 juillet à Montauban, la jeune Guadeloupéenne – elle a vingt-trois ans – avait annoncé la couleur. Et elle n'a pas vraiment déçu. Samedi 2 août, elle a gagné sa série matinale en 11 s 12 sans jamais donner l'impression de forcer. Pas mal pour celle qui confiait avant l'épreuve : « Pour moi, ces championnats sont une aventure. Je ne sais pas ce que je vaux. Je ne connais pas mes adversaires. »*




DIMITRI IUNDT/TEMPSPORT


JÉRÔME PRÉVOST/TEMPSPORT


TEMPSPORT

Mode d'emploi pour une ascension

LE SAUT à la perche fait appel à des qualités très différentes au cours de son déroulement. La première partie de l'épreuve est athlétique. Après avoir calculé et posé ses marques sur le côté de la piste, le sauteur *choisit la perche adéquate* – plus ou moins dure en fonction de la hauteur de la barre à *franchir, donc plus ou moins facile à plier.* Il s'agit ensuite de courir le plus vite possible sur la piste d'élan (longueur minimum : 40 mètres), tout en conservant une parfaite maîtrise de la perche. Celle-ci est d'abord tenue à la verticale, puis va peu à peu descendre lors de la course. Le sauteur, qui tient la perche à deux mains, l'incline peu à peu vers le sol et la « plante » dans le bac d'appel. Il doit alors convertir sa vitesse de course en force d'ascension. Les bras et les épaules sont particulièrement mis à l'épreuve : ils permettent à l'athlète de plier la perche et de se projeter vers le haut, en basculant ses jambes vers l'avant dans un mouvement aérien de balancier et de traction. C'est un travail en force. *« Une perche, ça peut vous projeter en l'air comme un ressort »*, disait Bob Richards, médaillé d'or aux J.O. de 1952 et aux J.O. de 1956, à une époque où le matériel était bien moins perfectionné. Au bout de l'ascension : la barre; que le sauteur doit franchir en l'enroulant sans la faire tomber. Cette barre pèse au maximum 2,25 kg. Ses extrémités comportent une surface plate, afin de pouvoir reposer sur des taquets, placés sur les deux montants. Si un concurrent touche la barre avec son corps ou sa perche, elle tombera facilement. Il faut donc plier le corps au-dessus de l'obstacle tout en repoussant la perche lorsqu'elle se trouve à la verticale par rapport au sol. Les qualités requises sont proches de celles qui sont *indispensables à un gymnaste.* Personne ne maîtrise cette succession de difficultés techniques aussi bien que Sergueï Bubka, détenteur du record du monde en plein air (6,14 mètres) et en salle (6,15 mètres).

Jean Galfione place la barre de plus en plus haut

Médaille d'or aux JO d'Atlanta, l'athlète français ambitionne maintenant de franchir 6 mètres

RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE saturé de messages suggestifs, propositions obscènes et autres bruyantes respirations... Bien avant les Jeux olympiques d'Atlanta, Jean Galfione avait dû se rendre à l'évidence : sa médaille de bronze aux championnats du monde de Göteborg en 1995 avait accéléré l'irréversible processus de sa « starification ». A contrecœur, il s'est donc résolu à faire disparaître ses coordonnées de l'annuaire. Instinctivement, il a confié à l'agence Marilyn Sports – qui gère également l'image de Joël Cantona, *du surfeur* américain Kelly Slater ou du boxeur Evander Holyfield, l'homme à l'oreille croquée – le soin de trier les requêtes en tout genre.

PORTRAIT

« J'ai appris à utiliser ma peur. Elle ne me paralyse plus, elle me transcende ».

Athlète modèle, physique de gravure de mode et manières de gendre idéal, Jean Galfione a depuis été célébré par la presse gay comme son *« égérie »*. *« Je n'ai pas compris, car ce terme s'applique d'habitude à une femme »*, se défend-il, peu disposé à endosser le rôle. L'enthousiasme bruyant et souvent envahissant *manifesté à son égard* le met mal à l'aise. Il ne pouvait y échapper en se glissant au fil des entraînements et des compétitions menant à Atlanta dans la peau d'un champion olympique. *« Jean était presque contraint de remporter ce titre,* explique Pierre Quinon, le champion olympique en 1984. *A vingt-cinq ans, malgré le talent des autres Français, il est seul à la tête de la perche depuis des années. Il a longtemps souffert qu'on mise tant sur lui tout en lui reprochant de n'avoir pas l'étoffe d'un champion. Pour ma génération, celle des Patrick Abada, Jean-Michel Bellot, Philippe Collet ou Thierry Vigneron, c'était plus facile. Nous étions nombreux au même niveau, et on nous reprochait d'être seulement bons à battre des records. »*

S'il avait déclaré lors de son accession à la finale du concours mondial de Göteborg : *« Désormais, je serai fort, rien ne pourra plus m'arriver »*, ses proches n'ont remarqué la métamorphose de Jean qu'au printemps 1996. Progessivement, il a cessé de subir poliment l'ascendant de ses adversaires. *« Dans les blessures et les défaites, j'ai appris à utiliser ma peur,* explique-t-il. *Maintenant, elle ne me paralyse plus, elle me transcende. »*

BOUSCULÉ PAR LA GLOIRE

Sa gloire olympique le bouscule trop souvent à son goût. N'importe où. *« Je ne sais pas quoi répondre lorsqu'on me demande ce qui a changé dans ma vie depuis,* dit-il. *Je me sens très proche et semblable de la plupart des gens. Pourtant, certains considèrent que je leur dois quelque chose parce que j'ai réussi en sport. On me touche, on me tutoie, parfois on m'insulte. On interprète mes actes et mes propos sans me connaître autrement que par la télé. Juste parce qu'on a envie de voir en moi quelqu'un ou quelque chose que je ne suis pas. Dans ma vie, seuls sont restés intacts les rapports avec mes vrais amis. »* Malgré le courrier qui afflue à la Fédération française d'athlétisme (FFA) et chez Marilyn Sports, et les propositions de contrats publicitaires, Jean tente de se préserver. *« Les demandes ont déferlé,* confirme un responsable de l'agence, *mais Jean les a quasiment toutes déclinées en dehors du domaine sportif ou d'émissions de motivation pour la jeunesse dénuées de frivolité. C'est un garçon plutôt sérieux. »* Sérieux et fidèle. A son groupe d'entraînement de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (Insep), dans le bois de Vincennes. A ses compagnons de sautoir, Marc Vandevoir et Gérald Baudoin. *« On a vécu ensemble pendant quatre ans comme des étudiants,* dit Jean. *C'était assez petit et pas toujours très propre, mais il régnait chez nous un grand respect mutuel, l'essentiel pour moi. »*

Marc Vandevoir est désormais installé à Bordeaux, Gérald Baudouin dans un studio jouxtant la maison de banlieue acquise par Jean après les Jeux olympiques. *« On a grandi et pris des directions différentes,* dit Jean Galfione, qui vit aujourd'hui avec sa compagne. *Chacun a sa vie, mais, en cas de blues, Gérald n'est pas loin. »* Il est fidèle aussi à Maurice Houvion : l'entraîneur, le mentor qui l'a introduit à l'Insep en catimini pour lui dispenser, avant qu'il ait le niveau requis pour y participer, des séances d'entraînement auxquelles il n'osait rêver. *« Il avait quinze ou seize ans,* dit Maurice Houvion, *une bonne formation de base pour l'athlétisme, mais rien de transcendant. Son don pour trier et synthétiser les informations qu'il reçoit l'a fait progresser. Sa personnalité est presque plus déterminante que ses qualités physiques. Quand tout n'est pas parfaitement programmé ou s'il arrête de s'entraîner, il pense qu'il ne mérite plus d'être bon. »*

« J'AI HORREUR DES TENSIONS »

Maurice-le-pédagogue a su se taire lorsque les interrogations existentielles ont assailli Jean, en 1993, aux Universiades de Buffalo (Etats-Unis), où il ne prit que la troisième place avec 5,60 mètres. *« Grâce à un questionnaire très simple,* dit Jean Galfione, *il m'a fait définir ce que m'apportait et ce dont me privait la perche. En écrivant, je me suis aperçu que j'exerçais mon activité favorite et que les vacances, que j'avais inscrites dans les manques, m'ennuient généralement au bout de trois jours. De là, j'ai décidé d'être plus bagarreur. »*

Selon Maurice Houvion, Jean Galfione est l'athlète idéal, *« pour qui la performance n'est qu'une conséquence de l'élévation en tant qu'être humain »*. Mais il se défend pudiquement de nourrir un sentiment paternel à son égard : *« Parce que Jean a des parents et que j'ai des enfants. »* Jean n'est pourtant pas dupe de son statut. *« Inconsciemment, Maurice pense à moi un peu plus qu'aux autres athlètes du groupe*, admet-il, *mais je ne suis jamais tombé dans le panneau de la relation père-fils avec lui. Il a l'entêtement et l'impossible caractère des Vosgiens. Moi, j'ai horreur des tensions, alors je discute, j'arrondis les angles. »* Une harmonie jamais atteinte entre Maurice Houvion et son fils biologique, Philippe, brillant perchiste reconverti dans le journalisme de sport depuis 1987. *« Il m'est arrivé de le virer de l'entraînement,* avoue Maurice. *Depuis, j'ai appris la patience. »*

Grâce à Jean Galfione, Philippe Houvion, ancien recordman du monde (5,77 mètres aux championnats de France, le 17 juillet 1980), a retrouvé son père comblé *de ce qu'il a longtemps cru lui* devoir : un titre olympique. *« C'est tout ce qui lui manquait,* raconte Philippe. *Aux Jeux de Moscou, quinze jours après mon record, je n'étais même pas sur le podium. Je suis allé le voir dès son retour en France pour lui dire combien j'étais ému pour lui. Je l'ai trouvé sur un nuage, s'interrogeant sur son avenir : c'est plutôt drôle pour un type de soixante-deux ans. A Atlanta, il s'était empressé de mobiliser Jean sur de nouveaux objectifs : les 6 mètres, le record du monde* [ndlr : 6,14 mètres]. *Il n'avait pas pensé à ce qu'il pourrait lui-même ressentir. Il était soudain désœuvré, sans but. »*

Maurice Houvion doit maintenant faire voler en éclats de nouvelles barrières psychologiques chez son athlète, jalonner le chemin des Jeux olympiques de Sydney, en 2000. Les 6 mètres, à 6 petits centimètres du record personnel de Jean, ne sont pas si loin, malgré la fracture à une vertèbre lombaire, cet hiver, qui l'oblige encore à porter un corset en compétition, malgré un tendon d'Achille délicat. Jean le sait. Mais il sait aussi qu'il devra oublier sa médaille d'or olympique et l'atmosphère ouatée dans laquelle le plonge cette évocation, pour gagner à Athènes, dimanche 10 août.

Patricia Jolly

Un record inaccessible

Le record du monde de saut à la perche, que l'Ukrainien Sergueï Bubka a porté, le 31 juillet 1994 à Sestrière (Italie), à 6,14 mètres, ne semble pas sur le point d'être battu. Depuis le début de la saison, cinq performances à plus de 5,90 mètres ont été réalisées par des athlètes qui prendront part aux championnats du monde d'Athènes :

- **6 m par Maksim Tarasov** (Russie) à Nice le 16 juillet ;
- **5,96 m par Tim Lobinger** (Allemagne) à Ingelstad le 20 juillet ;
- **5,92 m par Okkert Brits** (Afrique du Sud) à Hambourg le 23 juillet ;
- **5,91 m par Riaan Botha** (Afrique du Sud) à Pretoria le 2 avril ;
- **5,90 m par John Lawrence** (Etats-Unis) à Indianapolis le 15 juin.

Le meilleur Français a été Alain Andji avec 5,85 m, Jean Galfione passant 5,80 m et Kalid Lachheb 5,66 m.

Un champion très photogénique

LA PLASTIQUE et l'exploit olympique de Jean Galfione lui ont ouvert les portes de l'univers de la mode : un monde qui l'intriguait depuis sa participation à un défilé Chanel après sa médaille de bronze aux championnats d'Europe en 1994. *« Il fallait porter les filles à la fin du show,* se souvient-il. *On avait dû penser que des sportifs musclés feraient l'affaire. »* En coulisse, il avait découvert une ruche bourdonnante, une agitation toute contraire aux méditations qui précèdent ses sauts.

Après les Jeux olympiques d'Atlanta (1996), curieux de renouveler l'expérience dans une plus grande sérénité, il a prêté son image à la marque de vêtements féminins Morgan. Front contre front avec Laetitia Casta, *top model* internationale de vingt ans et sa partenaire pour la circonstance, ils ressemblent, sur le cliché en noir et blanc, à des débutants à la veille de leur premier bal. Malgré son apparente aisance sur le cliché, Jean a retenu de cette expérience que n'est pas modèle qui veut. Il s'est fait tout petit devant Laetitia.

« A côté d'elle, si belle et si troublante, si professionnelle dans les changements de pose, je me sentais balourd, avoue-t-il. *Pourtant, elle s'intéressait sincèrement à ma vie d'athlète de haut niveau en me posant des tas de questions. Mais je suis incapable de ne rien faire en étant naturel lorsqu'un objectif est braqué sur moi. »* D'après Dominique Isserman, photographe qui a aussi dirigé la séance mettant en scène pour la même campagne Carla Bruni et David Ginola, le footballeur avait moins d'états d'âme.

Avec Jean Galfione, elle a découvert un style plus introverti, de la pudeur et des rougeurs dont elle s'est émue. Consciente qu'il ne s'abandonnerait pas totalement à l'atmosphère paralysante du studio, elle a utilisé la gaucherie du champion. *« On ne vole pas l'âme des gens,* dit-elle, *mais Jean ne s'est dérobé à aucun moment. Sa sincérité et son refus de se complaire dans le luxe parfois surfait que lui a apporté la vie donnent ce résultat stupéfiant de professionnalisme. »*

Pour lui *« faire prendre conscience qu'il est beau en dehors de l'exercice de son exploit sportif »*, Dominique Isserman l'a isolé. *« J'ai fait une demi-heure de portraits que je lui ai montrés pour le mettre en confiance »*, pour qu'il comprenne ce qui semblait évident à Ginola : *« Poser pour un photographe n'est pas réservé à une élite de professionnels. »* Concentré comme à l'entraînement, Jean avoue avoir véritablement travaillé pour cette photo. Bien plus dur que pour le spot télévisé vantant le parfum pour hommes XXL et tourné en Camargue.

« J'y cours pieds nus et torse nu dans le sable, en portant un costume, dit-il ; *je finis par effectuer un saut. Et puis, une équipe de tournage ressemble à un groupe d'entraînement comme le mien. Chacun y a une place et une fonction, et j'aime ça. L'emploi du temps était chargé mais l'investissement est minime par rapport à la promotion que cette pub a aussi faite à mon sport : je n'ai eu qu'à être moi et à me lever un peu plus tôt. »*

P. Jo.

Les certitudes de Sergueï Bubka

Crédité d'un petit 5,61 mètres cette saison, l'Ukrainien Sergueï Bubka, trente-trois ans, qui a été handicapé par une blessure au tendon d'Achille lors des Jeux olympiques d'Atlanta en 1996, ne semble en mesure ni de remporter le titre mondial pour la sixième fois consécutive ni de faire progresser pour la dix-huitième fois le record du monde de saut à la perche.

L'athlète se présentera à Athènes, souffrant toujours du tendon, mais bien décidé, comme il l'a récemment confié au journal *L'Equipe*, à poursuivre sa carrière jusqu'au rendez-vous olympique de Sydney, en 2000, et persuadé, malgré tout, de pouvoir encore se mêler à la lutte pour la médaille d'or. *« Le titre mondial va se jouer entre 5,90 mètres et 6 mètres,* expliquait-il. *Dans ce créneau j'estime avoir effectivement ma chance... Je risque tout et je suis heureux. »*

PÉREC, J–7

Elle est là, elle parle

ATHÈNES
de notre envoyée spéciale

Les conférences de presse d'avant-championnats tiennent à Athènes du défilé de haute couture à Paris, un exercice funambulesque entre hystérie et déprime. Elles sont en tout cas le point de passage obligé des journalistes en attente de performances. Les équipementiers qui les organisent autour des champions vedettes de leur marque se cassent la tête pour attirer le plus d'accrédités et le moins de pique-assiettes possible. La série a ainsi commencé sur invitations dûment contrôlées dans un local loué par Adidas à quarante-cinq minutes du centre-ville. Une rencontre avec Donovan Bailey était promise en récompense d'un difficile trajet. Le Canadien champion olympique et recordman du monde du 100 m avait la tête ailleurs : il n'est pas venu.

Plus tard, chez Puma, Jonathan Edwards, le Britannique champion et recordman du monde du triple saut, manquait, lui aussi, à l'appel. Lindford Christie, le champion olympique 1992 du 100 m reconverti en Monsieur Loyal, entraînait Merlene Ottey, Heike Drechsler et Colin Jackson, vêtus de toges antiques, dans un sirtaki qui répondait à toutes les questions. En fin d'après-midi, dans une boîte de nuit transformée en club Nike, un représentant de la firme cornaquait strictement ses mannequins vedettes dont un Michael Johnson laconique jusqu'à l'aphorisme.

Reebok, le sponsor de Pérec, ne tenant salon que le lendemain, on craignit le pire. A tort. Vendredi 1er août, tous les « pur-sangs » du seul équipementier à ne pas s'embarrasser de protocole étaient au rendez-vous. Théoriquement installés chacun à une table pour deviser tranquillement, les Ato Boldon (100 et 200 m), Marie-Jo et autres Moses Kiptanui, Sonia O'Sullivan ou Maria Mutola furent littéralement submergés par les journalistes, trop heureux de tenir enfin leurs proies. Des tas en forme de termitières se formèrent autour de chacun. Le plus gros amoncellement de journalistes se constitua à la table du sprinter trinitéen, qui joua le coup en tonitruant façon Cassius Clay.

Toute en chuchotements, en œillades et en sourires languissants, Marie-Jo échappa elle aussi de peu à l'étouffement sous empilage de reporters. Radieuse, soigneusement maquillée, comme motivé subrepticement par la perspective du nouveau défi qu'elle s'est lancé – un titre mondial sur 200 mètres –, elle a expliqué de bonne grâce pourquoi elle ne voulait pas venir et pourquoi elle était là, la conjonction d'une bonne médecine et d'un règlement sévère opérant parfois des miracles pour réduire les fractures de fatigue et ouvrir les portes des meetings de fin de saison.

En alternant repos et entraînement, Marie-Jo assure donc s'être remise d'un mystérieux virus *« sûrement contracté en début de saison sans m'en apercevoir »*. *« Je me sens à 80 %,* minaude-t-elle, *et ça pourrait suffir pour gagner. »* Comme d'habitude, elle réside en marge de la délégation française, dans un hôtel du bord de mer avec le groupe entraîné à Los Angeles par John Smith : *« Pourquoi changerais-je ? »*, demande-t-elle ingénuement. Soucieuse de faire oublier ses dérobades des dernières semaines, elle a sacrifié, toujours aussi détendue, à une ronde d'interviews avec les télévisions. Du mercredi 6 août, début des séries du 200 m, au vendredi 8 au soir, jour de la finale, Marie-Jo sait qu'elle tiendra son monde en haleine et s'en réjouit.

P. Jo.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : l'AS Monaco** a entamé vendredi 1er août sa défense du titre de champion de France par une défaite, s'inclinant à Bordeaux 1-0 sur un but de Lilian Laslandes. Lors du deuxième match avancé de la première journée de D1, Toulouse a abttu Rennes 1-0.

■ **PENTATHLON : Sébastien Deleigne** a remporté vendredi 1er août le titre individuel des championnats du monde de pentathlon moderne, qui ont lieu à Sofia (*Le Monde* du 31 juillet).

Couvert au nord, soleil au sud

UN ANTICYCLONE est situé sur le centre atlantique, mais la France reste située sur une zone dépressionnaire. Dimanche un front froid ondule sur le nord du pays, maintenant un ciel couvert, et donnant par endroits quelques pluies faibles.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Sur la Bretagne, le temps restera pluvieux. Ailleurs, le ciel sera couvert, avec quelques pluies. Le vent de nord-est soufflera à 50 km/h en rafales près des côtes de la Manche. Il fera de 17 à 21 degrés.

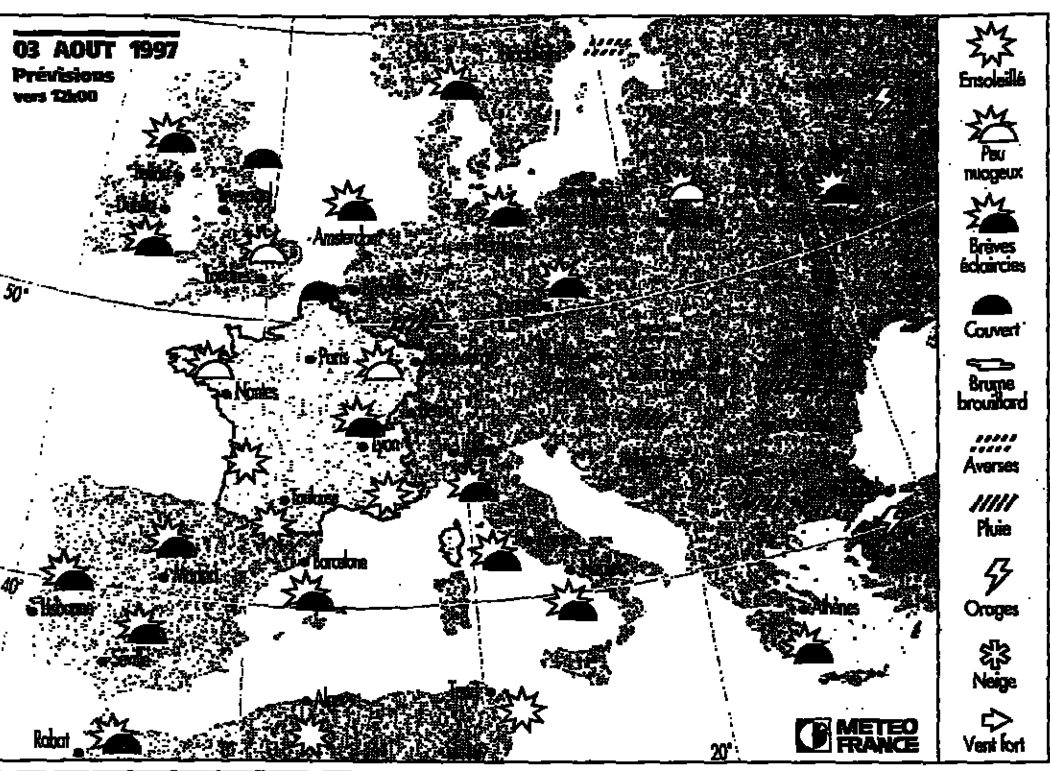
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur le Centre, les éclaircies du matin laisseront place à un ciel nuageux l'après-midi. Ailleurs, le temps restera gris toute la journée, avec quelques pluies l'après-midi. Il fera de 18 à 25 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur le nord de la Bourgogne et de la Franche-Comté les nuages seront nombreux. Plus au sud le soleil fera des apparitions. Ailleurs, le temps restera gris, avec quelques pluies. Il fera de 21 à 26 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil se montrera généreux sur l'ensemble des régions. Sur les Pyrénées, les nuages deviendront nombreux l'après-midi, avec des orages locaux en soirée. Le ciel se voilera sur le sud de l'Aquitaine en fin de journée. Il fera de 28 à 32 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La journée sera placée sous le signe du soleil. Sur les Alpes, des nuages bourgeonneront sur le relief l'après-midi, avec un orage isolé possible en soirée. Il fera de 28 à 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil brillera largement sur l'ensemble des régions. Les nuages deviendront un peu plus nombreux l'après-midi, sur la Côte d'Azur et sur les Alpes du sud, avec une tendance orageuse. Il fera de 28 à 34 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** British Airways a annoncé l'annulation de 35 vols vers l'Europe au départ de l'aéroport londonien de Heathrow du lundi 4 au lundi 11 août, en raison d'un grand nombre de congés-maladie de membres de son personnel navigant. Les destinations affectées seront Amsterdam, Berlin, Düsseldorf, Hambourg, Luxembourg, Munich, Orly, Stockholm ainsi que des vols intérieurs vers Aberdeen, Glasgow, Manchester et Newcastle.

■ **FRANCE.** L'Office du tourisme de Paris met à la disposition des visiteurs de la capitale un livret comprenant trois plans d'orientation (de la ville, du réseau RATP, des accès aux aéroports) et une liste d'adresses utiles. Edité en neuf langues, ce guide est en vente 5 francs à l'Office (127, avenue des Champs-Elysées), gare du Nord, gare de Lyon et à la tour Eiffel.

PRÉVISIONS POUR LE 03 AOUT 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	22/28 S	KIEV	20/27 S	VENISE	18/27 N	LE CAIRE	24/34 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	19/27 N	VIENNE	13/24 P	MARRAKECH	18/24 S
				ST-DENIS-RÉ.	20/25 S	LIVERPOOL	14/17 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/22 C
				EUROPE		LONDRES	15/18 N	BRASILIA	12/27 S	PRETORIA	6/20 S
				AMSTERDAM	13/19 S	LUXEMBOURG	14/22 P	BUENOS AIR.	4/12 N	RABAT	18/24 S
FRANCE métropole		NANCY	13/24 C	ATHENES	25/31 N	MADRID	19/36 N	CARACAS	24/29 C	TUNIS	22/30 S
AJACCIO	19/28 S	NANTES	15/25 N	BARCELONE	22/29 N	MILAN	22/27 N	CHICAGO	18/29 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	19/28 S	NICE	20/27 N	BELFAST	12/20 S	MOSCOU	16/22 P	LIMA	18/26 S	BANGKOK	27/31 P
BORDEAUX	18/30 S	PARIS	14/24 C	BELGRADE	13/23 P	MUNICH	13/22 N	LOS ANGELES	20/27 N	BOMBAY	28/29 P
BOURGES	15/27 N	PAU	17/29 S	BERLIN	17/25 S	NAPLES	18/29 N	MEXICO	12/25 N	DJAKARTA	25/30 N
BREST	12/20 P	PERPIGNAN	20/31 S	BERNE	15/22 N	OSLO	14/21 S	MONTREAL	13/21 S	DUBAI	31/38 S
CAEN	15/19 P	RENNES	13/25 N	BRUXELLES	13/21 C	PALMA DE M.	20/31 S	NEW YORK	24/30 N	HANOI	27/32 P
CHERBOURG	11/20 P	ST-ETIENNE	15/29 S	BUCAREST	18/24 P	PRAGUE	13/22 N	SAN FRANCIS.	13/21 S	HONGKONG	27/31 P
CLERMONT-F.	15/30 S	STRASBOURG	14/25 C	BUDAPEST	15/22 P	ROME	16/27 N	SANTIAGO/CHI	-1/10 S	JERUSALEM	24/31 S
DIJON	15/26 N	TOULOUSE	18/30 S	COPENHAGUE	16/22 S	SEVILLE	21/30 N	TORONTO	17/26 N	NEW DEHLI	28/30 P
GRENOBLE	16/30 S	TOURS	15/26 N	DUBLIN	12/19 S	SOFIA	13/19 P	WASHINGTON	24/35 N	PEKIN	21/30 N
LILLE	13/21 C	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	15/23 N	ST-PETERSB.	15/23 N	**AFRIQUE**		SEOUL	########
LIMOGES	16/29 S	CAYENNE	22/30 S	GENEVE	16/27 S	STOCKHOLM	16/24 P	ALGER	16/30 S	SINGAPOUR	28/31 P
LYON	17/30 S	FORT-DE-FR.	25/29 S	HELSINKI	16/24 N	TENERIFE	17/21 N	DAKAR	24/30 S	SYDNEY	9/16 N
MARSEILLE	20/31 S	NOUMEA	17/19 S	ISTANBUL	22/29 P	VARSOVIE	14/22 N	KINSHASA	17/28 S	TOKYO	26/31 P

Situation le 2 août à 0 heure TU

Prévisions pour le 4 août à 0 heure TU

SCIENCES

Le robot Sojourner découvre sur Mars des rochers de toutes les couleurs

TOUT VA POUR LE MIEUX dans le meilleur des mondes martiens. Un mois après l'arrivée de la sonde Mars Pathfinder sur le sol de la planète rouge, le module d'atterrissage et le petit robot mobile Sojourner sont toujours aussi vaillants. Malgré quelques problèmes de communications entre la sonde et les contrôleurs du Jet Propulsion Laboratory (JPL) à Pasadena, le programme scientifique et technique a été mené à bien dans les délais prévus. Et même au-delà, initialement, Sojourner ne devait fonctionner qu'une semaine. Devant son étonnante longévité, les responsables de la mission lui ont attribué un programme plus chargé et une plus grande autonomie de mouvements.

Ce qui a permis à Sojourner d'effectuer sa première promenade de 6 mètres, dimanche 27 juillet, à sa vitesse de 1 cm par seconde, autour du module d'atterrissage, et en direction des rochers Desert Princess et Baker's Bench. Mais, emporté par son élan, l'infatigable engin a commencé à escalader le rocher Souffle, ce qui n'était pas prévu, et n'a pu de ce fait « renifler » la roche avec son spectromètre. « *Il est allé un peu plus loin, c'est toujours une possibilité, quand le sol est mou* », a expliqué Richard Cook, directeur de la mission.

Puis Sojourner a effectué une autre exploration de 6 mètres le lendemain, en direction du rocher Mini Matterhorn. Mais il n'a pu continuer sa course vers le rocher Mermaid, ni effectuer des expériences prévues ce jour-là à cause d'un problème de logiciel, et d'une erreur de programmation.

Les problèmes informatiques ont émaillé sans trop de gravité le déroulement de la mission (*Le Monde* daté 27-28 juillet). Ils montrent combien il est difficile de gérer un programme scientifique impliquant une sonde et un robot mobile situés à 200 millions de kilomètres de la Terre. Les commandes adressées à Mars Pathfinder et les informations envoyées par la sonde transitent à la vitesse de la lumière (300 000 km/s) sous la forme d'ondes radioélectriques. Ce qui nécessite l'utilisation des antennes paraboliques du réseau de poursuite des sondes spatiales de la NASA, le Deep Space Network (DSN). « *Avec cette mission, nous sommes en train de pousser la capacité du DSN au-delà de ses possibilités* », précise Rob Manning, ingénieur en chef de la mission, dans *Aviation Week and Space Technology* du 28 juillet.

Lors des précédentes missions interplanétaires, les communications étaient planifiées, parfois des semaines ou des mois à l'avance. « *Alors que les relations entre la Terre et Mars Pathfinder sont beaucoup plus fréquentes et exigent un mode de réponse rapide*, assure Rob Manning, *nous demandons sans cesse au DSN de faire des choses différentes.* »

Un autre problème attend les techniciens. Les batteries du module d'atterrissage, programmées pour durer trente jours, « *commencent à donner des signes de faiblesse* ». Pour les recharger, le programme de travail de Mars Pathfinder va être arrêté quarante-huit heures. « *Nous n'aurons aucune activité, ni de jour ni de nuit* », a expliqué Matthew Golombek, chef du projet scientifique.

Les incidents techniques rencontrés lors de la mission martienne n'ont pas empêché la sonde de transmettre des données et de photographier l'atmosphère – parfois poussiéreuse – de Mars, certaines étoiles – Phobos, un des satellites de Mars –, les levers de Soleil, ainsi que les minces filets de nuages couleur de cuivre qui apparaissent parfois dans le ciel, et qui pourraient être des nuages de vapeur d'eau.

A la surprise des responsables de la mission, les dernières photos présentent « *un monde bicolore bleu et rouge. La partie est des roches est bleuâtre, tandis que leur partie ouest est d'un rouge typiquement martien* », a annoncé Peter Smith, de l'université de l'Arizona, en présentant un premier bilan scientifique de la mission lors de la réunion de Société astronomique américaine, à Cambridge (Massachusetts).

Selon lui, la couleur bleue présente sur la face est des rocher suggère que « *les tempêtes de vent qui s'élèvent parfois sur Mars ont décapé la surface de la roche, et enlevé sa couleur d'origine. La partie ouest, protégée des vents, est recouverte d'une poussière rouge provenant probablement du sol martien* ». Autre découverte, les traces laissées sur le sol par les mouvements des six roues de Sojourner ont mis en évidence « *en différents endroits une mince couche de sol rougeâtre recouvrant une roche blanche qui pourrait être du caliche* [un mélange naturel de sels alcalins] ».

Le succès remporté par la mission Mars Pathfinder et l'intérêt que les médias lui portent conduisent des scientifiques à rêver à nouveau d'un vol habité, « *aboutissement logique de l'exploration de la planète rouge* ». Envisagé en 1989 par le président Bush, le projet avait été abandonné en raison de son coût, environ 500 millions de dollars. « *Actuellement, seule une étude préliminaire est en cours. Aucun dollar n'a été dépensé pour un tel programme* », assure Alan Ladwig, responsable des projets futurs de la NASA. Daniel Goldin, administrateur de l'agence spatiale, a cependant demandé à un groupe d'experts du Johnson Space Center à Houston de « *trouver un moyen d'envoyer des hommes sur Mars en moins d'une décade pour 25 millions de dollars* [155 millions de francs] ». Le soutien du public existe puisque, selon un récent sondage, 36 % des Américains sont favorables à un vol habité vers la planète.

Christiane Galus

Communiquer avec la Terre

Lorsqu'on lance une sonde dans l'espace interplanétaire, il est nécessaire de communiquer avec elle depuis les stations au sol. Il faut lui envoyer depuis la Terre des commandes destinées à modifier sa trajectoire ou à mettre en marche certains appareils de bord (télécommande), et recevoir, en retour de l'engin, des informations sur sa localisation, son bon fonctionnement et les résultats scientifiques de sa mission (télémesure). Dans les deux cas, le transport de l'information s'effectue au moyen des ondes radioélectriques. Envoyées de la Terre ou de l'engin, ces ondes transitent par les grandes antennes paraboliques du Deep Space Network de la NASA. Quand les signaux radioélectriques provenant d'une sonde interplanétaire sont recueillis par les stations au sol, les ondes sont forcément très affaiblies. Elles doivent alors subir un traitement complexe pour que les informations qu'elles transportent puissent être ensuite utilisables par des ordinateurs.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97164

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II					■							
III			■									
IV							■					
V							■			■		
VI		■		■					■			
VII								■				
VIII					■						■	
IX						■						
X									■			

HORIZONTALEMENT

I. Du pur jus de crâne. – II. Fixe le cours des choses. Un grand air pour une grande tristesse. – III. Cours élémentaire. Manifestât ses opinions. – IV. Son appétit est facile à satisfaire. Fit comme le duc, la nuit au fond des bois. – V. Indispensables pour réussir les mots croisés. Possessif. Militaire US. – VI. Famille italienne. Devient dangereux quand il est nourri. – VII. Abandonner. Bien attachée. – VIII. Tourne autour de nous sans arrêt. Chambre où l'on aurait tendance à s'assoupir. – IX. Noir venu d'Afrique. Noirs venus d'Afrique. – X. Pour séduire sa belle. D'un auxiliaire.

VERTICALEMENT

1. Touchées par le roi après le sacre. – 2. Ils furent nombreux à toucher les précédentes. Point de départ quotidien. – 3. A sa propre clé. Attaquer à la lame. – 4. Touffe sortie du tronc. Facilite le transit. – 5. Arrivent juste avant le départ. Indique le lieu. – 6. Ce qui reste après un bon coup de peigne. – 7. Prend l'air en Grande-Bretagne. Mouvement économique. – 8. En fait beaucoup pour rassembler autour de lui. Bien venue parmi nous. – 9. Donne sa force à l'aimant. Dans une blague. – 10. Echappe à l'attention, mais pas tout seul. Annonce ce que l'on trouvera à l'intérieur. – 11. Trouble dans les pavillons. Indique une liaison. – 12. La femme du maître et pas sa maîtresse.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97163

HORIZONTALEMENT

I. Viollet-le-Duc. – II. Eclaireuse. – III. Gien. Guettas. – IV. Ebats. Ft. Ars. – V. Tacets. Turbot. – VI. Aser (rasé). Klestil. – VII. Entai. Arte. – VIII. Insanité. Art. – IX. Eu. It. Rognât. – X. Naît. Vénétie.

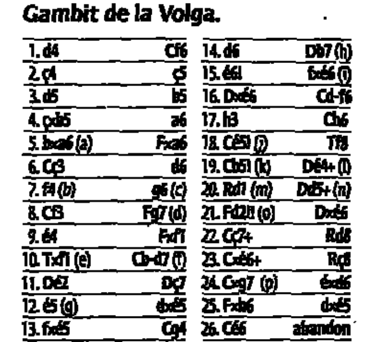
VERTICALEMENT

1. Végétarien. – 2. Ici-bas. Nua. – 3. Oléacées. – 4. Lanternait. – 5. Li. St. TNT. – 6. Erg. Skaï. – 7. Teuf. Litre. – 8. Luette. Eon. – 9. Est. USA. Ge. – 10. Détartrant. – 11. Arbitrai. – 12. Cassolette.

ÉCHECS

N° 1752

GRAND PRIX D'UTRECHT (1997)
Blancs : Seelemeyer.
Noirs : Boittin.
Gambit de la Volga.



1. d4	Cf6	14. d6	Db7 (h)
2. ç4	ç5	15. é6!	fxé6 (i)
3. d5	b5	16. Dxé6	Cd-f6
4. çxb5	a6	17. h3	Ch6
5. bxa6 (a)	Fxa6	18. Cé5! (j)	Tf8
6. Cç3	d6	19. Cb5! (k)	Dé4+ (l)
7. f4 (b)	g6 (c)	20. Rd1 (m)	Dd5+ (n)
8. Cf3	Fg7 (d)	21. Fd2!! (o)	Dxé6
9. é4	Fxf1	22. Cç7+	Rd8
10. Txf1 (e)	Cb-d7 (f)	23. Cxé6+	Rç8
11. Dé2	Dç7	24. Cxg7 (p)	éxd6
12. é5 (g)	dxé5	25. Fxb6	dxé5
13. fxé5	Cg4	26. Cé6	abandon

NOTES

a) Une variante consiste à refuser le pion a6 par 5. b6, ce qui laisse la diagonale a6-f1 fermée.

b) Une idée de Murey qui déséquilibre l'ennemi par l'avance é4-é5. Les suites classiques sont 7. Cf3 et 7. é4. Par exemple : 7. Cf3, g6 ; 8. g3, Fg7 ; 9. Fg2, Cb-d7 ; 10. 0-0, 0-0 ; ou 7. é4, Fxf1 ; 8. Fxf1, g6 ; 9. g3, Fg7 ; 10. Rg2, 0-0 ; 11. Cf3, Cb-d7.

c) Outre le fianchetto-R, les Noirs disposent d'une autre stratégie : 7..., é6 ; 8. Dxé6, fxé6 ; 9. é4, Fxf1 ; 10. Rxf1, Cç6 ; 11. Cf3, Fé7 ; 12. g3, d5 ; 13. é5, Cd7 ; 14. b3, 0-0 ; 15. Rg2 (ou 15. Cxd5, Cdxé5 ; 16. Cxé7, Dxé7 ; 17. Fb2, Cg4!), Dç7. Ou bien 8. é4, Fxf1 ; 9. Rxf1, éxd5 ; 10. é5, dxé5 ; 11. fxé5, Cf-d7 ; 12. Dxd5, Ta6 avec avantage aux Blancs (Gurevich-Hebden, Hastings, 1982-1983).

d) Si 8..., Da5 ; 9. Fd2, Db4 ; 10. Dç2, Fg7 ; 11. g3, Cb-d7 ; 12. Fh3, Db7 ; 13. Td1, Cb6 ; 14. é4, 0-0 ; 15. Rf2, Cç4 ; 16. Fç1, h5 ; 17. Th-é1, et les Blancs sont mieux (Murey-Alburt, New York, 1983).

e) 10. Rxf1 est jouable : 10..., 0-0 ; 11. é5, dxé5 ; 12. fxé5, Cg4 ; 13. Dé2, Cd7 ; 14. Ff4, Db8 ; 15. Té1, Db4! ; 16. Dd2, f6 ; 17. é6, Cd-é5 ; 18. Té4, Db7, et rien n'est clair (Garakian-Hachian, 1986).

f) 10..., Cf-d7 est peut-être plus prudent. Ou aussi 10..., 0-0 ; 11. é5, Cé8 ; 12. Rf2, Cd7 ; 13. Dé2, Cb6 ; 14. Td1, Cç7 ; 15. Fé3, Db8 ou 15..., Ta7 avec de grandes complications. Ou encore 10..., Db6, une meilleure place pour la D dans la variante 11. é5, dxé5 ; 12. fxé5, Cg4 ; 13. Dé2, Cd7.

g) Sans mettre leur R à l'abri par Rf2-Rg1, les Blancs déclenchent les opérations au centre.

h) Et non 14..., éxd6? ; 15. éxd6+ avec gain de le D.

i) Si 15..., Cd-é5 ; 16. Cxé5, Cxé5 ; 17. d7+, Rf8 ; 18. Dxé5!, Fxé5 ; 19. Fh6+, Fg7 ; 20. Txf7+, Rg8 ; 21. Txg7+, Rf8 ; 22. 0-0-0!

j) Menace 19. Fxh6, Fxh6 ; 20. Txf6, comme 19. Txf6.

k) Une autre jolie variante est décisive : 19. Fxh6!, Fxh6 ; 20. Cd5!! Si 20..., Cxd5, 21. Txf8+, Fxf8 ; 22. Df7+, Rd8 ; 23. Dxf8 mat ; et si 20..., Dxd5 ; 21. Dxé7 mat.

l) Ou 19..., Cf5 ; 20. Txf5!, gxf5 ; 21. d7+!, Rd8 (ou 21..., Cxd7 ; 22. Cd6+) ; 22. Cç6+, Dxç6 ; 23. Dxç6.

m) Ou 20. Fé3!, Dxé3+ ; 21. Rd1, Tf7 ; 22. Cç7+, Rf8 ; 23. Cd7+, Rg8 ; 24. Cxf6+, Fxf6 ; 25. Dxé3.

n) Les Noirs se croient sauvés après 21. Dxd5, Cxd5.

o) Le coup de grâce qui maintient les menaces 22. Dxé7 mat ; et 22. Cç7+ avec gain de la D.

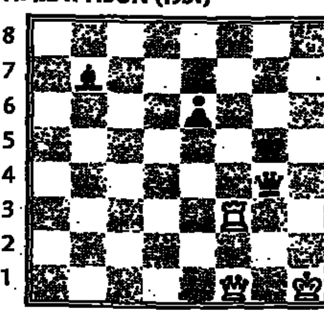
p) Menaçant 25. dxé7. 24. dxé7 assurait aussi la victoire.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1751
A. SOCHNIEV (1987)

(Blancs : Rb7, Fé1, Ch3 et h5, Pg6. Noirs : Rf5, Tç1, Ch2.)

1. *g7, Tb1+* ; 2. *Ra7, Ta1+* ; 3. *Fa5!, Txa5+* ; 4. *Rb7, Tb5+* ; 5. *Rç7, Tç5+* ; 6. *Rd7, Td5+* ; 7. *Ré7, Té5+* ; 8. *Rf7, Cg4* ; 9. *Cg3 mat.*

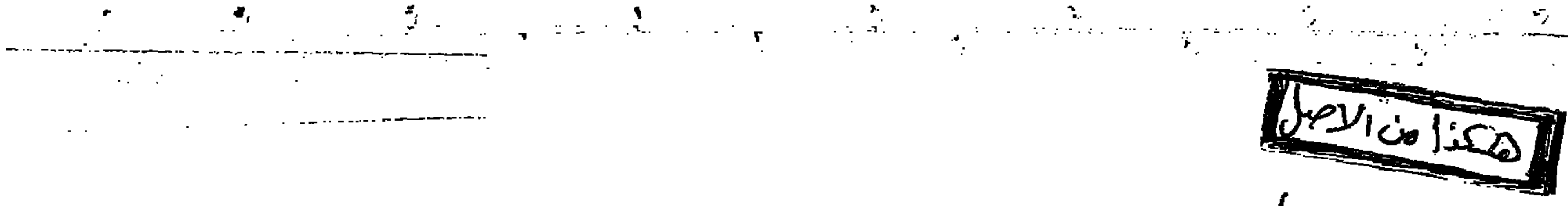
ÉTUDE N° 1752
H. MATTISON (1931)

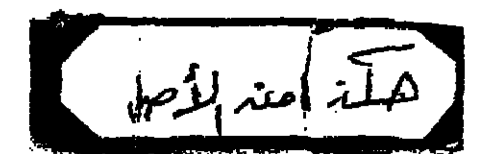


Blancs (3) : Rh1, Df1, Tf3.
Noirs (4) : Rg5, Dg4, Fb7, Pé6.
Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE





DISPARITION Le pianiste russe *d'origine allemande* Sviatoslav Richter est mort le vendredi 1er août d'une crise cardiaque dans sa datcha des environs de Moscou. Il était âgé de 82 ans. C'est la télévision publique russe qui, la première, a annoncé son décès. ● SVIATOSLAV Richter, qui avait reçu sa formation de pianiste de son père, pianiste et organiste de *renom en Union soviétique, avait acquis sa célébrité grâce à un très large répertoire allant de Bach à Debussy en passant par Prokofiev et Chostakovitch. Dès sa venue de ce côté du rideau de fer, en 1960, il est invité aux* Etats-Unis, puis à Londres et en France l'année suivante. ● LE PIANISTE avait interrompu sa carrière à l'approche de sa quatre-vingtième année. Ses disques publiés en Union soviétique y avaient été distribués parcimonieusement, et ses collègues autorisés à se rendre en Occident ne tarissaient pas d'éloges sur son jeu.

Sviatoslav Richter, l'homme-piano au service de la liberté

Le pianiste russe est mort dans sa datcha des environs de Moscou, le vendredi 1er août. Il était âgé de 82 ans. Sa réputation de virtuose avait franchi le rideau de fer dès la fin des années 50

BIEN AVANT qu'il se produise à l'Ouest, Sviatoslav Richter était une légende. Emil Gilels s'était rendu dès 1955 aux Etats-Unis et déclarait à tous ceux qui le félicitaient : *« Si vous entendiez Richter ! »* On l'entendit enfin, d'abord aux Etats-Unis en 1960, puis à Londres et en France l'année suivante. Et l'Ouest découvrit le phénomène Richter. Le pianiste jouait comme l'on n'avait jamais joué, avec une précision d'autant plus hallucinante qu'elle s'accompagnait de tempos parfois incroyables de rapidité. Mais cette virtuosité n'était pas celle d'un histrion, elle transcendait les limites mécaniques du piano, s'affranchissait du propre corps de l'artiste pour n'être qu'une interface entre la musique et le public.

Ses années de formation n'avaient pas été très « catholiques ». Né à Jitomir, en Ukraine, le 20 mars 1915, Richter fut initié à la musique par un père organiste. Il aurait pu être peintre ou acteur. Le piano ne l'intéressait pas en tant que tel, l'opéra, la voix le fascinaient davantage. Aussi fut-il d'abord répétiteur à l'Opéra d'Odessa. Sur le tas, il y apprend à déchiffrer à vue, à transposer, et développe alors son incroyable technique. Il n'entre qu'ensuite dans la classe de Heinrich Neuhaus, au Conservatoire de Moscou. Il a vingt-deux ans, et est déjà entièrement formé. Son maître, illustre bien au-delà des frontières d'URSS, veillera simplement à ce que la chrysalide arrive à maturité.

La personnalité de Sviatoslav Richter était d'autant plus complexe qu'il dut vivre son homosexualité dans un pays dont les autorités étaient intolérantes. Il partagea donc sa vie avec Nina Dorliac, une grande chanteuse de mélodies, avec laquelle il n'était pas marié, bien que sa biographie officielle mentionne un mariage en 1946 – *« Nous vivre à la colle, comme Français disent si justement »*, devait-il nous confier un jour –, mais qu'il aimait d'un amour profond.

Les premières années de la carrière de Richter furent celles d'un musicien complet qui participait pleinement à la vie musicale. Il jouait le grand répertoire, avec orchestre, créait des oeuvres dont les *Sixième, Septième* et *Neuvième Sonates pour piano* de Serge Prokofiev dont il était l'ami, jouait en sonate avec le violoniste David Oïstrakh, à deux pianos avec Anatole Vedernikov, enregistrait des disques. Richter était de plain-pied dans la vie musicale, rien ne le distinguait de ses collègues, sauf un talent exceptionnel qui pour beaucoup de musiciens le plaçait non pas au-dessus de tous les autres, mais dans une catégorie à part. Un « ailleurs » qui fit écrire un jour au pianiste et écrivain italien Piero Rattalino que Richter était le troisième homme, Franz Liszt et Ferruccio Busoni étant les deux premiers.

Mais, très rapidement après son irruption fracassante à l'Ouest, Richter manifesta son indépendance vis-à-vis d'une vie musicale qui l'adulait. Il commença par ne plus jouer par coeur, lui dont la mémoire était si puissante et si infaillible que l'on peut affirmer sans risque d'être contredit qu'il était l'un des trois artistes qui avaient le plus grand répertoire qu'un pianiste eut jamais – les deux autres, Tatiana Nikolaeva et Nikita Magaloff étaient également russes. Ensuite, il décida peu à peu de refuser le système des engagements pris longtemps à l'avance et de se produire avec les orchestres et les chefs les plus en vue.

ENTHOUSIASME DE RIGUEUR

L'une de ses dernières expériences dans ce domaine eut lieu à la Grange de Meslay, avec l'Orchestre de Paris et Daniel Barenboïm. Richter avait été blessé, presque humilié, de devoir interpréter le *Concerto pour la main gauche* avec un chef dont les exigences techniques et musicales n'étaient pas les siennes. Quelques années plus tôt, sortant d'une répétition avec l'Ensemble InterContemporain et l'Ensemble orchestral de Paris que dirigeait Pierre Boulez, il avait été pareillement offusqué du manque d'enthousiasme des musiciens à faire de la musique : *« En Russie, musiciens aussi sont fonctionnaires, mais eux aimer la musique. »*

Richter était si résolument ailleurs qu'il s'expliqua parfois, malgré sa méfiance des journalistes et des critiques musicaux. Il ne jouait pas par coeur parce qu'il pensait que c'est affaire de vanité et parce que cela lui permettait de consacrer toute son énergie à apprendre de nouvelles oeuvres sans être contraint de les mémoriser, et aussi parce qu'on joue avec plus d'humilité quand on a le texte sous les yeux. Il refusait les engagements longtemps à l'avance parce qu'il n'était pas certain d'avoir envie de jouer l'oeuvre inscrite au programme, le moment venu. Et pourquoi jouer une musique quand on n'en sent pas la nécessité ? Il refusait les grands orchestres, les grandes salles, les grands chefs parce qu'il préférait le résultat atteint avec des formations plus modestes mais habitées par le désir, par l'amour de la musique et aiguillonnées par sa présence, et parce qu'il ne pensait pas du tout que le public des grandes capitales était meilleur, plus valorisant que celui des villages, où il préférait jouer. Richter affirmait ne pas avoir le trac, ou tout au moins tout mettre en oeuvre pour ne pas l'avoir : *« Le trac est la manifestation de l'orgueil des musiciens qui pensent devoir prouver au public leur supériorité. »*



Sviatoslav Richter, à la Grange de Meslay (Touraine), en 1973.

GÉRARD PROUST/LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Ce refus de la carrière balisée tenait aussi à une chose : Richter avait horreur de prendre l'avion – *« Mourir à plusieurs, quelle horreur ! »* Il voyageait donc en voiture et en train. Son rêve était de partir sur les routes dans un camion qui aurait transporté un *« pianino »*, de s'arrêter là où il trouvait une belle église, une belle place de village, de descendre le piano, de convier les habitants à venir l'écouter, puis de leur offrir une rose à chacun. Enfin de repartir, le nez au vent, vers une autre église, une autre place de village.

Ce rêve n'était pas fantasmatique. Ces quinze dernières années, Richter joua ainsi en France, en Italie et dans son pays. Il avait fait un voyage extraordinaire à travers toute la Russie. De Moscou à l'océan Pacifique en voiture et en train, et, quand ça n'était pas possible autrement, l'avion. Entre juillet et décembre 1986, il devait donner cent cinquante concerts dans des villes qui ne sont pas toutes reliées par des routes. Il rentra juste à temps pour participer aux Nuits du Musée Pouchkine qu'il organise chaque année à Moscou. Une multitude de petites villes françaises auront accueilli un pianiste qui les choisissait en grand connaisseur de la littérature et de la culture françaises, suivant à la trace les héros de Balzac, de Stendhal, de Jules Verne, repérant les ciels, les paysages chéris par nos peintres.

DUO AVEC ROSTROPOVITCH

Richter était à part, parce qu'il était un peu fou et idéaliste, se moquait éperdument des apparences et des réputations établies. Parmi les vivants, il vénérait bien évidemment Carlos Kleiber, dont il était proche, le baryton allemand Dietrich Fischer-Dieskau ; il aimait beaucoup faire de la musique avec Riccardo Muti mais choisissait ses partenaires sans jamais sacrifier aux modes ou aux diktats de la vie musicale. Il avait formé un duo célèbre avec Rostropovitch, mais quand celui-ci manifesta le désir de rejouer avec lui récemment, Richter refusa : *« Il m'a remplacé par quelqu'un de plus grand, maintenant il joue avec le mur de Berlin. »* Richter ne regrettait certes pas l'ère communiste, mais il manifestait ainsi sa désapprobation envers une attitude qu'il jugeait trop narcissique. Il avait pourtant plusieurs fois eu maille à partir avec les autorités de son pays. La première fois, c'était lors des funérailles de Staline. Il avait été convié à jouer devant la dépouille du dictateur, lui et des dizaines d'autres artistes classiques et populaires.

A peine assis devant le piano, un soldat vint lui demander d'arrêter de jouer pour laisser sa place au suivant. Imperturbable, Richter alla au bout du plus long prélude et fugue du *Clavier bien tempéré* de Jean-Sébastien Bach qu'il avait choisi. A peine avait-il fini de jouer qu'il fut traîné dehors par des hommes en armes prêts à le fusiller pour cette offense à un protocole paranoïaque. La lutte pour le pouvoir qui faisait déjà rage en coulisses le sauva d'une mort qu'il pensait certaine quand il nous conta cette histoire. D'autres fois, quand on lui refusait un visa de sortie ou, pis, quand on le refusait aux jeunes musiciens qu'il voulait emmener avec lui à l'Ouest, il se couchait, refusait de communiquer avec l'extérieur, ne se montrait plus, ne jouait plus. Il allait jusqu'à refuser le moindre contact avec les autorités de son pays. Les visas étaient vite donnés.

Il aurait pu fuir. Quand il était aux Etats-Unis, en 1960, Rudolf Serkin vint le trouver et lui proposa de lui donner un appartement, de lui obtenir la protection des autorités américaines, un permis de séjour. La réponse de Richter ? *« Monsieur Serkin, si vous voulez venir vous installer à Moscou, venez, le public vous y aime, n'attend que vous, je suis certain que mon pays fera tout pour vous. »* A l'été 1988, Serkin se souvenait de cette réponse et avouait que c'était l'une des plus grandes leçons qu'il avait reçues.

Sviatoslav Richter n'était pas le dernier géant du piano, d'autres encore vivants ne sont pas des nains, mais il était l'exemple du musicien libre.

Alain Lompech

« Plus rien n'a de sens ; c'est ce qu'il faut »

Nous publions ici les propos de Richter tels qu'ils ont été transcrits par Eric Anther et publiés dans Le Monde de la musique, *en juin 1987. Richter les avait relus et avait donné son accord pour la publication :* « Pour une fois, j'ai senti la vérité. » *Sa lettre était accompagnée d'une portée sur laquelle il avait noté quelques accords pris dans les* Images *de Debussy. Dessous, il avait écrit :* « La plus belle musique du monde. »

● « Le désordre me dérange et me déprime : c'est moral et esthétique. Le désordre dans lequel vivent mes proches et presque tous mes amis est pour moi un objet d'étonnement et de scandale – des artistes par dessus le marché qui, plus que personne, devraient en être offensés. Mais quand je vais très mal, dans mes mauvaises dépressions d'hiver, c'est tout le contraire. Alors, je jette des chaussures dans les lampes, je répands le linge à terre, le sol et les meubles sont jonchés d'objets hétéroclites. Plus rien n'a de sens ; c'est ce qu'il faut. »

● « Nina Dorliac, dont le désordre russe et français me porte parfois sur les nerfs, frappe à la porte, entre, demeure sur le seuil, jette un regard dans la chambre et me lance : " Et vous vous croyez sans doute intéressant ? " Du tout ! Hum ! »

● « Le drapeau français, une merveille. L'hymne français, *La Marseillaise*, est l'un des plus beaux qui soient, mais toujours mal joué, pas dans le tempo requis. Les Français ne savent pas ce qu'ils ont de beau... »

● « Konstantin Igumnov, insurpassable dans les petites pièces de Tchaïkovski, me dit un jour : " Vous n'aimez pas assez le piano ! " En effet, j'aime la musique. »

● « Quand j'ouvre une partition, tout de suite, je sais ce qu'il convient de faire, avec certitude. Aussi, il n'y a pas d'évolution dans mon interprétation ; je continue seulement d'essayer d'exprimer ce que je sais qu'il y a à exprimer – et avec les mêmes doutes d'y parvenir. »

● « Je préfère la compagnie et la conversation des peintres à celle des musiciens ! »

● « Je connais des pianistes qui répondent au téléphone ou qui interrompent leur travail pour passer un coup de fil. C'est affreux ! »

● « La *Sonate Hammerklavier* de Beethoven m'a cassé la tête. C'est alors que j'ai commencé d'avoir peur de tout. Je ne pouvais plus coucher dans mon lit et dormais à terre, dans les chambres d'hôtel, et de préférence dans les entrées *des chambre, en recherchant les* recoins. Pourtant, je ne jouais pas mal. »

● « Il est des gens, et des musiciens, chez nous pour penser que cela commence à bien faire avec Richter (peut-être n'ont-ils pas tort ?). La jalousie est le crime par excellence, y compris l'amoureuse. Presque tous en sont atteints. Et les artistes... J'en suis intact, je ne sais pas ce que c'est. Les gens n'arrivent pas à le tenir pour vrai. »

● « Le sentiment de culpabilité est un poison. Il me poursuit toujours. C'en est dégoûtant. »

● Un ami dit à Richter : « Pourquoi ne lisez-vous pas un peu le soir, au lit, peut-être vous endormiriez-vous plus facilement ? » Réponse : « Oh ! Ce n'est pas honnête pour le livre ! »

La discographie d'un prince

RICHTER a beaucoup enregistré en studio, bien qu'il n'appréciait pas cette façon d'enregistrer la musique. L'un de ses disques préférés était le *Kammerkonzert* d'Alban Berg, enregistré avec le violoniste Oleg Kagan et des jeunes musiciens moscovites (EMI). Il détestait l'idée d'intégrale et n'enregistrait que ce qu'il avait envie de jouer.

Quelques disques de studio laissés par Richter sont quand même des témoignages fidèles de son art : *Clavier bien tempéré*, de Bach (Melodyia/BMG), *Bunte Blätter*, de Schumann (Melodyia/BMG) ; *Scènes de la forêt* et *Toccata* de Schumann (DGG) ; *Sonate D 960*, de Schubert (Melodyia/BMG), *Wanderer Phantasie*, de Schubert (EMI), *Premier Concerto* de Beethoven, avec Charles Munch (RCA) ; *Concerto pour piano* de Dvorak, avec Carlos Kleiber (EMI) ; *Deuxième Concerto* de Rachmaninov (DGG) ; *Cinquième Concerto* de Prokofiev (DGG), *Cinquième Sonate* de Scriabine (DGG), *Concerto* de Britten (Decca), *Sonates pour violoncelle et piano* de Beethoven, avec Rostropovitch (Philips), Concertos de Liszt (Philips).

Plus de deux cents disques enregistrés en public ont été édités sur CD, le plus souvent sans l'autorisation de Richter, qui ne s'en formalisait pas outre-mesure. Parmi eux : *Variations Diabelli*, de Beethoven (Praga/Harmonia Mundi) ; *Miroirs*, de Ravel (Praga/Harmonia Mundi) ; *Sonate* de Liszt (Philips) ; *Sonates* de Beethoven, Brahms et Mozart avec le violoniste Oleg Kagan (Melodyia), *Quintettes* de Dvorak (Philips et Melodyia). Le plus légendaire de tous les disques de Richter reprend le récital que le pianiste donna à Sofia en 1958. Au programme : *Tableaux d'une exposition*, de Moussorgski, et *Feux follets*, de Liszt (Philips), deux interprétations qui continuent de méduser par leur maîtrise technique, intellectuelle et spirituelle et n'ont pas été approchées.

Al. Lo.

L'ÉTÉ FESTIVAL

Tandis que La Roque d'Anthéron, capitale mondiale du piano, pleure la mort de l'un des siens, l'été des festivals entame sa cinquième semaine en quête d'aoûtiens cultivés et curieux. Qu'ils empruntent la route du sud ou celle du retour vers le nord, ils pourraient faire une halte à Montluçon, où le Musée des musiques populaires a réuni quelques-unes des guitares les plus convoitées sur lesquelles ont joué les plus grands de la pop music. Une mise en scène savante et le droit reconnu au visiteur de jouer lui-même de l'instrument donnent à cette exposition une saveur particulière. A Paris, Quartier d'été joue la carte de la fidélité en recevant le nouveau spectacle d'Achille Tonic, réjouissant duo, ici renforcé par la présence de comédiens afin de démolir plus sûrement quelques-uns de nos contes favoris. Enfin, à Mouans-Sartoux en Provence, on peut voir ou revoir les travaux de quatre grands peintres qui ont combattu le fascisme à la fin des années 30.

LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU



Radio-France

Dans un cloître du XIIIe siècle, deux femmes font leurs vocalises. Elles font partie du Gospel Legend qui donna un concert au prieuré de Saint-Michel-de-Grandmont (Hérault), dans le cadre du Festival de Radio-France et de Montpellier. Fin du festival le 3 août avec la Messe en *si de Jean-Sébastien Bach.*

La guitare électrique, reine sans partage des instruments populaires

Montluçon/Exposition. Portrait d'une quadragénaire en pleine forme, mythe bien vivant visité par le Musée des musiques populaires de Montluçon

***GUITARES, GUITARISTES, BASSISTES ÉLECTRIQUES*. Musée des musiques populaires, château des ducs de Bourbon, 03100 Montluçon. Tél. : 04-70-02-56-57. Tous les jours, sauf mardi, de 13 heures à 20 heures. Jusqu'à la fin décembre.**

Garée au milieu de la cour du château des ducs de Bourbon de Montluçon, une vieille camionnette Citroën couverte de tags fait office de caisse d'entrée à l'exposition « Guitares, guitaristes, bassistes électriques ». Un symbole qui annonce la couleur : ici, la guitare électrique n'est pas aseptisée ni coupée de son contexte social. C'est le musée qui s'est adapté au monde des musiciens et non l'inverse.

A l'origine du projet, Sylvie Douce de la Salle, conservateur des musées nationaux, aussi à l'aise dans les locaux de la Fondation Cartier, qu'elle a longtemps fréquentée, que dans une cave de répétition enfumée. Afin de constituer un fonds muséologique significatif, celle-ci n'a pas hésité à arpenter garages, arrière-cours et autres greniers pour dénicher l'oiseau rare, guitare de jazz des années 30 à la Django Reinhardt ou basse électrique typique des années twist, tendance Chaussettes noires ou Shadows.

Une démarche sur le terrain fructueuse et qui permet de présenter sur 400 mètres carrés plus de deux cents guitares et basses électriques, accompagnées par une soixantaine d'amplificateurs et pédales d'effets sans lesquels ces instruments sont à peu près muets. Le tout est complété par plusieurs centaines de photographies, de livres et de couvertures de disques vinyle, etc.

Cette exposition originale se déroule au moment même où la guitare électrique connaît un essor sans précédent. Malgré la crise, ou peut-être même grâce à la crise, la « gratte » reste une valeur sûre qui fait plus que jamais rêver jeunes et moins jeunes, toutes classes sociales confondues.

> « Guitare et basse électrique sont de remarquables miroirs de la seconde moitié du siècle »

« Dans les musées de société, la période contemporaine s'arrête en 1950, rappelle Sylvie Douce de la Salle. *Le Musée de Montluçon est le seul à traiter un sujet encore vivant, même si le manque de recul avec l'histoire fait courir le risque d'être piégés par des représentations, de donner une importance à un phénomène qui n'en a pas, ou, au contraire, de passer à côté de quelque chose de fort. »*

Malgré ce risque, chaque instrument présenté ici est chargé d'émotions musicales où la nostalgie joue un grand rôle. Pour Marc Touché, sociologue au CNRS en poste au Musée national des arts et traditions populaires, *« la guitare et la basse électrique sont de remarquables miroirs de la seconde moitié du siècle »*. Et ce spécialiste des musiques amplifiées rappelle que *« chaque nouvelle génération de guitaristes s'ajoute à l'ancienne, les parents transmettant leur savoir-faire à leurs enfants. En ce sens, la guitare électrique est un véritable instrument populaire. »*

Simple mais efficace, le parcours de l'exposition mise en scène par Eric Lesné s'articule autour de trente vitrines. Chacune aborde un thème majeur (histoire, technique, pratiques et styles musicaux, etc.). Le visiteur peut également jouer lui-même quelques guitares et basses dans deux « cabines d'essayage » ou écouter à l'heure de l'apéritif un groupe de passage sur le site. La sélection des pièces a été faite par Klaus Blasquiz, chanteur du groupe Magma.

Grâce à de nombreux prêts de particuliers, la moisson d'instruments se révèle réellement impressionnante. Les nostalgiques des années 60 pourront admirer une guitare d'origine américaine Fender Stratocaster jouée en son temps par le Beatle George Harrison ou bien encore un modèle Esquire, toujours fabriqué par Fender, ayant appartenu à l'un des « guitar-heroes » du blues anglais, Jeff Beck. Dans le même esprit, on notera une guitare basse de marque Travis Bean au manche en aluminium, fabriquée pour Bill Wyman, bassiste des Rolling *Stones*.

Très présents sur la scène internationale, les luthiers français comme Vigier, Trussart, Leduc ou Dubreuille ne pouvaient être oubliés, tout comme les frères Jacobacci, à qui le musée consacre une vitrine entière. On peut y admirer une vingtaine de modèles, dont une basse électrique Solist à six cordes, datant de 1959 et fabriquée à dix exemplaires, ou une guitare *solid body* (sans caisse de résonance) construite pour le groupe Les Chats sauvages. Cette dernière se branche sur un amplificateur à tubes, également présenté, dont la taille ne dépassait pas alors celle d'un baril de lessive. On est encore loin des murs d'enceintes apparus quinze ans plus tard...

Au rayon de l'insolite, on note la présence d'une guitare-orgue électronique anglaise Vox, à mi-chemin de la guitare et du synthétiseur, et d'une guitare suédoise Hagstrom à haut-parleur incorporé dans la caisse. Dans le même esprit, le visiteur peut découvrir la série V-Line conçue par Vincent Berton. Le travail de ce jeune luthier, récemment disparu, s'apparente plus à la sculpture qu'à la lutherie traditionnelle. Selon l'inspiration, les caisses réalisées en matériau composite épousent la forme d'une épée, d'un buste de femme, etc. Rien à voir avec les grandes séries qui font l'essentiel de la production japonaise, coréenne ou américaine.

Le « clou » de l'exposition est incontestablement la présentation, *dans ses moindres détails*, poussière, odeurs et mégots compris, d'un authentique local de répétition d'une vingtaine de mètres carrés dans lequel jouait il y a moins d'un an encore le groupe punk Crocodyl Lindebeull, originaire de la ville des Mureaux en banlieue parisienne. Instruments, équipements de sonorisation, réfrigérateur bourré de canettes de bière, affiches, moquette, etc., ont été acquis tels quels par le Musée de Montluçon et font donc partie aujourd'hui du patrimoine national au même titre qu'une toile de maître ou qu'une commode Louis XV. Comme pour la découverte d'une grotte ornée, une campagne photographique et un inventaire systématique ont été entrepris sur le site d'origine avant son transfert vers Montluçon.

Sur place, l'effet est saisissant : le groupe semble avoir déserté les lieux quelques instants seulement avant le début de la visite. L'ensemble constitue un témoignage très fort de la pratique instrumentale et du quotidien, plutôt dur, parfois glauque, d'une majorité de groupes musicaux en France. De quoi donner quelques remords aux élus locaux et, pourquoi pas, susciter des vocations.

Denis Fortier

Les héroïnes de Fender et Gibson

Les guitares électriques ont séduit un grand nombre de designers, et ce depuis leur apparition à l'aube des années 20. Il faudra cependant attendre les années 50 pour que naissent les premiers modèles aux formes conçues en *fonction des contraintes* de la production en série de type industriel. Deux américains, Leo Fender et Les Paul, fondateur de la marque Gibson, créent en l'espace d'une dizaine d'années des modèles quasi mythiques dont le dessin n'a pratiquement pas évolué depuis une bonne trentaine d'années.

Si les formes n'ont pratiquement pas changé, il n'en est pas *de même des matériaux utilisés* pour la caisse et le manche. L'aluminium a connu son heure de gloire au cours des années 80. Egalement largement utilisés, la fibre de verre et le carbone permettent de réduire le poids de certaines guitares et autorisent la pratique du moulage. Autre exemple, le constructeur américain National a conçu il y a vingt ans des instruments en polyester *au manche renforcé par une* barre métallique. Des guitares au demeurant agréables à jouer et à la sonorité plutôt fine, et qui valent aujourd'hui de petites fortunes.

Le dépit amoureux du cinéma et des arts plastiques

Rome/Arts. Venue de Los Angeles, une exposition questionne les rapports entre ces deux disciplines

***LA CHAMBRE DES MIROIRS : ART ET FILM DEPUIS 1945*. Palais des expositions, via Nazionale 194, Rome. Jusqu'au 1er septembre. Tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 21 heures.**

Pendant un siècle entier, ils se sont regardés, côtoyés, affrontés. Quelquefois, ils ont travaillé ensemble, unis dans la recherche d'images qui puissent parler au public avec force et intensité. Parfois, l'un a imité l'autre ; souvent, ils se sont échangé des informations précieuses, qui leur ont permis de poursuivre leur démarche pour construire ensemble l'imaginaire des hommes du XXe siècle.

De qui s'agit-il ? Du cinéma et des arts plastiques, le sujet principal de « La Chambre des miroirs : *Art et film depuis 1945* », une intéressante exposition ouverte jusqu'au 1er septembre au Palais des expositions de Rome. Conçue par l'Américain Kerry Brougher, commissaire au Musée d'art contemporain de Los Angeles (MoCA), elle est arrivée à Rome après un glorieux avènement dans la cité californienne, où elle a obtenu un grand succès critique et public. Dans la Ville éternelle, qu'on avait volontiers rebaptisée « Hollywood sur le Tibre » dans les années 60, l'exposition a été adaptée. On y remarque la présence accrue d'artistes italiens qui ont traité sous différentes formes la question du rapport au cinéma. *« La finalité principale de l'exposition,* comme explique Kerry Brougher, *est de tracer la ligne du dialogue entre les deux formes d'art depuis la deuxième guerre mondiale. »* Pour montrer le lien profond qui unit l'écran à la toile, la pellicule et le pinceau, il cite une célèbre phrase de Godard : *« L'art n'est pas l'image qui se reflète dans la réalité, mais c'est la réalité du même reflet. »*

Cette démarche explique le profil assez conceptuel (et parfois même un peu trop obscur pour le grand public) d'une exposition qui prend la forme d'un parcours divisé en trois sections. Il commence avec la crise du cinéma de l'après-guerre, quand le mythe hollywoodien reçoit de plein fouet les critiques des artistes américains. Les photos rigoureuses de Diane Arbus mettent l'accent sur la fin du star system ; les sculptures de Bruce Conner, assemblages d'objets divers, sont conçues comme le seraient les cénotaphes des grands personnages du cinéma de l'âge d'or – ainsi de Mae West. Les tableaux de l'artiste italien Mimmo Rotella, *réalisés par la technique du décollage*, ressemblent à des affiches qu'on aurait abîmées et superposées.

La fin du cinéma est une idée partagée par certains cinéastes, comme Billy Wilder, Federico Fellini ou Robert Aldrich, qui expriment dans leurs films une forte inquiétude sur le futur. La confrontation entre peinture et cinéma est soulignée par une confrontation d'œuvres assez particulières. Peinture, sculpture, vidéos et films sont présentés tous ensemble, sans ordre ni ligne de démarcation, et ce chaos d'images rend l'exposition dynamique et mouvementée.

MONTRER L'INFINI

La section suivante est centrée sur la réduction du langage cinématographique, qui domine les recherches des réalisateurs à partir des années 60. *« Tes tableaux sont comme mes films : ils parlent précisément du rien »*, disait Antonioni à Rothko en 1962. Au même moment, Andy Warhol essaie de rendre à l'image dynamique du cinéma l'idée de la fixité du tableau avec *Empire* (1964), une pellicule qui montre à l'infini l'immobilité de l'Empire State Building. C'est avec Warhol que les arts plastiques commencent un dialogue ouvert avec le cinéma, documenté par des installations d'artistes et de cinéastes du monde entier.

Les œuvres abondent. L'artiste italien Fabio Mauri projette les images des films de Pasolini sur différents objets de la vie quotidienne : une chemise blanche appuyée sur une chaise, une balance, un seau rempli d'eau, un ventilateur. Le Brésilien Helio Oiticica fait le contraire : il transforme une salle de cinéma en galerie d'art, où le public devient personnage.

Plus loin, on verra *Le Silence*, œuvre de Joseph Beuys, les tableaux de Mario Schifano, visiblement inspirés par le cinéma américain des années 60, ou encore les installations de Peter Kubelka, composées de morceaux de pellicule présentés comme de poétiques *« jeux de lumière »*. La même originalité est visible dans les recherches des cinéastes underground comme Michael Snow et Tony Conrad, qui ont réduit le langage du cinéma au minimum.

La dernière section illustre la nostalgie du cinéma vue par certains artistes des années 80, qui ont interprété sa fragmentation jusqu'à décrire son absence. Cindy Shearman et John Baldessari s'intéressent à la photographie comme substitution du cinéma ; par contre, Douglas Gordon ou Judith Barry évoquent la grandeur du cinéma avec leurs grandes installations nostalgiques. Mais l'apogée de l'exposition se trouve sans doute dans les photographies du Japonais Hiroshi Sugimoto, qui représentent des salles de cinéma du monde entier, des écrans blancs et vides, sublime métaphore d'un art qui se cherche un futur neuf.

Ludovico Pratesi

À L'AFFICHE

Festival des Bucoliques du Pays de Racan
Du 15 au 24 août, la huitième édition du Festival des Bucoliques du Pays de Racan (Indre-et-Loire) propose une vingtaine de manifestations culturelles autour du thème de « l'Exil ». D'un *« éclectisme raisonné »*, le parcours esthétique est composé de concerts, lectures, films et installations plastiques. Le programme musical offre un mélange de musiques tziganes, arméniennes, de blues et de raï. Yves Bonnefoy lira ses poèmes samedi 23 août à 17 heures. A Tours, le cinéma Studio projette *La Moindre des choses*, de Nicolas Philibert, *Birdy*, d'Alan Parker, et *Western*, de Manuel Poirier. Un stage de danse contemporaine est ouvert à tous.
Les Bucoliques du Pays de Racan, BP 19, 37370 Neuvy-le-Roi. Tél. : 02-47-29-70-04. Inscriptions pour le stage de danse jusqu'au 15 août.

Festival de danse de Hambourg
Sur le thème de « Migration et Danse », le festival de Gabriele Naumann et de Dieter Janicke rassemble Koffi Koko, le Sardano Dance Theatre d'Indonésie, Daksha Sheth, de la danse indienne contemporaine et érotique, Nadine Ganase, Hush, Hush, Hush. Notons aussi Meryl Tankhard retournée en Australie pour chorégraphier *Inuk* et la compagnie pakistanaise Sheema Kermani dans *Indus et Europa*.
Du 15 au 30 août, Jarrestrasse 20 D-22303 Hamburg. Tél. : 49-40-27-11-31.

ET SUR INTERNET
★ **Le journal des festivals, nos photographies et reportages : www.lemonde.fr/festivals**

Le culte du pharaon Vilar

Après trois semaines, Avignon ferme pour congés annuels

IN OU OFF, la fête est finie. Avignon, dès le 3 août, est rendue aux seuls amateurs de belles pierres, ce patrimoine qui est l'autre spécialité de la ville. Ce n'est plus le même temps, la même vie de fourmilière à l'apparence incohérente, ce ne sont plus les mêmes parcours. Il y a le in, le off avec leurs avenues, et aussi, pour beaucoup, leurs chemins qui ne mènent nulle part. Et puis, il y a les voies parallèles, celles qu'empruntent les organisateurs de ce « bordel » monumental, ou celles que suivent les critiques pour éviter la foule qu'ils contribuent à faire venir.

D'un côté, il y a l'apparence du désordre, de l'autre une mécanique admirablement huilée : *« Avignon, finalement, c'est La Mecque »*, précise un jeune journaliste allemand, vieil habitué déjà qui, chaque année, laisse son vélo pour le prochain pèlerinage. Avec cette différence que La Mecque produit de l'égalité devant Dieu, et qu'Avignon bâtit une vertigineuse pyramide des célébrités, avec ses idoles, ses prêtres, ses esclaves, ses moins-que-rien, tous officiant autour de Pharaon Vilar. Il faut une grande expérience pour s'y retrouver dans cet univers de faux-semblants, où même le vrai-semblant des thèmes officiels, par exemple la spiritualité, cette année, sent la convention comme dans n'importe quel festival.

La convention, c'est sans doute un mal nécessaire pour supporter l'entreprise et cette espèce de misère qu'hors la Cour d'honneur ou les cloîtres, chacun doit respirer, qui transforme la ville en homme ou femme-sandwich, fatigué, crasseux. Même les « professionnels » du festival (in, exclusivement), comédiens, organisateurs, machinistes, tout ce beau monde a trouvé le moyen de s'isoler, de se retrouver la nuit venue dans un sanctuaire interdit aux autres publics, le gymnase Saint-Joseph, dans la rue des Teinturiers, un des miracles urbains du vieil Avignon.

Comme il y avait l'importante programmation russe, les élèves de l'école d'art l'ont décoré pour évoquer le Moscou des premières réalisations constructivistes. Cette sorte de cabaret pittoresque où un mobilier extravagant s'envole en tous sens a été baptisé Le Spassibar. Le Spassibar ne commençait à vivre que très tard, entracte flamboyant, pour se reposer de la sagesse de Nathan ou de l'Élévation d'Orphée. Il permettait d'attendre les premiers engins de nettoyage, sorte de tarasques bruyantes et cathartiques, qui se font un devoir de réveiller les hôtels à 6 h 30 tapantes pour purifier la ville de ses dramatiques turpitudes.

Dans l'ancien hospice Saint-Louis, qui abrite désormais, outre un hôtel attribué abusivement à Jean Nouvel par les exégètes locaux, le Centre national du théâtre, rigueurs théâtrale et patrimoniale retrouvent leurs droits. Une exposition y célèbre leur fusion originelle grâce à l'intercession de quatre maquettes, les hauts lieux du festival, mises en scène avec un sens aigu de la scénographie, sinon de l'efficacité muséographique. Accompagnant son confrère germanique, une critique, identifiable à ses parcours, à ses habitudes à l'hôtel d'Europe, est découragée vite fait par le sentiment de déjà-vu émanant de centaines de clichés : « Cinquante ans de théâtre à travers le Festival d'Avignon », s'intitule l'exposition.

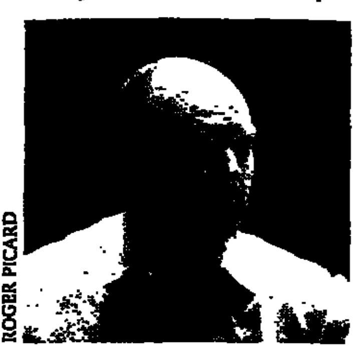
Cinquante ans de clichés, mille fois revus comme si, depuis tout ce temps, toutes les mises en scène étaient organisées d'abord pour la photo. Encore une insinuation de journaliste teigneux. Il y a quelque dix jours, les professionnels du genre ont programmé leur débat rituel : *« Faut-il supprimer la critique ? »*, diffusé le 22 juillet sur France-Culture. De l'autre côté de la barrière, quelques artistes le voudraient bien, c'est forcé. Les critiques aussi voudraient bien pouvoir échapper à certains spectacles. Mais à Avignon c'est presque impossible : théâtre et critique, partageant un public identique, jouent finalement dans la même cour.

Avignon bâtit une vertigineuse pyramide des célébrités, avec ses idoles, ses prêtres, ses esclaves, ses moins-que-rien

Frédéric Edelmann

HORS CHAMP

■ Au moment même où sa phalange remportait un franc succès au nouveau Festival de Baalbek, le directeur musical de l'Orchestre philharmonique de Radio-France, **Marek Janovski** *(notre photographie)*, rendait publics les temps forts de sa saison 1997-1998. A Pleyel, il rendra hommage à **Bartok** et au piano hongrois, servis par **Peter Frankl, Zoltan Kocsis** et **Dezsö Ranki**. La nouvelle génération des violonistes sera fortement représentée par **Vadim Repin, Frank-Peter Zimmermann, Hilary Hahn** et **Gil Shaham** qui


ROGER PICARD

interpréteront deux concertos romantiques (**Brahms** et **Tchaïkovski**) et deux classiques du siècle (**Prokoviev** et **Chostakovitch**). Les chanteuses **Jennifer Larmore** et **Karita Mattila** seront les invitées d'une série intitulée « La voix et l'orchestre ». Dans la salle Olivier-Messiaen de Radio-France, le Philharmonique servira essentiellement la musique moderne (de **Berg** à **Zimmermann**) et contemporaine (œuvres de **Criton, Pecquet, Campana, Markcas, Peter Eötvös**...). L'orchestre se produira enfin en tournée, à Cologne, Vienne, Aix-la-Chapelle, Hanovre, Bratislava...

■ Le footballeur libérien **George Weah** a montré qu'il n'était pas seulement l'un des joueurs les plus cotés du monde. A la faveur de la réouverture de l' Old Scholl Nite Club de Monrovia, après sept années de guerre civile, le buteur du Milan AC a chanté plusieurs airs de reggae, de pop et de country accompagné par son groupe, le **Balwala Band**. C'est la première fois que George Weah se produisait sur une scène de son pays après un concert mémorable à Milan l'année dernière au profit des réfugiés libériens.

■ L'association Avignon public off a esquissé le 31 juillet un premier bilan du festival off 1997, dont les entrées *« devraient se situer autour de 400 000 »* pour 480 spectacles dans 91 lieux proposant une jauge globale de 850 000 places. Elle s'est félicitée de la constante progression de ses adhérents : près de 20 000 en 1997 contre 871 en 1982, chaque adhérent voyant en moyenne sept spectacles off au cours de son séjour. Selon la mairie, les retombées économiques du festival s'élèvent à 86 millions de francs – pour une ville de 87 000 habitants. Le maire (RPR), Marie-Josée Roig, également présidente de la société de gestion du festival, a annoncé qu'elle s'engageait à organiser à la rentrée 1997 une réunion de concertation avec les responsables culturels locaux, *« préoccupés par la diminution des aides de la municipalité à la création artistique »*.

Les quatre de Grasse contre le fascisme

Mouans-Sartoux/Arts. Quand Alberto Magnelli, Sonia Delaunay, Hans Arp et Sophie Taeuber-Arp travaillaient pour la liberté

MIROIR CASSÉ. Espace de l'art concret. Château de Mouans, 06370 Mouans-Sartoux. Tél. : 04-93-75-71-50. Tous les jours sauf mardi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 octobre.

Dès l'entrée, le ton est donné : un grand miroir, posé au sol, est brisé en morceaux. L'artiste d'origine suisse, Gottfried Honegger (*Le Monde* du 8 avril 1996), n'a pas fait dans la dentelle. Sous prétexte d'exposer quatre peintres abstraits réfugiés à Grasse durant la seconde guerre mondiale, Alberto Magnelli, Sonia Delaunay, Hans Arp et Sophie Taeuber-Arp, il a organisé un plaidoyer pour la modernité, contre l'obscurantisme. Et martèle : *« Le fait que Staline, Hitler, Mussolini, Franco, aient interdit la diffusion de l'art moderne, le fait qu'ils aient brûlé des œuvres, montre bien qu'eux, les dictateurs, avaient compris la force libératrice, la force instigatrice, la force critique de l'art. »*

Pour Honegger, l'art est un miroir *« qui nous renvoie l'image du monde, avec sa laideur et sa beauté. Refuser cette image, c'est casser le miroir, mettre le monde en morceaux, l'abandonner à ses ténèbres »*. Arp n'avait-il pas surnommé Hitler, en 1942, *« le grand sadique à tout casser »* ? Car les surréalistes furent parmi les premiers à réagir. Un article publié dans la revue *Minotaure* (12-13 mai 1939) précise leur position : *« En Allemagne, en Italie, en URSS, les pinceaux et les porte-plumes obéissent aux consignes imposées par les chefs politiques, ils servent à la propagande, ils tracent la gloire du maître... »* Honegger n'a pas oublié l'Espagne, avec une très curieuse maquette du pavillon de la République espagnole à l'exposition universelle de 1937 où furent présentés *Guernica*, la *Fontaine de mercure*, de Calder, ou le *Faucheur*, de Miro. Miro, qui déclarait à la revue *Cahiers d'art*, en 1939 : *« Que les puissances de régression s'étendent encore cependant, qu'elles nous plongent un peu plus avant dans l'impasse de la cruauté et de l'incompréhension et c'en est fini de toute dignité humaine... »*

De la dignité, Sophie Taeuber-Arp, Hans Arp, Sonia Delaunay et Alberto Magnelli n'en manquaient pas. Installé à la Ferrage, près de Grasse, depuis octobre 1939, Alberto Magnelli tente de réunir ses amis autour de lui. Et d'abord de retrouver sa compagne, Susi Gerson, qui est d'origine allemande. Antinazi, elle a tout de même été internée par les autorités françaises au camp de Gurs.

RÉSISTANCE

En octobre 1940, Hans Arp et Sophie Taeuber s'installent au Château Folie, une grande maison que Magnelli leur a trouvée à Grasse. Les amis travaillent ensemble, comme le confiait Magnelli : *« Arp a fait sa première sculpture chez nous dans le jardin : en plâtre. Et il râpait, et il râpait et disait : "Ça, c'est pour Goering, ça c'est pour Goering..." »* Sonia Delaunay les rejoint bientôt. Avec Max Bill, Domela, Kandinsky, Leuppi, Richard Paul Lhose, et Vantongerloo, ils réalisent un album de lithographies, devenu mythique, *10 origin*.

En pleine guerre, les artistes résistent aux événements à leur manière, en poursuivant la pratique d'un art abstrait que l'occupant a déclaré *« dégénéré »*. L'album est malheureusement absent de l'exposition, mais on y verra une œuvre rare, dix lithographies où chaque dessin commencé par l'un était achevé par un ou plusieurs autres. Connu sous le titre *Les Quatre de Grasse*, l'album ne sera publié qu'en 1950.

La vie des quatre de Grasse eut son lot de drames : Sophie Taeuber-Arp mourut en janvier 1943, asphyxiée par les émanations d'un poêle. La compagne de Magnelli, Susi, recherchée par la Gestapo après l'invasion de la zone libre dut se cacher longtemps dans l'arrière-pays. Mais les artistes ne s'étaient pas résignés. Comme Honegger aujourd'hui.

Parmi les nombreux documents qui balisent cette exposition, le visiteur pourra voir la photographie d'une œuvre désormais disparue : il s'agit d'une sculpture de René Guiffrey, une commande publique installée à Toulon en 1993, et détruite depuis par la municipalité Front national. Honegger s'en explique : *« Si nous avons eu le besoin de faire cette exposition, c'est parce que nous pensons qu'aujourd'hui nous sommes de nouveau dans une situation où le mal peut dominer l'espoir. (...) A Toulon, à Orange, chez nous en France et à peu près dans tous les pays européens, le nationalisme, une nouvelle forme de fascisme s'installent. Si on enlève à Toulon les œuvres d'art de notre temps, si on bannit une certaine littérature de nos bibliothèques, on est bien en train, de nouveau, de casser le miroir. »*

Dans la toute dernière salle de l'exposition, le visiteur se retrouve seul, devant un miroir intact. Il s'y reflète en pied. Face à lui-même, face à l'histoire.

Harry Bellet

Blanche-Neige au vitriol

Paris/Cabaret. Les Achille Tonic découpent les contes de fée en sketches hilarants, mais trop lents

ACHILLE TONIC, CABARET CITROUILLE. Sous chapiteau, 43, quai d'Austerlitz, M° Gare-d'Austerlitz. Ouverture des portes à 19 h 30, spectacle à 20 h 30, restauration sur place. Tél. : 01-44-83-64-40. 90F. Jusqu'au 14 août sauf lundi (spectacle présenté dans le cadre de Paris Quartier d'été).

Impossible, avec les Achille Tonic, de faire la marmotte assoupie dans le fin fond du Berry. Ils secouent les torpeurs comme le démarrage d'une Mobylette en mal de pot d'échappement. Sous des apparences campagnardes, ce duo bien entouré a fait sa chasse gardée des territoires urbains. Habitués des terrains vagues, ils louent un chapiteau à l'année au Cirque baroque et l'ont planté sur le quai d'Austerlitz, entre boulevard et voies ferrées. Et s'ils ont un côté péquenot, c'est parce que la tradition du cabaret français exige quelques traces de régionalisme.

Depuis 1985, date de la fondation de la troupe, Gilles et Corinne Benizio ont toujours cultivé un côté popu-popote. Avec eux on part en vacances, on prend la route de la mer. Il y a du soleil et du mistral. Mais les Achille Tonic boudent les autoroutes : ils sont résolument Nationale 7.

Le voyage de groupe à travers les contes de fée de leur nouveau spectacle, *Cabaret Citrouille*, se fait en 4 CV Renault. Il faut accepter les crachotements du transistor, compter les ballots de paille cheveux aux vents et déplier la couverture pour le pique-nique. Cela prend du temps (deux heures trente avec l'entracte).

Les Achille (de la dramaturgie ou du talon) Tonic (de la gymnastique ou du gin) ont monté un spectacle touche-à-tout (le cirque, le théâtre, la chanson d'animation) et longuet. Leur version sexy de *Blanche-Neige et les sept nains* où Corinne Benizio joue la sorcière – violette, coquine, gaillarde, partant à la traque aux jolis garçons avec un appétit de fermière – a de quoi séduire les enfants des Deschiens et de Canal Plus. Les Benizio ont attrappé le virus des troupes à géométrie variable (*Cabaret Citrouille* fait appel à un pianiste et trois comédiens, dont l'excellente Isabelle Caubère) chez Ariane Mnouchkine et Jérôme Deschamps. Ils ont piqué au petit écran le sens des mimiques et au cinéma sa gestuelle (Jacques Tati).

Les embrouilles de capeline, d'épée et de barbe de *Barbe Bleue*, sketch muet, auraient de quoi réjouir le joueur de tennis qu'était Monsieur Hulot. Le réveil de *La Belle au bois dormant* est une irrésistible parodie de ballet classique, menée par Isabelle Caubère et Philippe Risler, grand garçon jouant volontiers aux adolescents vigoureux, amateur de contrepèteries, de cafouillages verbaux, mais par trop potache.

Les contes de fée marchent toujours. Les dîneurs attablés (la tradition chez les Achille Tonic est de donner à boire et à manger, puis de demander un coup de main pour débarrasser les tables) ne résistent pas au suspens de *Cendrillon* (présentée ici dans sa version masculine, *Cendrier*), ni au charme de *La Petite Sirène*. Et puisqu'il a bien ri des *« glouglouglou »* (langage poisson inventé pour l'occasion), le public veut faire plaisir à Corinne Benizio, imiter pour elle le bruit de la mer avec mouettes, vent et vagues, et même phoques. Il veut la remercier d'avoir été juste avant la fée Carabosse en colère, les jambes arquées et le rire vengeur.

OGRE MACHO

Les Achille Tonic sont des ingénus. Chez eux, personne n'est méchant, ni vraiment gentil, il est vrai. L'ogre est un affreux macho, mais il aime sa poule (aux œufs d'or). La sorcière gémit beaucoup, mais elle n'est pas pire que les nains qui exploitent la pauvre Blanche-Neige. La cruauté, le sadisme n'ont pas leur place dans cette vision collégienne du fantastique.

Se replonger dans l'anthologie de l'inconscient collectif est une fausse bonne idée. L'interprétation est parfois benoîte, comme celle des *Trois Petits Cochons* (les femmes cochons sont séductrices, les mecs loups machos...). La légèreté, la parodie sont desservies par de grandes faiblesses musicales : en matière de voix, de chansons, les Achille Tonic nous avaient habitués à mieux. Succès en 1996, *Shirley et Dino*, leur précédent spectacle, allait plus vite, s'appuyait sur le music-hall à l'ancienne, chansons, variétés, magiciens, jongleurs, acrobates... *Cabaret Citrouille*, pour sa reprise fin septembre sous le même chapiteau, sera, dit-on chez les Tonic, *« élagué au sécateur »*. Tant mieux.

Véronique Mortaigne

Un pastiche, sinon rien

Genève/Arts. Une réjouissante exposition de faux tableaux

L'ART D'IMITER. FALSIFICATIONS, MANIPULATIONS, PASTICHES. Musée d'art et d'histoire. Rue Charles-Galland 2. Case postale 3432, 1211 Genève. Tél. : 00 41-22-418-26-00. Tous les jours sauf lundi, de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 28 septembre. Catalogue 380 pages, 65 francs suisses (260 francs français environ).

Le Musée d'art et d'histoire de Genève regorge de faux tableaux. C'est vrai de tous les musées du monde : leurs collections se sont constituées au fil des siècles sur des critères d'attribution qui n'étaient pas toujours d'une rigueur absolue. Ces croûtes, parfois remarquables, les conservateurs de Genève les exhibent, les analysent. Ils tentent de comprendre comment elles sont arrivées là, et de reconstituer une histoire du goût et des mentalités de leurs concitoyens. Le résultat est passionnant et troublant à la fois : il enseigne le doute, et la modestie. Il renseigne aussi sur des épisodes marginaux et peu connus de l'histoire de l'art. Comme ces ateliers florissants dans l'Italie de la fin du XIXe siècle, qui produisaient en petite série des pastiches de primitifs.

Il y a un plaisir et une certaine fierté de la part des artisans de Florence, de Sienne ou de Rome, à vendre leur dernière production à ces riches amateurs étrangers venus piller les richesses artistiques de la péninsule. Les faussaires identifiés de nos jours ne sont pas des bandits comme les autres : Umberto Giunti enseigne à l'Institut des beaux-arts de Sienne, dont le surintendant, dans les années 1920, est un autre grand producteur de tableaux de la Renaissance. Tromper le touriste, c'est bien. Ridiculiser le spécialiste, c'est mieux. Même le célèbre historien d'art américain Bernard Berenson se fit piéger : Bruno Marzi (1908-1981) dut avoir un grand sourire heureux lorsqu'il vit publier par le maître, en 1968, le panneau de Margaritone d'Arezzo représentant saint François, qu'il avait peint dans sa prime jeunesse, vers 1930...

Les faussaires italiens s'en donnèrent à cœur joie aux dépens du pauvre Jacob-Adolf Holzer. D'origine bernoise, Holzer, après avoir dirigé les bureaux d'études de Tiffany à New York, s'était fixé à Florence. Il semble avoir attiré tous les aigrefins d'Italie. L'ensemble de 230 tableaux, objets d'art, et tapisseries donné au musée en 1938, comprend une quarantaine d'œuvres plus que douteuses. Louis Gielly, le conservateur du Musée de Genève dans les années 30, n'est pas à blâmer. Passionné d'art italien, il déplore les manques de sa collection en la matière, et publie quatre ouvrages sur le sujet. Lorsque Holtzer prit contact avec lui, pour une donation, il y vit une occasion à ne pas manquer. Il n'a pas vécu assez longtemps pour assister à la déconvenue provoquée par l'établissement définitif du catalogue des peintures italiennes du musée par Mauro Natale, en 1979. L'idée d'une étude systématique des falsifications est née à ce moment. Au terme d'une enquête exemplaire, menée par Mauro Natale et Claude Ritschard, conservatrice du musée, assistés d'une vingtaine d'universitaires de Genève, soutenus par les techniques d'analyse scientifique qui faisaient défaut à leur prédécesseur, ils ont dressé un inventaire qui fera date : la majorité des techniques utilisées par les faussaires est étudiée dans le détail, formant un répertoire précieux pour déceler les imitations.

Ha. B.

SAMEDI 2 AOÛT

TF 1

20.45

SLC - SALUT LES CHOUCHOUS
Divertissement présenté par Dave. Invités : Charles Aznavour, Didier Barbelivien, Gilbert Montagné, Hervé Vilard (140 min). 803885

23.05

HOLLYWOOD NIGHT
Surveillance rapprochée. Téléfilm O de Rafal Zielinski, avec Robert Davi, Gale Hansen (105 min). 9777483
Un policier pense que son ancien coéquipier et ami n'est pas mort accidentellement comme on le prétend. Son supérieur lui ordonne d'abandonner cette affaire et lui adjoint un nouvel équipier sans expérience.

0.50 Formule foot.

1.25 et 2.30, 3.40 TF1 nuit. 1.35 Très chasse. Documentaire. 2.40 et 3.55, 4.45, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 5.10 Musique (5 min).

France 2

20.50

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Invités : Jackson Richardson, Stéphane Stoecklin, Christian Gaudin, Brigitte Lesage, Caroline Delmer, Axelle Guiguet (110 min). 617376

22.40

UN COUPLE INFERNAL
Pièce de théâtre de Carol Brenner, mise en scène d'Isabelle Nanty, avec Martin Lamotte, Carol Brenner. Enregistrée au Théâtre du Splendid (85 min). 6763983

0.05 Journal, Météo.
0.15 Déjà la dernière. (30 min). 38393
0.45 Le Dernier Retour.

1.20 Les Gens d'en face. Documentaire. 2.15 L'Ecrivain public. Documentaire. 3.05 Chercheurs de disparus. Documentaire. 4.05 Rio Loco. Documentaire. 4.30 Profession pilote. Documentaire. 4.55 Années 1900. Documentaire. [4/4] Dernier vertige (65 min).

France 3

20.50

L'HISTOIRE DU SAMEDI
Un alibi en or. Téléfilm de M. Ferrand, avec C. Aznavour (90 min). 185802
Des malfaiteurs dévalisent une banque, lorsque l'alarme est donnée. L'un deux est arrêté, l'autre prend la fuite avec le butin...

22.20

TURANDOT
Opéra en trois actes de Giacomo Puccini, mise en scène de Charles Roubaud, direction musicale : Michel Plasson, avec Giovanna Casolla, Barbara Hendricks. Retransmission en stéréophonie sur France-Musique (actes 1 et 2, 85 min). 6704043

23.45 Journal, Météo.
0.10 Turandot. Opéra de Puccini (acte 3, 85 min). 8782154
1.35 Cap'tain Café. Invités : Touré Kunda, Muriel Moreno, David Linx, Idéal J (60 min).

Arte

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : LA LÉGENDE DES SCIENCES
Documentaire de Robert Pansard-Besson et Michel Serres [8/12] Mêler (Transformer : les mots de la terre) (1996, 55 min). 4575821
Des acteurs jouent des scènes replaçant Lavoisier, Mendeleiev dans leur contexte pour raconter l'histoire de la chimie.

21.40

LE PHARE
Téléfilm [1/3] de Pieter Verhoeff, avec Hans Heerschop (1994, 60 min). 8125018
L'éducation amoureuse d'un jeune garçon dans la Hollande des années 50. Fipa d'Or 1995 des mini-séries.

22.40 Metropolis. Aragon ; Egypte [5/5] : Semsemiyya ; Chéri Samba ; Biennale de Venise ; Photographies en Arles : Photomontage (60 min). 4170482
23.40 Jazz Collection : Fats Waller. Documentaire (1996, 55 min). 843918
0.35 Une société cousue de fil blanc. Téléfilm de Konrad Sabrautzky, avec Sophie von Kessel (1995, 90 min). 5563777
2.05 Cartoon Factory (rediff., 30 min).

M 6

20.45

BURNING ZONE : MENACE IMMINENTE
Série (110 min). 816024
La ballerine. *Une ballerine tombe dans le coma...*
Le dernier été. O *Une épidémie au pays des surfers...*

22.35

FAUSSE RESSEMBLANCE
Téléfilm O de Jack Sholder, avec C. Thomas Howell, Lisa Zane (100 min). 7187395
Après avoir sympathisé avec un homme lui ressemblant étrangement, un père de famille apprend que le médecin qui a accouché sa mère a été associé à un spécialiste des clones...

0.15 Un flic dans la mafia. Série. L'homme qui a perdu ses billes.
1.05 La Nuit des clips (440 min).

Canal +

20.35

CASCADEURS
Documentaire. Acrobates du ciel (40 min). 5239192
Des acrobaties aériennes de toute sorte.

21.15 Pétanque. Trophée Canal + à Barcelone.
22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot.

23.00

R.E.M.
ROAD MOVIE
Concert enregistré à Atlanta, en 1996 (55 min). 37111

0.00 Le Journal du hard.
0.05 Nuits brûlantes. Film classé X (1978, 90 min). 2085999
1.35 Comment je me suis disputé... ■ ■ Film d'A. Desplechin (1996, 170 min). 72986086
5.10 Toto le héros ■ ■ ■ Film de J. Van Dormael (1990, 91 min). 7007672

Radio

France-Culture

21.30 Fiction : Avignon 97.
22.35 Ravel - Gershwin.
0.05 La Roulotte. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.36 Concert. Les Prom's. Donné le 29 juillet, par le Hallé Orchestra, dir. Kent Nagano : Œuvres de Debussy, Chostakovitch.
22.30 Opéra. Chorégies d'Orange. Donné en direct du Théâtre Antique et émis simultanément sur France 3, par le Chœur des Operas de Région et l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson : Turandot, (opéra en trois actes, livret d'Adami et Simoni), de Puccini.

Radio-Classique

20.40 La Tempête de Shakespeare. Œuvres de Purcell ; Beethoven ; Berlioz ; Tchaïkovski ; Schubert ; Chausson ; Williams, Honegger, Martin.
22.35 Da Capo. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Ces beaux messieurs de Bois-Doré. Téléfilm [1/5] de Bernard Borderie, avec Georges Marchal (90 min). 32950729
21.30 Perfecto. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Etonnant et drôle. (France 2 du 5/4/97).

Planète

20.35 Brave New World.
21.30 Vacances pour tous.
21.55 15 jours sur Planète.
22.20 Des choix pour demain. [3/4]. Rompre avec le passé.

Histoire

21.00 Le Magazine de l'Histoire.
22.00 Thibaud ou les Croisades.
23.00 Hitler-Staline, liaisons dangereuses. [3/3].

Paris Première

20.30 Trial Master de Bercy.
22.35 Arno. De Véro Garcia et Carlo Natalloni.
23.05 Arno & the Subrovnicks. Concert (65 min). 58805395
0.10 Le JTS des festivals.

France Supervision

20.45 Music From the Crathes. Concert enregistré à la bibliothèque Signet d'Edimbourg (30 min). 13454886
21.15 Music From the Signet : Quartet of Aberdeen. Concert enregistré à Edimbourg (35 min). 51061163
21.50 Cap'tain Café. Magazine. Invité : Cheb Mami.
22.45 Festival interceltique 1996 : Sharon Shannon. Concert (80 min). 32059840

Téva

20.55 Flamingo Road. Ouragan. La victime.
0.00 Cités et Merveilles. De Daniel Lafarge. Madras.
0.50 Téva spectacle (90 min).

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Magazine. Invité : Pascal Thomas.
22.00 Hollywood Backstage.
23.00 Tendresse ■ ■ Film de George Stevens (1948, N., v.o., 135 min). 34395668

Ciné Cinémas

20.30 Seul face au crime : L'Affaire Rampoldi. Téléfilm [1/2] de Giorgio Capitani (100 min). 9568937
22.10 Le Cinéma allemand : Alexander Kluge.
23.05 Lune de miel. Film de Patrick Jamain (1985, 100 min). 81558734

Festival

19.55 Une vague idée de la mer. Court métrage.
20.30 Un privé au soleil : Compliments de l'auteur. Téléfilm de Philippe Niang, avec Pierre Aknine, Sylvie Orcier (95 min). 10048531
22.05 Le Temps d'Anaïs. Téléfilm de Jacques Ertaud, avec Roger Souza, Juliet Berto (60 min). 54446821
23.05 Le Renard. Fausse conclusion (55 min).

Série Club

20.45 Banacek. Une collection impressionnante.
22.00 Loïs et Clark. La folie des grandeurs.
22.45 Section contre-enquête. Le petit génie.
23.35 Mission impossible.
0.25 Panique aux Caraïbes. Cassandra (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Sinatra.
21.25 Spin City. Malentendus.
21.50 Bob Marley & The Wailers : Caribbean Nights.
23.15 Chronique du Pacifique. Magazine.
23.20 Traffic. Concert enregistré en 1972 (70 min). 42871647
0.30 T'as pas une idée ? Invité : Philippe Caubère.

Disney Channel

20.10 Planète Disney.
21.10 Super Baloo.
21.35 Animalement vôtre.
22.00 Pas de répit sur la planète Terre.
22.45 Sinbad.
23.10 La Courte échelle. Secrets d'Afrique.
23.35 Duplex. Téléfilm de Michel Lang, avec Alain Doutey (1990, 85 min). 6948005

Eurosport

19.30 et 0.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Montréal (1re demi-finale) (90 min). 288290
21.00 Boxe. Combat des poids super-moyens. Yuri Filipko (Rus.) - Sven Ottke (All.).
23.00 Pole Position (30 min).

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 Rough Guide : Alaska.
23.25 Chronique Meunier.
23.30 Aux 4 coins du monde : Norvège.

Muzzik

20.30 Symphonie n° 8, de Beethoven. Concert (30 min). 500000060
21.00 Pablo Casals. D'Anna Benson Gyles. Le chant des oiseaux.
22.10 Madame Butterfly. Opéra en trois actes de Giacomo Puccini (150 min). 502572005

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.30 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click. 20.15 90°. Ex. 20.45, 23.45, 1.15 No Comment. 21.15 Hi Tech. 21.45, 23.15 Art Collection. 22.15 Visa. 0.15 Mag.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.34 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

DIMANCHE 3 AOÛT

TF 1

18.35 30 millions d'amis. Magazine. Le télétatou ; Dolphin Reef ; Hommage à *Robert Mitchum ; Les chats peintres.*
19.00 Enquêtes à Palm Springs. Série. Bon souvenir... à Wanda Talbert.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.42 Simple comme...

20.45

LE PETIT GARÇON ■
Film de Pierre Granier-Deferre, avec Jacques Weber, Brigitte Rouan (1994, 110 min). 332131
Adaptation plutôt fade d'un roman autobiographique de Philippe Labro.

22.35 Ciné dimanche.

22.45

LA BELLE HISTOIRE ■
Film [1 et 2/2] de Claude Lelouch, avec Gérard Lanvin, Béatrice Dalle (1992, 215 min). 94956883
Plusieurs histoires convergent les unes vers les autres via *un récit entrecoupé de scènes situées en Judée occupée par les Romains en l'an 33. Lelouch a réussi un vrai suspense sur la destinée humaine et la réincarnation.*

2.20 et 3.00, 4.05, 4.45 TF1 nuit. 2.35 Cas de divorce. Série. Dubas contre Dubas. 3.15 Très chasse. Documentaire. Belles chasses du sanglier et de la bécasse. 4.15 et 5.10 Histoires naturelles. 4.55 Musique (15 min).

France 2

17.50 ▶ Les Grands Fleuves. Documentaire. Saint-Laurent (55 min). 7159574
18.50 Athlétisme. En direct d'Athènes. Championnats du monde (35 min). 1037845
19.25 et 4.50 Stade 2.
20.00 Journal, L'Image du jour, A Cheval !, Météo.

20.50

LA SÉPARATION ■ ■
Film de Christian Vincent, avec Isabelle Huppert (1994, 100 min). 637512
Une femme annonce à son mari qu'elle est amoureuse d'un autre homme. De dispute en violence, le couple – qui a un enfant – s'effiloche.

22.30

LE SIÈCLE DES HOMMES
Documentaire de Philippe Grandrieux. [5/9] La race des seigneurs (50 min). 17609

23.20 Journal, Météo.
23.30 Le Caïd d'Olongapo City. Documentaire (50 min). 51067
0.20 Nuits blanches. (50 min). 3109839

1.15 Rome, ville impériale. Documentaire. 1.35 Dites-le en vidéo. Documentaire. 2.00 Nuits blanches. Documentaire. 2.10 Christophe Colomb. Téléfilm [1 et 2/2] d'Alberto Lattuada (160 min). 95460425.

France 3

14.50 Jim Bridger et Kit Carson. Téléfilm *de David Lowell Rich* (100 min). 2317845
16.30 Tiercé à Deauville. En direct.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.

20.05

ATHLÉTISME
En direct d'Athènes. Championnats du monde (80 min). 3576680

21.25 Un cas pour deux. Série. Un assassin pas comme les autres.
22.30 New York District. Série. La rémission.
23.15 Journal, Météo.

23.35

▶ CÉCILE EST MORTE ■
Film de Maurice Tourneur, avec Albert Préjean, Santa Relli (1944, N., 85 min). 7398390
Une femme insignifiante et sans âge importune le commissaire Maigret en venant lui parler de mystérieuses visites nocturnes dans l'appartement qu'elle occupe avec sa tante. Des trois enquêtes de Maigret réalisées sous l'Occupation pour la firme Continental, c'est la seule qui garde quelque intérêt, malgré l'interprétation aberrante d'Albert Préjean.

La Cinquième

17.30 Le Défi de Nasser. Suez. 18.25 Va savoir. Le haras du Pin. 18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés.
19.30 Maestro. John Neumeier : L'Odyssée, documentaire de Dietrich Lehmstedt (1995, 45 min) ; Parsons Dance Company : Caught et Brothers (1992, 10 min).
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : BANANES !
Proposée par Doris Hepp.

20.45 Just Friends ■ Film de Marc-Henri Wajnberg, avec Josse de Pauw, Ann-Gisel Glass (1994, 95 min). 921593
Un premier long métrage cultivant le « réalisme poétique ». Archie Shepp double les séquences où le personnage principal joue du saxo.
22.20 Ceci n'est pas une banane. Documentaire d'Astrid Heinrich (1997, 30 min). 642845
La banane dans les milieux artistiques.
22.50 Why Bananas ? Documentaire de Michel Przewodowski (1997, 55 min). 4005390
Sur les traces de la banane en Amérique latine en compagnie d'une vedette de la télé brésilienne.
23.45 Le Cargo. Documentaire de Peter Ambert (1994, 30 min). 5375135
0.15 Metropolis. Aragon ; Egypte [5/5] : *Semsemiyya ; Chéri Samba ; Biennale de* Venise ; Photographies en Arles : Photomontage (rediff., 60 min). 9513433
1.15 French and Saunders. Série (rediff.).
1.45 Tracks (rediff., 30 min).

M 6

17.15 Un drôle de méli-mélo. Téléfilm de Baz Taylor, avec C. Thomas Howell, *Ally Sheedy* (105 min). 2093338
19.00 Los Angeles Heat. Série. La filière.
19.54 Six minutes.
20.00 Les Piégeurs.
20.35 et 0.35 Sport 6.

20.45

CAPITAL
Magazine présenté par *Emmanuel Chain.* Business sur plage. Invitée : Nathalie Simon, ancienne *championne de fun board, créatrice* d'une agence de voyages, d'un club de planches à voile et d'une ligne de maillots de bain (110 min). 308828

22.35

CULTURE PUB
Magazine présenté par Christian Blachas. L'alcool et les jeunes ; La saga Castlemaine ; Langue de pub (25 min). 559970

23.00 Malombra 2. Téléfilm □ de Bruno Gaburro, avec Paolo Senatore (95 min). 8112932
0.45 Motocyclisme. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix du Brésil. *la course des 250 et 500 cc.*

2.40 et 5.20 Boulevard des clips. 3.40 Jazz 6. Magazine. 4.30 Fan de, best of. Magazine. Spécial séducteurs (rediff. 25 min).

Canal +

15.55 Football. En direct. Manchester United-Chelsea.
18.00 La Petite Princesse. Film d'Alfonso Cuaron (1995, 95 min). 580715
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.35 Flash d'information.
19.40 Ça cartoon.

20.35

AU BEAU MILIEU DE L'HIVER ■
Film de Kenneth Branagh, avec Michael Maloney (1995, 95 min). 881241
Un acteur au chômage, déprimé, sans argent, décide de monter le Hamlet *de Shakespeare dans une église.*

22.10 Flash d'information.

22.15

▶ LES ANNÉES ARRUZA
Documentaire d'Emilio Maillé. Cinéma et taureaux dans les aventures mexicaines de Budd Boe (55 min). 5733244

23.10 Central Building. Court métrage (5 min). 9921203
23.15 Une corrida à Burgos.
0.35 Les Aveux de l'innocent ■ ■ Film de Jean-Pierre Améris (1996, 85 min). 5832365
2.00 Canadian Bacon ■ Film de Michael Moore (1995, v.o., 95 min). 6773891

Radio

France-Culture

21.40 For intérieur. (rediff.). John Berger.
22.35 Le Concert. Musiques du monde : Les Gralla, Timbaleros Catalan de Saint-Jaume ; *Le groupe N G* Saint-Jaume ; Jérôme Espinas ; Xipo et Roberto.
0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par Laurent Vaucelle ; Rub a dub dub ; Rémanences ; Peuples en coques ; Des mots dans le vent ; La Durée du Oui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

21.00 Festival de Radio-France et Montpellier et Languedoc Roussillon. Concert donné en direct de l'Opera Berlioz-Le-Corum et diffusé sur les radios membres de l'UER, par le Chœur et l'Orchestre The English Concert, dir. Trevor Pinnock : Messe en si mineur, de Bach, Susan Chilcott, soprano, Catherine Wyn-Rogers, mezzo-soprano, John Mark Ainsley, ténor, Gerald Finley, baryton.
0.00 Akousma. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Der Freischütz, opéra romantique en trois actes, de Von Weber, par le Chœur de la Radio de Berlin et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Nikolaus Harnoncourt, Luba *Orgonasova (Agathe), Endrik* Wottrich (Max).
22.20 Nikolaus Harnoncourt, chef *d'opéra.* Œuvres de Monteverdi, Rameau, Mozart, Strauss fils. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Les Grands fleuves. Le Mékong.
21.00 Temps présent.
22.00 Journal (France 2).
22.45 Le Grand Carnaval ■ Film d'Alexandre Arcady (1983, 120 min). 38034512
0.45 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Gang de babouins au Kenya.
20.35 C'était le début d'une autre vie.
21.30 Khayelitsha, la lumière de l'espoir.
22.00 High School II. [1/2].
0.00 ▶ Chacun son tour. Le rêve forcené d'Henri Desgrange (100 min).

Histoire

20.00 Wallenberg, autopsie d'une disparition.
21.00 Les Dossiers de l'histoire : Opus Dei, la longue marche.
22.00 Encyclopédies : Télévision (histoires secrètes). [4/4]. Prédateurs.
23.00 Envoyé spécial : les années 90.
0.00 Le Pain noir : La Maison des prés. Téléfilm [3/12] de Serge Moati (60 min).

Paris Première

20.30 Le JTS des festivals.
21.00 Chère inconnue ■ Film de Moshe Mizrahi (1979, 105 min). 27823970
22.45 ▶ The Duke Is Tops ■ Film de William Nolte (1938, N., 80 min). 1609661
0.05 Jazz à Vienne : Mighty Chariots. Concert enregistré Au Festival Jazz de Vienne, en 1996.

France Supervision

20.30 L'Or du Rhin. Opéra en un acte de Wagner. Solistes : Robert Hale, Robert Tear (155 min). 86255425
23.05 Around Jazz : Laurent De Wilde. De Franck Cassenti.
0.05 Thelonious Round Monk.
1.30 Music From the Crathes. Concert (30 min). 43775758

Téva

20.30 Teva interview. Invitée : Isabelle Viant.
20.55 Cités et Merveilles. De Daniel Lafarge. Dakar.
22.00 Une chance pas croyable. Film d'Arthur Hiller (1987, 100 min). 500207970

Ciné Cinéfil

20.30 Pension d'artistes (Stage Door) ■ ■ Film de Gregory La Cava (1937, N., v.o., 90 min). 7375777
22.00 Moi, moi, moi et les autres ■ Film de Alessandro Blasetti (1965, N., v.o., 105 min). 9546715
23.45 Monsieur Personne ■ Film de Christian-Jaque (1936, N., 85 min). 15072357

Ciné Cinémas

20.05 Making of : Independance Day.
20.30 ▶ Louis, enfant roi ■ ■ Film de Roger Planchon (1992, 160 min). 32801951
23.10 Gothic ■ Film de Ken Russell (1986, v.o., 90 min). 8113680
0.40 Man Trouble ■ Film de Bob Rafelson (1992, v.o., 100 min). 59034013

Festival

19.50 Le Club Festival.
20.30 Mazarin. Téléfilm [2/2] de Pierre Cardinal, avec François Périer, Martine Sarcey (155 min). 80298777
23.05 Les Secrets de la mer Rouge. Feuilleton [9/13] (65 min).

Série Club

20.45 Cimarron Strip. Huit ans après.
22.00 Loïs et Clark. Qui a tué Harrison ?
22.45 Section contre-enquête.
23.35 Mission impossible.
0.25 Panique aux Caraïbes (50 min).

Canal Jimmy

20.00 Seinfeld. La statue indienne (v.o.).
20.25 Dream On. Responsabilité paternelle (v.o.).
20.55 La Semaine sur Jimmy.
21.05 Une fille à scandales. Le code amoureux (v.o.).
21.30 Le Meilleur du pire.
21.55 Portrait. Magazine.
22.05 New York Police Blues. Intuition (v.o.).
22.55 Spin City. Malentendus (v.o.).
23.20 Game On (v.o.).
23.50 Motor Trend. Magazine.
0.10 Des agents très spéciaux (50 min).

Disney Channel

20.10 Zorro. Agent de l'aigle.
20.35 Au cœur du temps.
21.25 Richard Diamond.
21.50 Honey West.
22.15 Profession critique.
22.40 Diligence express.
23.40 Happy End. Téléfilm de Michel Leviant, avec Mireille Perrier (1992, 80 min). 9974661

Eurosport

7.00 20.00 et 21.30 Athlétisme. En direct. Championnats du monde (150 min). 1190715
13.45 Motocyclisme. En direct. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix du Brésil (15 min). 5035135
23.00 Motocyclisme. Résumé.
23.30 Tennis. Tournoi messieurs de Montréal (Québec). Finale (120 min).

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 et 1.30 Deux jours en France.
22.50 Les clés du luxe.
23.00 Au-delà des frontières. Découvrir l'Italie 2.
23.30 Chez Marcel. Invité : Alain Woodrow.
0.25 Ecoute le monde.
0.30 Rough Guide : Zimbabwe (60 min).

Muzzik

19.25 Jordi Savall. Concert (95 min). 504373574
21.00 La Fête à Youssou N'Dour. Concert enregistré aux Francofolies de La Rochelle en 1995 (70 min). 501584883
22.10 Holy Russia. De George Gachot et Robin Scott.
23.10 Soul and Blues 90. Concert (60 min). 508171357

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Report. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Style With Elsa Klench. 1.00 Asia This day. 1.30 Earth Matters. 2.00 Prime News. 2.30 Global View. 3.00 IMPACT.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 Hi Tech. 20.15, 23.15 Euro 7. 20.45 23.45, 1.15 No Comment. 21.15, 0.15, 1.45 Art Collection. 21.45 International. 22.15 Swiss World. 22.45 Media. 0.45 Sport.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 19.45, 0.15 La Vie des idées. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 20.12 L'Hebdo du monde. 21.11 En l'an 2000. 21.39 Box Office. 21.56 et 0.56 Mode. 22.12 et 22.48 Photo hebdo. 22.45 Multimédia. 22.53 Auto. 22.56 Découvertes. 23.12 Police Justice. 23.45 Décideurs. 1.25 Fin des programmes.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 La Maison Russie. Film de Fred Schepisi (1990, 135 min). Avec Sean Connery. *Espionnage.*
22.45 Hombre. Film de Martin Ritt (1967, 110 min). Avec Paul Newman. *Western.*
1.25 Un matin rouge. Film de Jean-Jacques Aublanc (1981, 85 min). Avec Claude Rich. *Drame.*

TMC

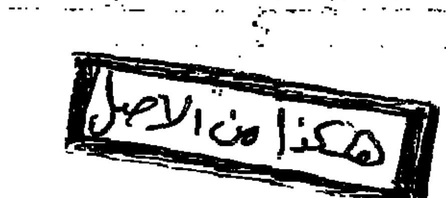
20.35 Haut les flingues. Film de Richard Benjamin (1985, 100 min). Avec Clint Eastwood. *Comédie policière.*

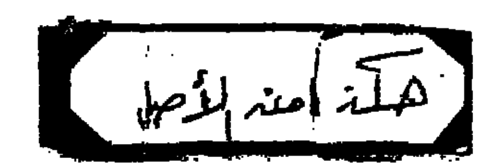
TSR

21.30 Portés disparus. Film de Joseph Zito (1984, 95 min). Avec Chuck Norris, M. Emmet Walsh, David Tress. *Aventures.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ *Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».*
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ *Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.*



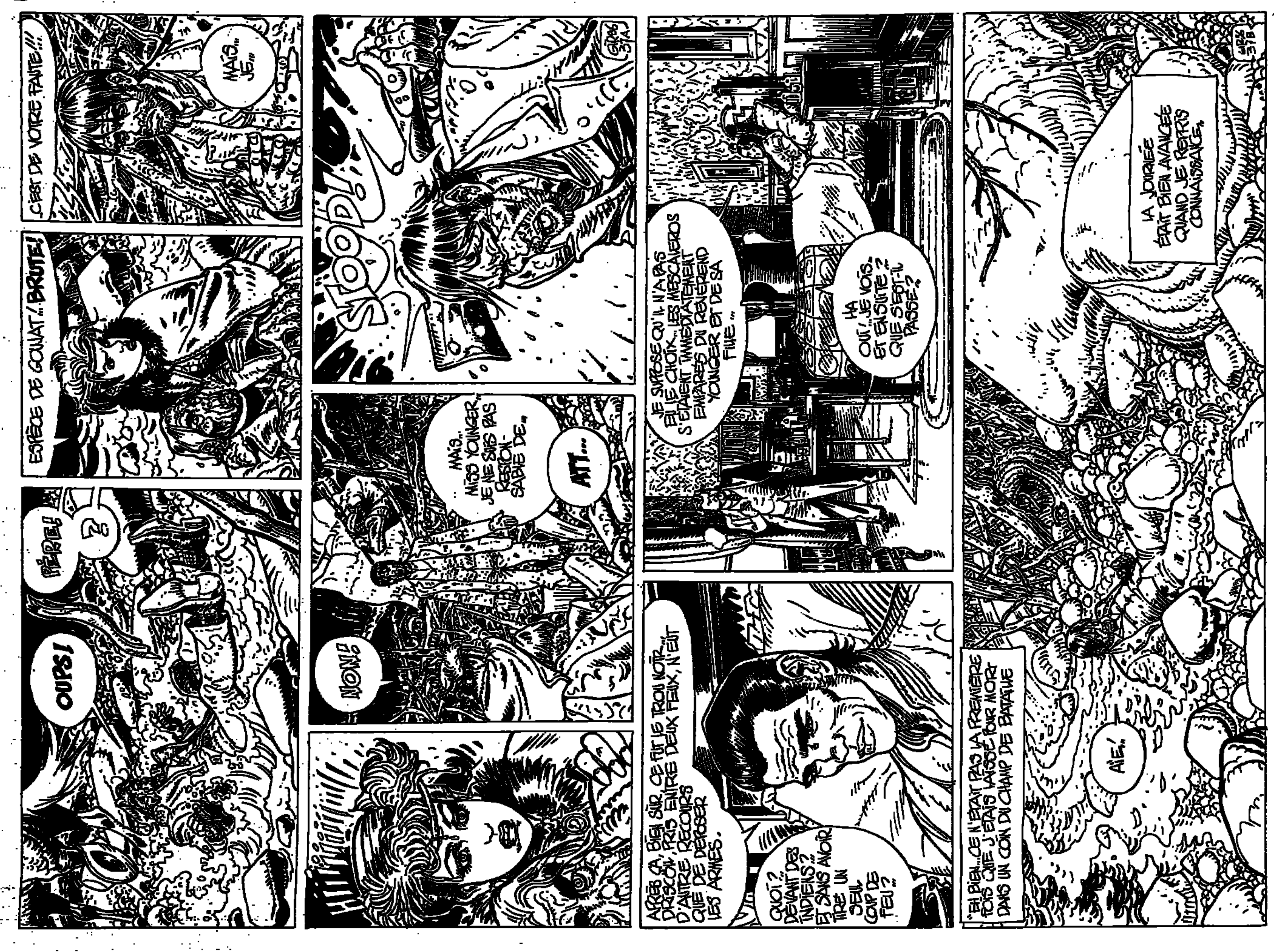


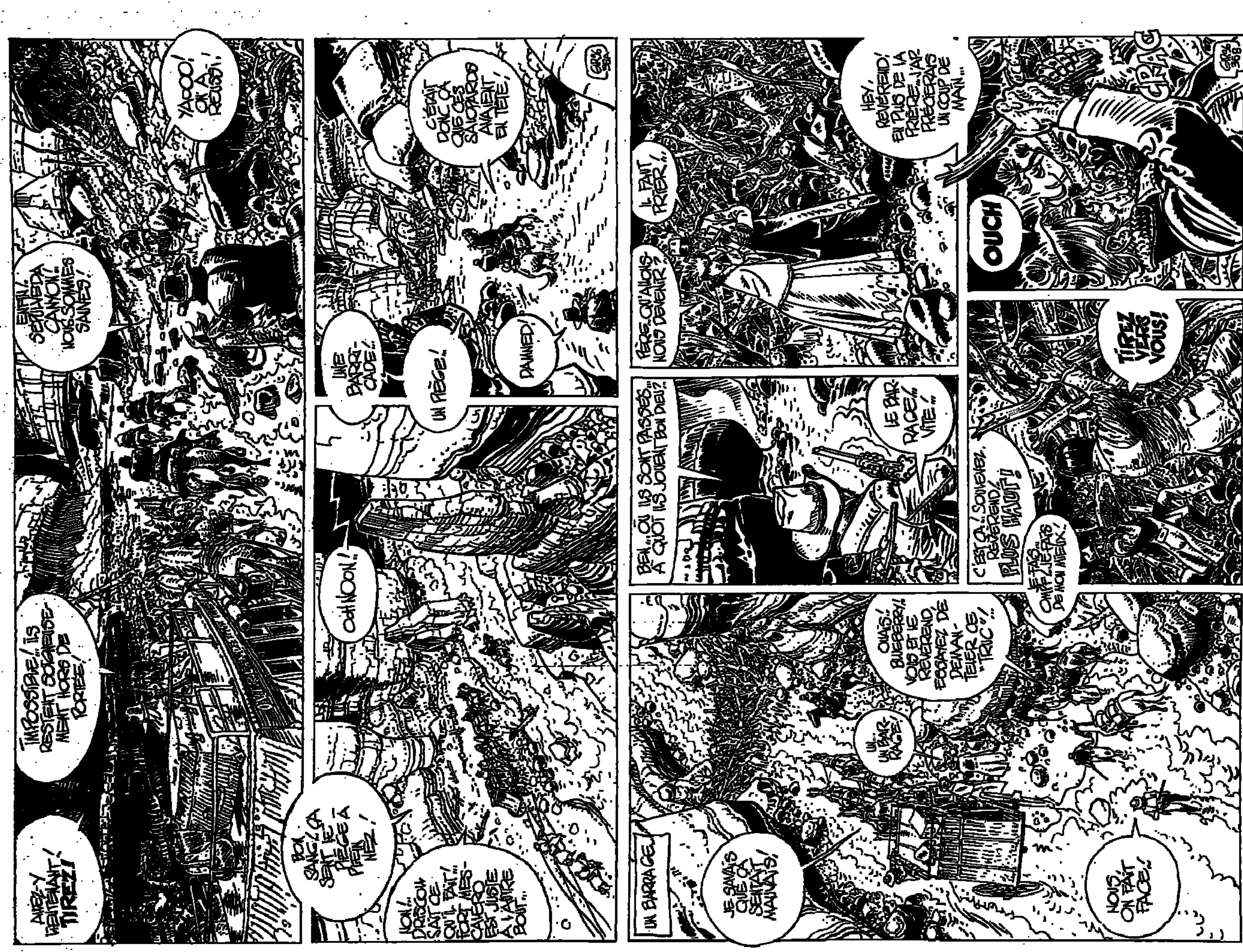
19e ÉPISODE

Blueberry « Ombres sur Tombstone »

par Giraud

● **Résumé.** – Suite du récit de Blueberry : les Indiens attaquent la diligence. Blueberry, à peine sorti de la guerre civile, ne se résout pas à leur tirer dessus. De leur coté, les Apaches gardent leurs distances.





Le Monde
DIMANCHE 3 - LUNDI 4 AOÛT 1997

Massacres en série en Algérie : près de cent morts dénombrés

UNE CENTAINE de personnes ont été assassinées au cours d'une série de massacres en Algérie, ont rapporté, samedi 2 août, les journaux de la capitale. Trente-huit habitants de Sidi Madani, près de Blida, dont des enfants et des femmes, ont été assassinés, dans la nuit de jeudi à vendredi, par un commando. La nuit précédente, quarante et un habitants de Matmata, dans le département de Ain-Defla, ont également été massacrés, pour la plupart à l'arme blanche. Onze enfants et deux femmes enceintes faisaient partie des victimes. Les femmes ont été violées avant d'être tuées, selon le quotidien *Le Matin*.

Lors de l'enterrement, le préfet a appelé les habitants à se défendre contre les incursions des groupes armés islamistes, selon le journal, qui précise que seuls trente-six hommes sur une population de 16 000 habitants sont armés. Une vingtaine d'autres personnes ont été assassinées la même nuit à Larbâa, selon le quotidien *El Watan*. La tuerie a été commise alors que ce village venait d'enterrer cinquante et une personnes, victimes d'un autre massacre, il y a une semaine. – *(AFP.)*

Premières régularisations d'étrangers sans papiers à Paris

LA PRÉFECTURE de police de Paris a annoncé, vendredi 1er août, la délivrance des premiers titres de séjour accordés à des étrangers en situation irrégulière bénéficiant de l'application de la circulaire du 24 juin du ministre de l'intérieur. Selon la préfecture, 12.174 personnes ont officiellement demandé le réexamen de leur situation, et « *plusieurs dizaines de décisions favorables* » auraient déjà été rendues. Présentée par Jean-Pierre Chevènement comme un dispositif « *transitoire* », dans l'attente d'une nouvelle loi « *juste, claire et pratique* », la circulaire du 24 juin définit les catégories d'étrangers sans papiers susceptibles de bénéficier d'une régularisation (*Le Monde* du 25 juin).

La préfecture a mis à la disposition des associations et des personnes désireuses d'effectuer une demande des documents explicatifs censés faciliter leurs démarches. Une boîte postale spécifique (Préf. Pol-BP 123- 75723 Paris Cedex 15), ainsi qu'un serveur télématique (3611 Préfecture de police) ont été ouverts. Quarante agents auxiliaires ont été recrutés pour l'instruction des dossiers.

Les Verts critiquent le rapport Weil, la CFDT l'approuve

LE RAPPORT de Parick Weil remis jeudi 31 juillet au premier ministre « *ne saurait fonder valablement la nouvelle législation sur l'immigration* », affirment les Verts dans un communiqué publié vendredi 1er août. Ils expliquent qu'il est une « *compilation de mesures techniques qui vise à éliminer certaines aberrations des lois répressives précédentes, mais qui continue de privilégier, à l'instar de ces mêmes lois, une limitation sévère et tatillonne de l'immigration, posant cette dernière comme une menace* ». Pour le parti de la ministre de l'environnement, « *ce rapport mi-chèvre mi-chou est le reflet, même s'il propose de l'assouplir, d'une attitude politique dont les législations précédentes ont apporté la preuve de l'inanité : donner des gages de "fermeté" censés diminuer l'influence lepéniste, alors qu'ils n'ont jamais fait que l'augmenter* ».

La CFDT, en revanche, « *considère que les propositions faites sont des mesures de bon sens* » et « *apprécie la démarche qui vise à créer un consensus sur un sujet dramatisé à l'extrême, en tentant de faire une synthèse dynamique* », déclare dans un communiqué Jacky Bontems, secrétaire général adjoint de cette confédération.

DÉPÊCHES

■ **JACQUES CHIRAC : en vacances à la Réunion, le président de la République a reçu à déjeuner,** vendredi 1er août à la préfecture, les parlementaires de l'île, les présidents des assemblées locales et les responsables des partis politiques locaux.

■ **CHÔMAGE : le nombre des allocataires des Assedic a augmenté de 1,1 %** en juin par rapport à mai, en données corrigées des variations saisonnières, pour s'établir à 2 687 800, selon les statistiques du régime d'assurance chômage (Unedic) publiées vendredi 1er août. Entre juin 1996 et juin 1997, le nombre des personnes indemnisées par les Assedic a augmenté de 2,9 %. Au cours du mois de juin, 515 569 dossiers ont été déposés, soit une hausse de 17 % par rapport à juin 1996.

■ **AKAÏ : le tribunal de commerce de Honfleur (Calvados) a attribué,** vendredi 1er août, la reprise de l'usine Akai Electric France, placée en redressement judiciaire depuis le 17 janvier, à la Compagnie des signaux pour 2 millions de francs. 180 salariés sur 306 seront repris, dont 60 en contrat à durée déterminée de dix-huit mois.

■ **AUTOMOBILE : la chute des ventes de voitures neuves s'est ralentie** en France, en juillet, avec une baisse de 9,7 % des immatriculations par rapport à juillet 1996. Sur les sept premiers mois de l'année, le marché français recule de 21,1 % par rapport à la même période de 1996, gonflée par la prime Juppé.

■ **VITROLLES : Régine Juin, directrice du cinéma Les Lumières,** salle d'art et d'essai municipale de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), licenciée le 26 juin pour avoir refusé de déprogrammer une série de courts métrages sur l'homosexualité, a assigné, vendredi 1er août, la société d'économie mixte Vitrolles Animation, qui gère le cinéma pour le compte de la municipalité Front national, devant le conseil des prud'hommes de Martigues, qui examinera le dossier le 16 septembre.

■ **PRESSE : l'avocat Alain Géniteau a déposé un recours contre la** décision du Conseil des marchés financiers du 2 juillet d'accorder à Lagardère SCA une dérogation à l'obligation de mettre en place une offre publique d'achat sur les actions Filipacchi Médias, dans le cadre de la fusion entre Hachette Filipacchi Presse et Filipacchi Médias, a annoncé, vendredi 1er août, le groupe Lagardère. Une audience est prévue à la cour d'appel de Paris le 16 septembre.

Le parquet général de Bordeaux veut imposer un contrôle judiciaire strict à Maurice Papon

La chambre d'accusation doit examiner ces réquisitions mardi 5 août

LE PROCUREUR général près la cour d'appel de Bordeaux a établi un réquisitoire « *aux fins de placement sous contrôle judiciaire* » de Maurice Papon, avant son procès devant la cour d'assises, dont l'ouverture a été fixée au 8 octobre. Dans ce réquisitoire écrit, daté du 25 juillet, le parquet général de Bordeaux entend imposer à l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, âgé de quatre-vingt-six ans, accusé de complicité de crimes contre l'humanité, l'obligation « *de ne pas sortir du territoire métropolitain* », « *de remettre au greffe de la juridiction tous documents justificatifs de l'identité et notamment le passeport* » et « *d'informer au préalable la juridiction compétente (...) de tout déplacement au-delà des limites de la ville de Paris* [où Maurice Papon est domicilié], *en en précisant la destination et la durée* ».

Le 18 juillet, après avoir tenté de sensibiliser les autorités judiciaires à maintes reprises depuis le renvoi de Maurice Papon, en septembre 1996, devant la cour d'assises, Me Arno Klarsfeld, avocat de l'association Les fils et filles des déportés juifs de France (FFDJF), avait finalement déposé une requête allant dans ce sens auprès de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux, qui doit l'examiner mardi 5 août. « *L'exemple de Paul Touvier*, estimait Me Klarsfeld, *entré libre à son procès à la cour d'assises de Versailles et condamné à la peine d'emprisonnement à perpétuité, ne peut aujourd'hui qu'inciter l'accusé Maurice Papon à se soustraire à un procès qu'il n'a cessé de réclamer, tout en essayant depuis quinze années de le retarder le plus possible.* »

Peu de temps auparavant, le 26 juin, et « *en l'absence de réponse du parquet de Bordeaux* », Me Klarsfeld avait également écrit au garde des sceaux, Elisabeth Guigou, pour la prévenir du risque d'un éventuel exil de l'accusé et pour réclamer « *une surveillance policière dans une résidence du choix de M. Papon* ».

A l'occasion de la polémique qui avait surgi fin juin, à propos d'un éventuel report du procès en raison de difficultés financières liées à l'aménagement d'une salle d'audience spéciale pouvant contenir six cents personnes – les autres parties civiles s'étaient insurgées de la solution finalement retenue, d'une salle d'une capacité de deux cent cinquante personnes, avec retransmission vidéo dans une salle annexe –, Me Klarsfeld avait indiqué qu'« *il* [valait] *mieux une petite salle et un accusé présent qu'une grande salle et pas d'accusé du tout* ».

Amené à donner son avis sur la requête déposée par la FFDJF auprès de la chambre d'accusation, le parquet général précise cependant, dans un premier réquisitoire également daté du 25 juillet, qu'il estime irrecevable d'un point de vue procédural la demande de l'association, au motif qu'« *une partie civile n'est pas fondée à saisir la juridiction à cette fin* ».

GARANTIES INSUFFISANTES

Mais, dans le cadre d'un deuxième réquisitoire, il prend donc l'initiative de demander lui-même à la chambre d'accusation de placer sous contrôle judiciaire l'ancien haut fonctionnaire du régime de Vichy accusé d'avoir apporté son concours actif, entre juin 1942 et août 1944, à la déportation de 1 560 personnes d'origine juive.

« *Eu égard à la gravité des infractions poursuivies et aux peines encourues*, estime le parquet général, *tout risque de soustraction de l'accusé à l'action de la justice n'est pas à exclure.* » « *Le comportement antérieur de ce dernier*, poursuit-il, *ne saurait suffire pour garantir sa représentation en justice, les risques sus-visés augmentant au fur et à mesure que la date fixée pour sa comparution devant la cour d'assises se rapproche.* »

Communiquées aux parties, ces réquisitions ont provoqué une vive réaction de Me Jean-Marc Varaut, défenseur de Maurice Papon, qui avait déjà jugé la demande de Me Klarsfeld « *déplaisante et inquiétante* ». Me Varaut fait valoir que M. Papon ne s'est jamais soustrait, durant quinze ans, aux convocations de justice. « *C'est un piège que l'on est en train d'ouvrir sans raison objective*, a-t-il déclaré au *Monde*, vendredi 1er août. *De plus, je ne comprends pas pourquoi le parquet général est entré dans ce débat, car sa demande n'est pas recevable.* »

L'avocat estime, au regard d'un arrêt rendu par la Cour de cassation en octobre 1993 sur l'affaire Touvier, que la chambre d'accusation est « *incompétente pour statuer sur de telles mesures de sûreté* ». « *Et pourquoi le parquet général a-t-il attendu le mois d'août ? Il suffit donc qu'Arno Klarsfeld se plaigne au ministre !*, s'est exclamé Me Varaut. *Cela ne fait que renforcer l'impression qu'a mon client que son procès est un procès politique, un procès sacrifice. Il a perdu confiance en la justice. Il voit dans cette demande de contrôle judiciaire un signe de plus que la condamnation est déjà dite.* »

Jean-Michel Dumay

Le « guide d'arrêt » de Superphénix sera prêt à la fin de l'année

Matignon va nommer une personnalité chargée de se mettre à l'écoute de la région

ANNONCÉE par Lionel Jospin dans sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale, le 15 juin, confirmée par la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, le 11 juillet, la décision de fermeture définitive de Superphénix est « *irrévocable* ». Au nom du ministère de la recherche et du secrétariat à l'industrie, Claude Allègre et Christian Pierret ont abondé dans ce sens, tout en précisant que cela ne préjugeait en rien d'une quelconque volonté de faire sortir la France de la filière nucléaire.

Le réacteur à neutrons rapides de Creys-Malville (Isère) avait été conçu selon une technologie révolutionnaire du nucléaire – la surgénération – qui devait permettre à Superphénix de produire plus de plutonium qu'il n'en consommerait, assurant ainsi au pays une source d'énergie inépuisable. Or, en un peu plus de dix ans d'existence, le surgénérateur n'a fonctionné que trente mois et n'a été couplé au réseau EDF que pendant une dizaine de mois. Pannes et arrêts d'urgence se sont succédé, mettant à mal la crédibilité de la technique de la surgénération. Le gouvernement d'Edouard Balladur en avait d'ailleurs tiré les conséquences, en 1994, transformant le réacteur en « *outil de recherche et de démonstration* ». En 1996, dans son rapport annuel, la Cour des comptes avait mis en cause « *l'utilité et la pérennité de cet équipement* » et chiffré son coût à 60 milliards de francs.

La centrale de Creys-Malville était devenue la bête noire des antinucléaires depuis la manifestation contre sa construction, en 1977, au cours de laquelle un des leurs, Vital Michalon, avait perdu la vie (*lire ci-dessous*). Les écologistes considèrent que la filière surgénératrice ne présente pas toutes les garanties de sécurité – en particulier sur les feux de sodium – et qu'elle constitue, par surcroît, un gouffre financier : « *En onze ans*, estime l'association Les Européens contre Superphénix, *le surgénérateur a produit autant que cinquante éoliennes !* » Les réserves et les contestations sur l'utilité du réacteur sont aussi nombreuses dans la communauté scientifique, même si, au sein des milieux nucléaires, des voix s'élèvent pour accuser le gouvernement de céder à l'« *idéologie verte* ». A l'étranger, Américains et Allemands ont abandonné la filière surgénératrice tandis qu'au Japon le petit frère de Superphénix, à Monju, tombe lui aussi régulièrement en panne.

C'est sur le plan local, à la lisière des départements de l'Isère et de l'Ain, que l'annonce du démantèlement soulève le plus de protestations. Plusieurs manifestations d'employés de la centrale (soutenus par les syndicats CGT et FO) et d'habitants ont déjà eu lieu. L'installation génère en effet chaque année près de 300 millions de francs de salaires, de commandes et de taxes au bénéfice de la population locale, des entreprises régionales et des communes. En 1996, EDF a ainsi versé 57 millions de francs au titre de la taxe professionnelle et de la taxe foncière à trente-quatre communes et à deux départements. Mille trois cents personnes sont employées directement par la centrale, dont sept cent cinquante agents EDF, et le tissu économique de la région, formé de petites et moyennes entreprises, est largement dépendant des commandes d'EDF. Superphénix est ainsi devenu le plus gros fournisseur de richesses et d'emplois de la région.

« APPROCHE SOCIALE »

C'est pourquoi le gouvernement veut avoir « *une approche sociale exemplaire* », affirme-t-on au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. « *Nous ne sommes pas là pour mettre les gens qui ne sont pas responsables – travailleurs, sous-traitants, commerçants – en difficulté.* » Tout en réaffirmant le caractère définitif de la fermeture, Matignon, maître-d'œuvre de l'opération, souhaite prendre son temps, d'autant plus que le dossier technique du démantèlement est extrêmement complexe. On n'élimine pas facilement près de 5 tonnes de plutonium – il ne faut que 5 kilos de plutonium pur pour déclencher une réaction nucléaire – et 5 000 tonnes de sodium radioactif !

Il faudra au mois cinq ans pour « *décharger* » la centrale, beaucoup plus pour la démanteler complètement. Chaque ministère concerné – l'industrie, la recherche, l'environnement, l'aménagement du territoire, les finances – est chargé de rédiger un rapport qu'il remettra vers la mi-octobre aux services du premier ministre. Après cela, un « *guide d'arrêt* » global de la centrale sera élaboré, qui constituera, en quelque sorte, la « *feuille de route* » de tous les opérateurs. Il sera disponible vers la fin de l'année. Alors seulement commencera la phase des modalités d'arrêt, avec toutes ses implications techniques, financières, économiques et sociales.

Entre-temps, un « *état des lieux des difficultés* » va être dressé auprès des travailleurs de la centrale, des syndicats, des agents économiques locaux, des élus et des habitants de la région. Pour cela, un chargé de mission va être très prochainement nommé par Matignon. Il aura pour fonction de se mettre à l'écoute des inquiétudes de la population, de faire le relevé des souhaits et des doléances. Il envisagera aussi, avec ses interlocuteurs et en liaison avec les services de l'aménagement du territoire, un dispositif de reconversion industrielle de la région. Celui-ci se mettra en place au fur et à mesure de l'application des modalités d'arrêt de la centrale.

Jean-Paul Besset

« Les fleurs de la vie » contre « la fleur de l'avenir »

LE DIALOGUE est rompu entre les antinucléaires et les « pro-Superphénix ». A la veille de la marche qui devait se tenir, samedi 2 août, autour du réacteur, dont le gouvernement a décidé l'arrêt définitif, Bernard Magnon, directeur de la centrale de Creys-Malville, a refusé l'entretien réclamé par le collectif des Européens contre Superphénix, qui rassemble deux cent cinquante associations.

Pourtant, il y a dix ans, la direction de l'époque avait entamé « *une discussion cordiale de plusieurs heures avec les jeûneurs* », rappelle le collectif. Ces derniers commémoraient la mort de Vital Michalon, un professeur de trente et un ans décédé lors de la manifestation du 31 juillet 1977, qui réunissait les opposants à la construction de la centrale. Le jeune homme était mort à la suite des affrontements avec les forces de l'ordre, tandis que deux personnes étaient grièvement blessées et une trentaine interpellées par la police.

Aujourd'hui, le « chacun-chez-soi » domine. Arrivés jeudi matin 31 juillet devant la centrale de Creys-Malville, les organisateurs de la marche, célébrant le vingtième anniversaire de la mort du manifestant antinucléaire, ont dû battre en retraite : à l'intérieur du site, à quelques mètres de l'emplacement qu'ils avaient choisi pour la commémoration, les « pro-Superphénix » tenaient le siège. « *Sono à fond, un texte de propagande à la gloire du surgénérateur sur fond de guitare électrique, diffusé en boucle !* », s'indigne un des organisateurs, qui parle d'agression psychologique. « *C'est la technique vietnamienne pour répondre à la provocation* », expliquait, le jour même, Willy Bel-Den, président du comité de défense de Superphénix, dans *Le Progrès-Lyon-Matin*.

La tente marabout qui abrite les quelque soixante jeûneurs, parmi lesquels les trois frères de Vital Michalon et le professeur Théodore Monod, de l'Académie des sciences, âgé de quatre-vingt-quinze ans, a donc été montée « *à 800 mètres à vol d'oiseau de la centrale* », dans un champ exploité par l'un des organisateurs. Un endroit plus propice au recueillement. Car la journée du 2 août se veut pacifique. Le rassemblement est intitulé « *les fleurs de la vie* » et la manifestation sera précédée d'un logo de fleurs de 8 mètres de diamètre. Le camp d'en face, lui, arborera le slogan « *Superphénix, la fleur de l'avenir* ». Il a disséminé dans la région des milliers d'affiches jaunes en faveur du nucléaire. Avec l'appui de plusieurs élus locaux. Ainsi le conseil municipal de la commune de Morestel (Isère) a voté, le 22 juillet, une subvention de 50 000 francs au profit du comité de soutien à Superphénix.

De son côté, le comité de défense local pour l'arrêt définitif de Superphénix, membre du collectif, a réuni mille signatures locales d'opposants au nucléaire, « *dont six cents dans un rayon de moins de 30 kilomètres* ».

Clarisse Fabre

Tirage du *Monde* daté samedi 2 août 1997 : 494 399 exemplaires 3

